



Projet VeTerrA Massif central :
Vétérinaires
et Territoires ruraux Attractifs

Rapport de fin de projet,
novembre 2015



Le projet VeTerrA est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le Fonds européen de développement régional.

Table des matières

Introduction.....	9
Partie 1 - Présentation générale du projet.....	11
I. Quelques données de cadrage	11
II. Les participants au projet VeTerra Massif central	11
A. 33 participants.....	11
B. Une équipe projet largement pluridisciplinaire	13
C. VeTerra : un lieu de formation par la recherche	14
III. Notre stratégie de recherche	14
A. Croiser aspects quantitatifs et qualitatifs.....	14
1. Une entrée quantitative visant à objectiver le problème de désertification.....	14
2. Une entrée qualitative visant à appréhender la problématique dans des situations contrastées, tenant compte des diversités existant au sein du Massif central	15
B. Croiser les points de vue d'acteurs variés.....	19
C. Travailler en partenariat.....	20
IV. Organisation du projet	22
Partie 2 - Résultats	24
I. Introduction.....	24
II. Une tentative d'objectivation du problème <i>via</i> une approche quantitative	26
A. Problématique et cadrage général.....	26
1. Objectifs et questions de départ	26
2. Revue de littérature et cadre d'analyse	26
3. Méthodologie générale	28
i. Les sources de données mobilisées.....	28
ii. Le champ d'analyse et la classification des vétérinaires retenue dans l'analyse	28
iii. Mailles spatiales d'analyse	29
B. Caractérisation des vétérinaires et analyse de leur localisation géographique	29
1. Eléments de caractérisation des différentes catégories de vétérinaires	29
i. Les vétérinaires de « la rurale » sont plus âgés.....	30
ii. Le métier de « la canine » davantage féminisé.....	30
iii. Un part plus importante de vétérinaires de nationalité étrangère dans la « rurale »	30
iv. Les vétérinaires de « la rurale » proviennent davantage de l'ENV de Toulouse et ceux de « la canine » davantage de l'ENV Maisons-Alfort	31
2. Localisation géographique des différents catégories de vétérinaires.....	32

i. La localisation des vétérinaires selon le découpage en Unités Urbaines de 2010.....	32
ii. La localisation des vétérinaires selon le Zonage en Aires Urbaines de 2010	33
3. Analyse des facteurs de localisation des vétérinaires.....	34
i. Modèle économétrique.....	34
ii. Données et variables	35
iii. Résultats	36
C. Caractérisation et dynamique de l'offre vétérinaire au sein des territoires.....	38
1. Evolution de l'offre vétérinaire dans les territoires entre 2007 et 2013	38
2. Distribution de l'offre vétérinaire au sein des territoires en 2014	40
3. Facteurs explicatifs de l'offre vétérinaire au sein des territoires en 2014.....	42
i. Modèles économétriques.....	42
ii. Données et variables	43
iii. Résultats	46
D. Vers une identification des déserts vétérinaires en France.....	49
1. Les déserts vétérinaires : un phénomène difficile à objectiver.....	49
i. Les enseignements tirés des travaux sur les déserts médicaux	49
ii. Les difficultés rencontrées dans l'analyse statistique des déserts vétérinaires.....	50
2. Un essai d'approche statistique et cartographique des déserts vétérinaires.....	51
i. Les différents indicateurs permettant d'appréhender la « disponibilité » de l'offre vétérinaire « rurale ».....	51
ii. Classification des bassins de vie selon le niveau d'accessibilité de l'offre vétérinaire.....	52
iii. Caractérisation des territoires marqués par une faible accessibilité de l'offre vétérinaire	52
III. Approche qualitative : points de vue d'acteurs variés au sein de différents territoires.....	55
A. Que nous rapportent les différents acteurs du supposé problème de « désertification vétérinaire » ?.....	55
1. Les acteurs publics.....	55
i. Qu'est-ce qu'un désert vétérinaire selon les acteurs publics ?.....	55
ii. Le processus de « désertification » vétérinaire comme impensé politique.....	56
iii. Les facteurs de non-politisation et de dépolitisation de la question des « déserts vétérinaires ».....	57
iv. Les notions de « désert vétérinaire » et de « zone blanche » sont des catégories indigènes à cerner et dont l'usage scientifique doit être interrogé.	59
2. Les éleveurs	60
i. Qu'est-ce qu'un désert vétérinaire selon les éleveurs et organisations professionnelles agricoles ?.....	60

ii. Comment les éleveurs font-ils appel aux services des vétérinaires et d'autres intervenants en élevage pour gérer la santé de leurs troupeaux ?.....	61
3. Les étudiants vétérinaires	66
4. Les vétérinaires.....	68
i. Qu'est-ce qu'un désert vétérinaire selon les vétérinaires ?.....	68
ii. Parcours professionnels, choix d'installation, motivations et difficultés des vétérinaires ruraux	68
iii. Les ambivalences de la position vétérinaire et l'hypothèse du « chiffon rouge » de la désertification	71
B. Différentes configurations d'acteurs sur divers territoires français et internationaux	74
1. Cinq cas contrastés de dynamiques territoriales françaises autour de la question des vétérinaires ruraux	74
i. Bellenaves, dans l'Allier, ou l'auto-régulation réussie des « militants de la rurale » : adaptation et diversification des professionnels vétérinaires	74
ii. Le Cantal ou la réponse libérale : agrandissement (taille et périmètre d'influence) et concentration des cabinets vétérinaires	75
iii. Le Puy-de-Dôme : carence des soutiens publics et tentatives diverses de recombinaison de l'offre vétérinaire.....	75
iv. La Corrèze : une concurrence entre professionnels vétérinaires qui conduirait à un certain attentisme de la profession.....	76
v. Les Alpes-Maritimes : soutien financier et encouragement au conventionnement avec le département.....	76
2. Des analyses comparées de politiques très éclairantes	77
i. Un constat : un « chiffon rouge » de la « désertification » facile à agiter... en l'absence de données fiables !.....	77
ii. L'augmentation du <i>numerus clausus</i> en Europe : une solution de facilité ?.....	78
iii. La féminisation de la profession : le prototype de l'argument facile et... machiste !	78
iv. Des pistes possibles de réflexion à creuser à partir du « modèle » finlandais ?	79
IV. Conclusion provisoire	80
Partie 3 - Bilan des productions du projet VeTerrA	82
I. Une meilleure connaissance du problème.....	82
A. Des publications et communications d'ordre scientifique	82
B. ... Parmi lesquelles des mémoires d'étudiants.....	83
C. Des publications et communications d'ordre technique	83
D. Des interventions en formation	83
II. Des préconisations opérationnelles	86
III. Des outils de formation et d'animation	88

A. Un atelier participatif sur la gestion sanitaire des troupeaux à l'échelle d'un petit territoire à dominante bovin lait	88
B. Un « jeu de territoire » pour travailler sur les représentations des territoires ruraux des étudiants vétérinaires	89
1. Genèse	89
2. Des résultats obtenus prometteurs par rapport aux objectifs pédagogiques assignés à l'outil	89
3. Les éléments du territoire comme critères de choix de carrière	90
4. Une mallette pédagogique pour les écoles vétérinaires.....	91
5. Une utilisation dans les cursus vétérinaires qui nécessite certaines précautions	92
C. Une mise en mouvement et une réflexion prospective dans un territoire test : la Lozère	93
IV. De la mise en lien	95
Références bibliographiques	96
Annexe 1 : Traitement de la base de l'Ordre National des vétérinaires pour la catégorisation des vétérinaires.....	99
Annexe 2 : La typologie communale selon le Zonage en Aire Urbaine (ZAU) de 2010.....	100
Annexe 3 : Description des classes de bassins de vie selon les trois indicateurs d'accessibilité de l'offre vétérinaire	101
Annexe 4 : Liste des acteurs rencontrés dans le cadre de la tâche 3 du projet VeTerrA.....	102
Annexe 5 : Indicateurs d'évaluation du projet VeTerrA.....	108

Table des illustrations

Tableau 1. Liste des participants au projet VeTerra.	12
Figure 1. Les terrains Massif central du projet VeTerra.....	15
Figure 2. Acteurs professionnels rencontrés dans le cadre du projet VeTerra.	20
Tableau 2. Liste des participants au comité de pilotage de VeTerra.	21
Tableau 3. Organisation du projet en quatre volets de recherche.	23
Figure 3. Répartition des différentes catégories de vétérinaires selon le sexe.	30
Figure 4. Répartition des différentes catégories de vétérinaires selon la nationalité.	31
Figure 5. Répartition des différentes catégories de vétérinaires selon l'école de formation.....	31
Tableau 4. Répartition des différentes catégories de vétérinaires selon leur localisation au sein des unités urbaines.	33
Figure 6. Répartition des différentes catégories de vétérinaires selon le Zonage en Aires Urbaines de 2010.....	34
Tableau 5. Liste des variables retenues pour l'analyse des facteurs de localisation des vétérinaires.	36
Tableau 6. Résultats des estimations concernant le choix de localisation et la spécialisation des vétérinaires de la Base de données de l'Ordre National des Vétérinaires en 2014.....	37
Tableau 7. Dynamique d'évolution du nombre de structures vétérinaires entre 2007 et 2013 selon le type de bassins de vie.....	39
Figure 7. Répartition, par commune, des vétérinaires déclarant au moins une compétence en animaux de rente en France, en fonction de la domiciliation professionnelle administrative.	40
Figure 8. Répartition, par commune, des vétérinaires déclarant au moins une compétence en animaux de rente dans le Massif central, en fonction de la domiciliation professionnelle administrative.	41
Tableau 8. Résultats des estimations réalisées sur le nombre de vétérinaires de « la rurale » au sein des Bassins de vie en 2014.	48
Tableau 9. Répartition des bassins de vie selon le type d'OTEX dominante et le niveau de l'accessibilité de l'offre vétérinaire.	53
Figure 9. Typologie des bassins de vie selon l'accessibilité de l'offre vétérinaire en 2014.	54
Encadré 1. Quatre grands profils relationnels des éleveurs en matière de gestion sanitaire.	64
Tableau 10. Les profils relationnels des éleveurs ne sont pas indépendants du territoire sur lequel se trouve l'exploitation agricole.	65
Tableau 11. Les résultats sanitaires ne semblent pas indépendants des profils relationnels.	65
Figure 10. Schématisation de l'influence des stages sur les représentations de l'activité vétérinaire rurale en fonction de leurs localisations (n=62).....	67
Tableau 12. Raisons évoquées par les vétérinaires ruraux non originaires du Massif central pour expliquer leur choix d'installation au sein du Massif central.	70
Encadré 2. Liste des publications et communications d'ordre scientifique réalisées dans le cadre du projet VeTerra.	83
Encadré 3. Liste des mémoires d'étudiants réalisés dans le cadre du projet VeTerra.	84
Encadré 4. Liste des publications et communications d'ordre technique réalisées dans le cadre du projet VeTerra.	85
Encadré 5. Liste des interventions en formation réalisées dans le cadre du projet VeTerra.	85
Tableau 13. Fiches sélectionnées au cours du jeu de territoire VeTerra - orientation selon le profil des joueurs dans chacun des groupes par tour de jeu pour l'étape du diagnostic du territoire.	91

Table des abréviations

ARDTA	Agence Régionale de Développement des Territoires d’Auvergne
BV	Bassin de Vie
CAH	Classification Ascendante Hiérarchique
CER	Centre d’Economie Rurale
C-Fort	Construction des Formes d’ORganisation Territoriale
CGAAER	Conseil Général de l’Alimentation, de l’Agriculture et des Espaces Ruraux
CGET	Commissariat Général à l’Egalité des Territoires
CNOV	Conseil National de l’Ordre des Vétérinaires
CROV	Conseil Régional de l’Ordre des Vétérinaires
DATAR	Délégation à l’Aménagement du Territoire et à l’Attractivité Régionale
DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DDPP	Direction Départementale de la Protection des Populations
DDT	Direction Départementale des Territoires
DGAL	Direction Générale de l’Alimentation
DPA	Domicile Professionnel Administratif
DPE	Domicile Professionnel d’Exercice
DRAAF-SRAL	Direction Régionale de l’Alimentation, de l’Agriculture et de la Forêt Service Régional de l’Alimentation
EDE	Etablissement Départemental de l’Elevage
Eider	Evolution des usages, Intervention publique et Dynamique des Espaces Ruraux et Périurbains
ENV	Ecole Nationale Vétérinaire
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
FEDER	Fonds Européen de Développement Economique et Régional
FEVEC	Fédération des Eleveurs et Vétérinaires en Convention
FCO	Fièvre Catarrhale Ovine
FNADT	Fonds National d’Aménagement et de Développement du Territoire
GDS	Groupement de Défense Sanitaire
GIE	Groupement d’Intérêt Economique
GLM	Modèle Linéaire Généralisé

GTV	Groupement Technique Vétérinaire
IGN	Institut National de l'information Géographique et forestière
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
Irstea	Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture
ISPV	Inspecteur de la Santé Publique Vétérinaire
Métafort	Mutations des activités, des espaces et des formes d'organisation dans les territoires ruraux
MRS	Mission Régionale de Santé
OIE	World Organisation for Animal Health
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations
RGP	Recensement Général de la Population
RITME	Risques, Travail, Marchés, Etat
Sélect	Systèmes d'Élevage, Coordinations, Territoires
SDVEL	Syndicat Départemental des Vétérinaires d'Exercice Libéral
SNGTV	Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires
SNVEL	Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral
UGB	Unité Gros Bétail
UPV	Union Professionnelle Vétérinaire, Belgique
UIV	Unité d'Intervention Vétérinaire
UMR	Unité Mixte de Recherche
UVRA	Union Vétérinaire Rhône-Alpes
QSV	Questions Socialement Vives
VeTerra	Vétérinaires et Territoires ruraux Attractifs
ZAU	Zonage en Aires Urbaines

Introduction

L'évolution de la démographie médicale (services de médecine, services vétérinaires, services infirmiers...) en milieu rural est une source d'inquiétude qui est susceptible d'accroître les inégalités territoriales et de créer des « zones délaissées ». Concernant plus spécifiquement les services vétérinaires, une étude de l'Ordre des vétérinaires de Rhône-Alpes rapporte que, entre 1999 et 2010, on note « 15 % de structures vétérinaires en moins à la campagne »¹.

Le problème est donc celui de la présence des vétérinaires ruraux au sein des territoires. Notons que l'expression « vétérinaire rural » revêt deux acceptions différentes : le vétérinaire rural peut être celui qui exerce, quelle que soit sa spécialité, au sein d'un territoire rural (par opposition à un territoire urbain ou périurbain), comme celui qui exerce auprès des animaux d'élevage, par opposition, par exemple, aux animaux de compagnie, aux équidés... (« la rurale » vs. « la canine », « l'équine »...). Dans la suite de ce rapport, l'expression pourra, en fonction du contexte, prendre l'un ou l'autre des deux sens, sachant tout de même que nous mettrons particulièrement l'accent sur la problématique de l'offre vétérinaire en direction des animaux d'élevage.

Plusieurs études tentent d'éclairer ce problème de raréfaction des vétérinaires ruraux, même si celui-ci n'a jamais été objectivé de façon systématique. On parle ainsi, par exemple, d'un problème de renouvellement générationnel : le flux de départ est supérieur au flux d'arrivée, d'une part parce que « les vétérinaires ruraux sont majoritairement plus âgés, donc plus près de la retraite... »¹, et d'autre part, parce que les jeunes vétérinaires seraient moins attirés par la vie à la campagne. A ce propos, des études récentes centrées sur les étudiants vétérinaires mettent l'accent sur certaines particularités des nouveaux profils, qui pourraient contribuer à expliquer un moindre intérêt des jeunes générations pour la pratique de « la rurale » : féminisation des promotions, forte prédominance des catégories « cadres » chez les parents, origine géographique majoritairement urbaine, importance de la « vocation » comme moteur pour entrer en école vétérinaire (Sans *et al.*, 2011). Ces facteurs méritent cependant d'être réinterrogés dans leur capacité à expliquer ou non ce phénomène de désintérêt pour la rurale, et le phénomène lui-même de désintérêt mériterait d'ailleurs d'être éclairé davantage.

La situation supposée de désaffectation des territoires ruraux par les vétérinaires interroge différemment la profession vétérinaire, les pouvoirs publics (au niveau national comme au sein des territoires) et les éleveurs.

La profession vétérinaire s'interroge par exemple sur les besoins d'évolution de la formation vétérinaire (Vallat, 2009), ou encore sur les modes de recrutement à l'entrée en école vétérinaire (Sans *et al.*, 2011).

Les enjeux territoriaux à l'installation des vétérinaires sont de trois ordres : (i) la fourniture de services aux populations est un facteur d'attractivité des territoires ; (ii) le désert médical vétérinaire est un risque pour la santé publique ; (iii) les installations de vétérinaires correspondent à des créations d'activités bénéfiques d'un point de vue économique pour les territoires.

¹ Le Post (2010), « Les vétérinaires ruraux trop loin des animaux en Rhône-Alpes », article en ligne du 26/05/2010 à 13h02 - mis à jour le 31/05/2010 à 13h05, URL : http://www.lepost.fr/article/2010/05/26/2087563_les-veterinaires-ruraux-trop-loin-des-animaux-enrhone-alpes.html.

Concernant la prise en considération politique du problème à un échelon national, plusieurs rapports ministériels récents ont été produits (Guéné, 2008 ; Vallat, 2009 ; Le Bail *et al.*, 2010) pour tenter de prendre en compte la question.

Enfin, d'un point de vue agricole, les évolutions de la profession vétérinaire sont sans doute à penser en parallèle des évolutions de l'élevage. L'élevage est en effet un secteur en pleine mutation, caractérisé par un contexte changeant et incertain, qu'il s'agisse des évolutions des prix, du climat, des politiques agricoles, ou encore de la montée en puissance des préoccupations de la société vis-à-vis du développement durable. Si les éleveurs sont appelés à s'adapter à cette nouvelle donne (Dedieu *et al.*, 2008), il en va de même des personnes dont le métier est de les accompagner ou de les conseiller. Ainsi le secteur du conseil agricole au sens large est-il en profonde mutation et l'un de ses enjeux est de pouvoir co-construire avec la profession agricole à la fois les conditions de l'élevage de demain et celles de relations renouvelées entre éleveurs et conseillers/accompagnateurs (Lémery, 2006). La profession vétérinaire a sans doute un rôle à jouer dans ces redéfinitions.

Dans ce rapport, nous proposons de présenter le projet VeTerra Massif central qui a visé, sur une durée de deux ans, à explorer les conditions susceptibles de favoriser l'installation durable de vétérinaires dans les territoires ruraux. Dans un premier temps, nous présentons le cadre institutionnel et organisationnel du projet, avant de présenter les principaux résultats de recherche que nous avons obtenus, pour conclure sur un bilan des acquis et des productions du projet.

Partie 1 - Présentation générale du projet

I. Quelques données de cadrage

Le projet de recherche VeTerra Massif central part d'une question initiale qui vient du terrain : la diminution, en France comme dans de nombreux autres pays d'Europe et du monde, du nombre de vétérinaires dans les territoires ruraux, en particulier les vétérinaires qui exercent auprès des animaux d'élevage. L'objectif de VeTerra est d'explorer les conditions susceptibles de favoriser l'installation durable de vétérinaires dans les territoires ruraux.

Cette problématique, centrée sur la profession vétérinaire, pose des questions d'ordre agronomique (par exemple : comment répondre à la demande des éleveurs ?) et de développement des territoires (par exemple : comment assurer l'offre de soins et services en milieu rural ?).

VetAgro Sup est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche qui comprend un campus agronomique à Clermont-Ferrand, qui forme des ingénieurs agronomes largement sensibilisés aux problématiques du développement territorial, et un campus vétérinaire à Lyon, qui forme des vétérinaires. Compte tenu des questions abordées dans VeTerra, VetAgro Sup était donc un porteur de projet tout indiqué.

VeTerra est financé par la Région Auvergne, l'Europe (FEDER) et l'Etat (FNADT) dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif – Massif central et du programme opérationnel Massif central FEDER, selon le montage ci-après : budget total : 197 587 € ; subvention : 131 965 € (dont : Région Auvergne : 20 000 €, FNADT : 13 171 €, FEDER : 98 794 €).

Le projet a été déposé en juin 2012. Une première convention a été signée avec la Région Auvergne en novembre 2012, correspondant donc à un montant de 20 000 €, et permettant un démarrage partiel du projet sur l'année 2013. Le démarrage effectif du projet dans sa globalité n'a pu se faire qu'après signature des conventions FEDER et FNADT en décembre 2013 ; l'essentiel des actions liées au projet VeTerra a donc eu lieu sur les années 2014 et 2015.

II. Les participants au projet VeTerra Massif central

A. 33 participants

Au total, 33 personnes ont participé au projet VeTerra, parmi lesquelles 17 au titre de personnels de VetAgro Sup, le porteur de projet. VeTerra a impliqué en tout 28 chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels techniques de l'UMR1273 Métafort (Mutations des activités, des espaces et des formes d'organisation dans les territoires ruraux) : des personnels de VetAgro Sup comme nous venons de le signaler (14 personnes), mais également des personnels des trois autres organismes de recherche et/ou d'enseignement supérieur de l'UMR Métafort : l'INRA (4 personnes), Irstea (7 personnes) et AgroParisTech (4 personnes). Enfin, deux représentants de la Fédération des Eleveurs et Vétérinaires en Convention (FEVEC) ont également participé au projet.

Tableau 1. Liste des participants au projet VeTerra.

NOM	Organisme	Statut	Membre de l'UMR Métafort	Equipe de l'UMR	Rôle dans VeTerra
ARRIGNON Mehdi	VetAgro Sup Clermont	Post-doctorant	Oui	C-Fort	Participant volet 3
BLASQUIET Hélène	VetAgro Sup Clermont	Ingénieur d'études	Oui	C-Fort	Coordinatrice administrative et budgétaire
BONICEL Guillaume	AgroParisTech	Stagiaire	Oui	C-Fort	Participant volet 4
BOSC Christel	VetAgro Sup Clermont	Maître de conférences	Oui	C-Fort	Animatrice et participante volet 3
BRETIERE Geneviève	Irstea	Assistante ingénieur	Oui	Eider	Participante volet 1
COMMUN Loïc	VetAgro Sup Lyon	Maître de conférences	Non		Lien avec le campus vétérinaire ; Expertise monde vétérinaire
CONRARD Amandine	AgroParisTech	Ingénieur d'études	oui	C-Fort	Participante volet 4
DECLAS Adrien	Irstea	Stagiaire	oui	Eider	Participant volet 3
DERNAT Sylvain	VetAgro Sup Lyon	Doctorant	oui	C-Fort	Participant volets 2 et 4 ; Appui communication, site web
ERHARD Anne-Sophie	VetAgro Sup Clermont	Ingénieur d'études contractuelle (2 mois)	oui	Sélect	Participante volet 2
FAURIAT Alexandre	FEVEC	Vice-président	non		Participant volet 2 ; Expertise monde vétérinaire
FIGLIOLI Cécile	Inra	Ingénieur de recherche	oui	Sélect	Participante volet 2
GOUTTENOIRE Lucie	VetAgro Sup Clermont	Maître de conférences	oui	Sélect	Coordinatrice scientifique ; Animatrice et participante volet 2
GUIFFANT Nadia	Irstea	Assistante ingénieur	oui	Eider	Participante volet 3
GUILLOT Marion	VetAgro Sup Clermont	Ingénieur d'études	oui	C-Fort	Coordinatrice administrative et budgétaire
GUY Aurore	VetAgro Sup Clermont	Stagiaire	oui	Sélect	Participante volet 2
HERVE Marie	Irstea	Stagiaire	oui	Eider	Participante volet 1
JOHANY François	Inra	Ingénieur d'études	oui	C-Fort	Participant volets 2 et 4
LARDON Sylvie	Inra, AgroParisTech	Directrice de recherche	oui	C-Fort	Animatrice et participante volet 4
LOUDIYI Salma	VetAgro Sup Clermont	Maître de conférences	oui	C-Fort	Animatrice volet 1

MAUHE Nicolas	Irstea	Ingénieur d'études	oui	Eider	Participant volet 1
MERVELET Lucile	AgroParisTech	Stagiaire	oui	C-Fort	Participante volet 4
MICHELIN Yves	VetAgro Sup Clermont	Professeur	oui	Sélect	Participant volet 1
MÜLLER Philippe	VetAgro Sup Clermont	Ingénieur d'études	non		Expertise monde vétérinaire
PAILLEUX Jean-Yves	Inra	Technicien de recherche	oui	Sélect	Participant volet 2
POINSINET DE SIVRY Anne	VetAgro Sup Clermont, Inra	Ingénieur d'études contractuelle (9 mois)	oui	Sélect	Coordinatrice séminaire final ; Participante volet 2
SAINTY Jessica	VetAgro Sup Clermont	Post-doctorante	oui	C-Fort	Participante volet 3
ROUSSEL Agnès	VetAgro Sup Clermont	Ingénieur d'études	non		Appui coordination et séminaire final
SULPICE Philippe	FEVEC	Animateur	non		Participant volet 2 ; Expertise monde vétérinaire
TRUCHET Stéphanie	Irstea	Chercheur	oui	Eider	Participante volet 1
VERCHERE Amandine	VetAgro Sup Lyon	Stagiaire	Oui	C-Fort	Participante volet 4
VOLDOIRE Julie	VetAgro Sup Clermont	Post-doctorante	Oui	C-Fort	Participante volet 3
VOLLET Dominique	Irstea	Chercheur, Directeur de l'UMR Métafort	Oui	Eider	Participant volet 3

B. Une équipe projet largement pluridisciplinaire

Si on se centre sur les participants « recherche » du projet, à savoir les 28 personnes affiliées à l'UMR Métafort (Tableau 1), on constate que les trois équipes de l'UMR sont représentées.

L'UMR Métafort est en effet organisée en trois équipes :

- L'équipe Sélect (pour : Systèmes d'Élevage, Coodinations, Territoires), qui comporte des zootechniciens des systèmes d'élevage, des agronomes et des géographes ;
- L'équipe Eider (pour : Evolution des usages, Intervention publique et Dynamiques des Espaces Ruraux et périurbains), centrée autour de travaux de recherche en économie ;
- L'équipe C-Fort (pour : Construction des Formes d'Organisations Territoriales), qui réunit des chercheurs représentant les disciplines suivantes : science politique, géographie, sciences de l'éducation.

La présence de représentants des trois équipes de l'UMR Métafort dans l'équipe projet de VeTerra témoigne bien de notre volonté, pour répondre à la question de terrain à laquelle nous sommes confrontés, de croiser les disciplines sur un même objet. C'est une posture de recherche importante pour nous, parmi d'autres que nous détaillerons en section III de cette première partie.

C. VeTerra : un lieu de formation par la recherche

Le projet VeTerra a été le support d'actions de formation par la recherche. Ainsi, pour renforcer l'équipe projet d'une part et contribuer d'autre part au développement professionnel d'étudiants et de jeunes diplômés, nous avons fait le choix de travailler avec six stagiaires, deux jeunes diplômées de VetAgro Sup embauchées temporairement en tant qu'ingénieurs d'études, un doctorant et trois post-doctorants (deux d'entre eux ont dû interrompre prématurément leur contrat postdoctoral suite à leur réussite à un concours de recrutement de maître de conférences).

Notons aussi que nous avons travaillé en partenariat avec un étudiant vétérinaire de VetAgro Sup, Nicolas Laigle (directeur de thèse : Luc Mounier), qui a choisi de réaliser sa thèse vétérinaire en lien avec les problématiques traitées dans VeTerra (sujet : évaluation de la situation de la profession rurale française d'un point de vue vétérinaire et ses perspectives d'évolution, enquête nationale parmi les cliniciens).

Du côté du campus agronomique de VetAgro Sup, VeTerra a également été le support d'activités de formation impliquant la participation active d'un certain nombre d'étudiants à la production de connaissances du projet :

- 3 « projets ingénieurs » ayant mobilisé en tout 9 étudiants sur une durée d'environ 1 mois par projet, sur les thématiques suivantes : (i) Quels sont les facteurs susceptibles d'influencer la qualité de la relation vétérinaires-éleveurs ? (Alexis Martin, Perrine Puyberthier, Elsa Rimet et Célia Vergnolle, 2012-2013) ; (ii) Installation des vétérinaires en milieu rural dans le Massif central (Nadine Godard et Noémie Le Carrer, 2012-2013) ; (iii) La raréfaction des vétérinaires en milieu rural est-elle ou non prise en compte par les politiques de développement territorial ? Le cas de l'Auvergne (Charlotte Alessio, Marie-Cécile Dépis et Elodie Chierico, 2013-2014).
- Le module « cartographie » de l'option « Ingénierie du Développement Territorial » en 2011/2012 a permis, pendant 3 semaines, à une vingtaine d'étudiants de travailler sur la localisation des vétérinaires en Auvergne.

III. Notre stratégie de recherche

Outre notre volonté délibérée de croiser les disciplines sur un même objet, évoquée dans la section II.B, notre stratégie de recherche peut être caractérisée par les trois postures suivantes : (i) croiser aspects quantitatifs et qualitatifs ; (ii) croiser les points de vue d'acteurs variés, (iii) travailler en partenariat.

A. Croiser aspects quantitatifs et qualitatifs

Notre travail de recherche a reposé sur deux entrées complémentaires :

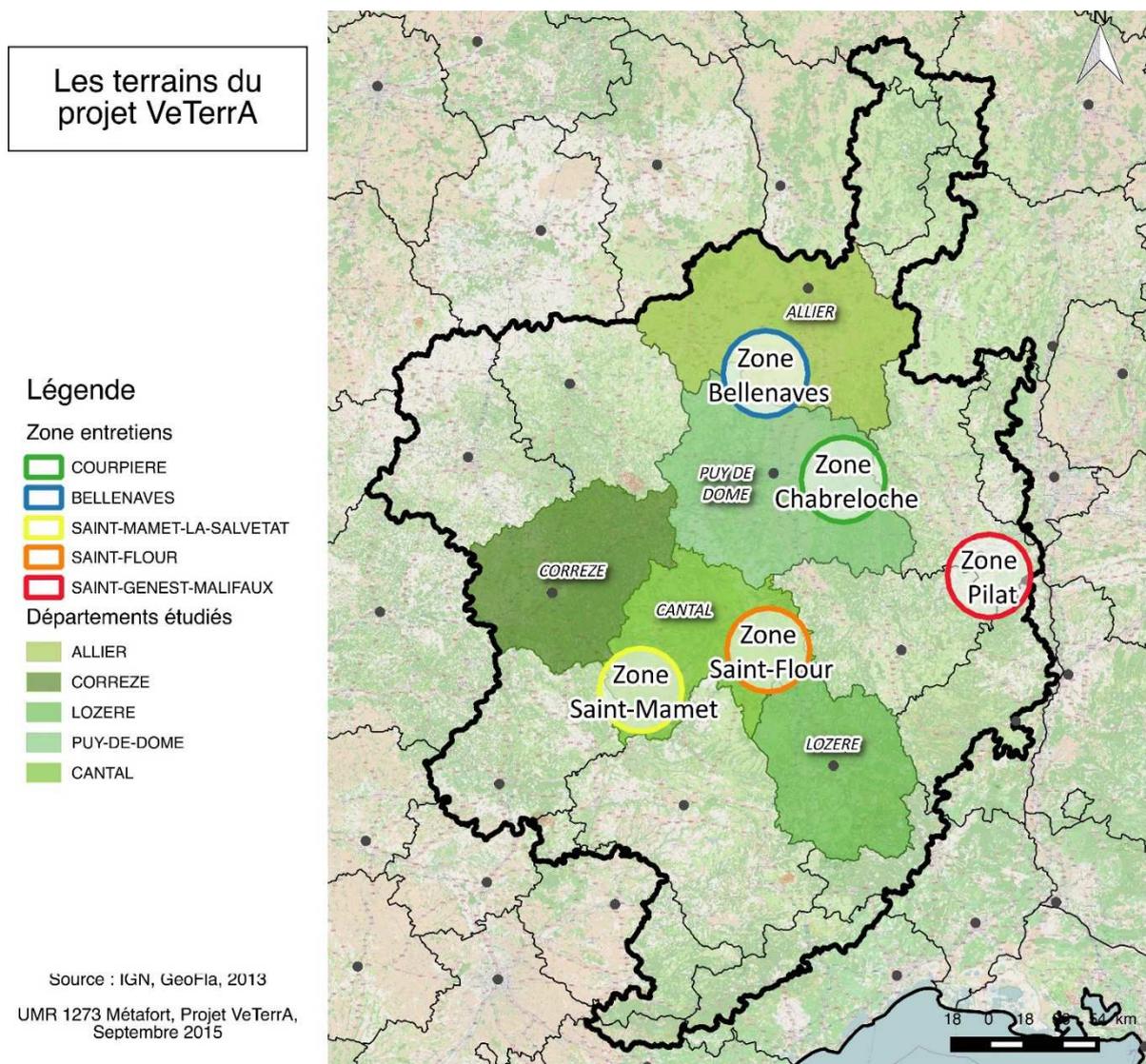
1. Une entrée quantitative visant à objectiver le problème de désertification

Il s'est agi d'analyser, au niveau national et au niveau Massif central, les données sur les vétérinaires inscrits à l'Ordre des Vétérinaires, au moyen de la base de données détenue par le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires. Un travail cartographique et statistique a été réalisé.

2. Une entrée qualitative visant à appréhender la problématique dans des situations contrastées, tenant compte des diversités existant au sein du Massif central

Les diversités considérées sont les suivantes : (i) diversité des territoires et des systèmes d'élevage présents sur les territoires, (ii) diversité des formes de relations vétérinaires-éleveurs, (iii) diversité des enjeux de développement des territoires. Cette entrée nous a conduits à mener des entretiens auprès d'acteurs variés dans différents terrains du Massif central.

Figure 1. Les terrains Massif central du projet VeTerra.



Plusieurs zones d'enquêtes ont été privilégiées, centrées chacune sur une problématique bien précise liée à la présence (ou à l'absence) d'un ou de plusieurs cabinets vétérinaires. Elles ont été choisies avec le souci de tenir compte d'une certaine représentativité géographique (Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon), économique et agricole (filières de bovins mais aussi d'ovins).

Il s'agissait d'analyser des cas contrastés qui illustrent la diversité des solutions adoptées pour prévenir ou réguler, si besoin, la pénurie de vétérinaires en milieu rural. Des éleveurs, des vétérinaires et/ou des acteurs publics ont été interrogés sur chacune de ces zones.

- La zone dite « zone **Pilat** », centrée sur la commune de Saint-Genest-Malifaux dans le Parc Naturel Régional (PNR) du Pilat a été choisie en raison de la présence sur la zone d'un groupe vétérinaire conventionné. Forts de notre partenariat avec la Fédération des Eleveurs et Vétérinaires en Convention (FEVEC), nous souhaitions interroger la vision et les pratiques d'éleveurs et de vétérinaires engagés dans le conventionnement. Le principe général du conventionnement est le suivant (Sulpice *et al.*, 1999) : un groupe vétérinaire conventionné est constitué de deux entités juridiques indépendantes, une association d'éleveurs (type loi 1901) et un cabinet vétérinaire de statut libéral, dont les relations sont définies par une convention. L'éleveur adhère à l'association d'éleveurs moyennant une cotisation annuelle forfaitaire par animal, basée sur l'unité d'intervention vétérinaire (UIV, une vache laitière et son veau jusqu'au sevrage valent 1 UIV, de même qu'une vache allaitante de race charolaise et son veau ; une génisse vaut 0,25 UIV...). Le montant de la cotisation est discuté et fixé dans la transparence en Assemblée Générale, au vu de l'activité écoulee, de la présentation des comptes de la société vétérinaire, en fonction du nombre total d'UIV. Le contrat est global, il donne droit aux interventions des vétérinaires sur l'exploitation, de l'urgence à la formation, et à la fourniture des médicaments avec une marge réduite. Une dizaine de groupes vétérinaires conventionnés existent actuellement en France, essentiellement situés sur le quart Sud-Est du pays. Sur la « zone Pilat », des éleveurs et des vétérinaires ont été interrogés.
- La zone dite « **Chabreloche** », autour de la commune de Courpière, nous était apparue, *via* des dires de terrain, comme relativement déshéritée en termes de services vétérinaires, des éleveurs y exprimant un fort besoin de renforcement du service vétérinaire. Pendant la durée du projet, un cabinet vétérinaire, implanté à Boën, dans la Loire (à une trentaine de kilomètres de la zone), fonctionnant aussi sur le système du conventionnement, avait projeté et tenté d'ouvrir une nouvelle antenne sur cette zone. L'antenne a dû fermer un an après ouverture, faute de fréquentation. Cette zone fournissait ainsi un exemple d'échec d'implantation d'une nouvelle antenne d'un cabinet existant, dans un contexte d'émergence d'une demande sociale et de relatif effacement des acteurs publics locaux. En parallèle et sensiblement dans le même temps, un autre cabinet vétérinaire, situé au Nord-Ouest de la zone (Puy-Guillaume), décidait d'abandonner son activité rurale, qui a été reprise *via* la création d'une nouvelle structure 100 % dédiée à la rurale, située sur Courpière. Sur cette zone, éleveurs, vétérinaires et acteurs publics, y compris à l'échelon départemental (**Puy-de-Dôme**) et à l'échelon régional, ont été interrogés.
- **Bellenaves**, dans l'**Allier**, représentait une solution libérale et non contractuelle avec l'adaptation d'un cabinet vétérinaire : par extension géographique (création d'une deuxième antenne) et diversification d'activités (autopsie, mixité du soin des animaux de rente et de compagnie) de la part de professionnels animés par une forme plus individuelle de militantisme rural. Ce cas contrastait aussi avec le précédent puisque ce département apparaissait davantage investi en santé humaine et dans l'accueil de vétérinaires étrangers (roumains). Vétérinaires, acteurs publics

(y compris à l'échelon départemental), et acteurs du développement territorial ont été interrogés sur cette zone.

- Dans le **Cantal**, s'observaient plutôt, de prime abord, un certain vieillissement de la population, une fermeture de services publics avec des besoins de reprise de cabinets vétérinaires liés aux départs en retraite. On constate ainsi, à Saint-Flour, Saint-Mamet-la-Salvetat, Mauriac, une tendance à l'agrandissement des cabinets présents (embauche de davantage de salariés et extension de leur zone d'influence), avec là aussi d'autres formes de diversification d'activité (conseil agricole) qui entraînent parfois des conflits et compétitions avec les techniciens agricoles ou le GDS (groupement de défense sanitaire) déjà présents sur la zone. On notait aussi une autre figure de militantisme chez ces vétérinaires ruraux cumulant diverses ressources professionnelles, sociales, politiques qui leur confèrent un pouvoir d'influence à la fois local et national. Des investigations ont été menées à l'échelon départemental, et nous avons réalisé des entretiens auprès d'éleveurs et de vétérinaires dans deux zones ciblées, centrées sur les cabinets vétérinaires de **Saint-Mamet-la-Salvetat** et de **Saint-Flour**.
- En **Corrèze**, le difficile maintien à court ou moyen terme de la présence des vétérinaires a été en particulier constaté en Haute-Corrèze, c'est-à-dire au niveau du plateau de Millevaches pour sa partie corrézienne puisqu'il se trouve à cheval entre ce département et celui de la Creuse et de la Haute-Vienne. La Montagne limousine est un territoire marqué notamment par des conditions climatiques difficiles et une raréfaction des services qui a d'ailleurs conduit à la mise en place du «réseau de santé de la Montagne limousine » visant à favoriser l'accès aux soins en santé humaine et impliquant 97 communes. Pour l'enquête corrézienne de VeTerrA, la focale a donc été mise sur ce territoire. Sur le plan démographique, la population des vétérinaires y est décrite par les acteurs comme vieillissante. Ces derniers éprouvent des difficultés, d'une part à se regrouper en raison par exemple de la baisse du niveau de ressources des éleveurs aux alentours rendant difficile le maintien financier d'un cabinet vétérinaire à deux associés et/ou, d'autre part à agrandir leurs cabinets par le recrutement de vétérinaires salariés. Toutefois, ce territoire se caractérise par un réseau d'acteurs (vétérinaires et autres professionnels : agronomes de la chambre d'agriculture par exemple) actif et présenté, par la profession vétérinaire comme par les acteurs institutionnels (GDS 19), comme faiblement concurrentiel et plutôt complémentaire. La spécialisation des cabinets n'est pas apparue dans les entretiens ni comme une préoccupation prioritaire des vétérinaires ni comme une condition nécessaire à la pérennisation des cabinets. Le territoire de Haute-Corrèze se distingue par l'importance de l'isolement des professionnels vétérinaires, des femmes notamment comme c'est le cas des cabinets de Neuvic et Eygurande. Les acteurs insistent dès lors sur les risques psychosociaux encourus par ces professionnels isolés et sur la difficulté à maintenir dans un avenir proche le maillage territorial en raison de l'extension des élevages obligeant les vétérinaires à parcourir davantage de kilomètres et de la difficulté à assurer les remplacements (congé, arrêt maladie, etc.).
- La **Lozère** compte 22 cabinets vétérinaires et fait figure de territoire ne présentant pas de tension sur l'offre de services vétérinaires. En effet la totalité des acteurs ont affirmé qu'ils n'avaient pas eu de retours négatifs concernant la présence de vétérinaires en pratique rurale (« pour moi, il n'y a pas de pénurie de vétérinaire »). Cependant un point de nuance a été apporté par un agriculteur ainsi qu'un acteur départemental qui ont précisé que la zone de Villefort était plus « tendue » en termes de services vétérinaires du fait de l'absence de cabinets locaux et parfois même en présence de vétérinaires proches mais n'ayant pas de spécialité en rurale. Un point d'explication

a été donné, notamment en précisant que l'élevage était beaucoup moins dense, ce qui pose tout de même la question de l'accès aux services vétérinaires pour les éleveurs se situant en marge des zones principales d'élevage.

En dehors de ces zooms locaux, et bien que le projet VeTerrA Massif central soit centré sur les territoires du Massif central, il nous a semblé important, pour étudier les politiques publiques susceptibles de prévenir, réguler ou infléchir la pénurie éventuelle de vétérinaires en milieu rural, de conduire une **étude nationale** à vocation exploratoire afin de recueillir les dires d'acteurs, administratifs ou professionnels, qui s'avèrent déterminants dans la conduite des politiques sanitaires et dans l'animation de l'interface entre la profession et les pouvoirs publics. Le ministère de l'Agriculture qui réforme actuellement la nouvelle gouvernance sanitaire semblait ainsi tout désigné pour évoquer le sujet, la santé animale faisant partie de ses compétences agricoles. Au sein du ministère, les entretiens ont été menés en priorité auprès de la DGAL, les membres de la Sous-direction de la santé et de la protection animales (notamment le Bureau de la santé animale, le Bureau des intrants et de la santé publique en élevage) étant précisément en charge des politiques de santé animale. Au titre de la comparaison avec les politiques de santé humaine, une rencontre semblait également utile au sein du ministère de la Santé sans compter le Conseil national de l'ordre vétérinaire qui représente le principal médiateur entre la profession et les pouvoirs publics.

A titre comparatif, hors Massif central, une monographie complémentaire a été menée dans les **Alpes-Maritimes**. Ce cas situé hors de la zone d'investigation du projet Veterra était en effet cité lors des entretiens et semblait ainsi fournir un exemple plutôt rare et donc intéressant d'intervention publique, le Conseil général des Alpes Maritimes étant fortement impliqué, depuis une bonne décennie, dans le soutien financier des vétérinaires ruraux et dans l'organisation de leur conventionnement avec les éleveurs. Par ailleurs, des pratiques de transhumance et d'échanges transfrontaliers entre troupeaux conféraient une saillance particulière aux enjeux sanitaires locaux dans un département marqué par un relief contraignant et coûteux en termes de frais de déplacement pour les vétérinaires (comme nous avons pu l'observer en Corrèze sur le plateau de Millevaches). Prendre un cas hors Massif Central permettait de mener une comparaison avec un terrain éloigné où une forme originale de subvention à l'activité vétérinaire rurale était testée – connue et mentionnée comme une expérimentation à suivre dans des rapports officiels du CGAER.

Enfin, nous avons choisi de travailler trois monographies à l'échelle internationale (dont l'une est en cours de réalisation à la date de rédaction de ce rapport), pour établir une comparaison entre le système vétérinaire français et des systèmes d'autres pays.

- Une première monographie porte sur la **Belgique**. Il est pertinent de retenir le cas belge pour plusieurs raisons :
 - L'absence de Numéris Clausus au sein des universités belges. En région wallonne, quatre écoles dispensent les trois premières années d'études vétérinaires mais seulement une, l'Université de Liège dispense les trois dernières années d'études conduisant à un master et au titre de docteur vétérinaire. Les trois autres écoles tendent à promouvoir leurs programmes et n'hésitent pas à aller chercher des étudiants français, pour lesquels les études sont payantes. Dès la quatrième année, on note une importante surpopulation dans les classes de Liège, ce qui d'après certains acteurs aurait des conséquences sur la qualité de l'enseignement.

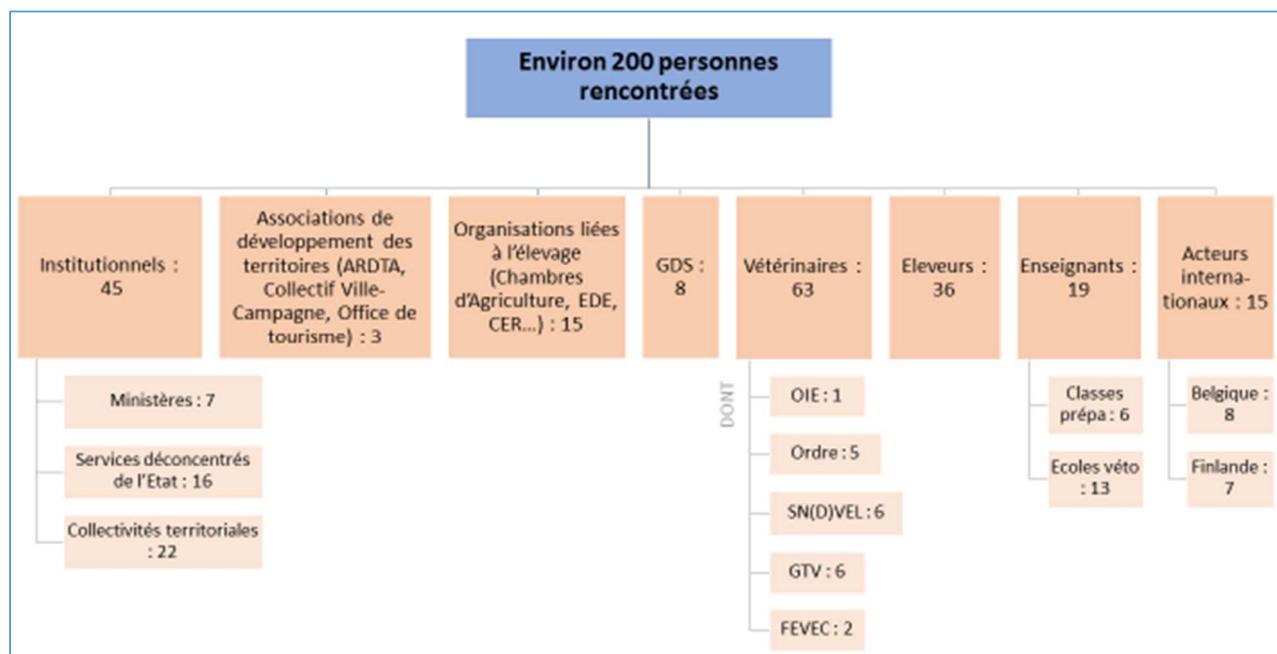
- Les effets de concurrence professionnelle : on note en effet l'importation persistante, sur le marché français de vétérinaires belges et la forte concurrence à laquelle sont livrés les vétérinaires belges eux-mêmes. Le marché étant limité en Belgique, les vétérinaires n'hésitent pas à se livrer une concurrence forte afin d'attirer de nouveaux clients. Ce cas est particulièrement vrai pour les praticiens ruraux, qui n'hésitent pas à se déplacer sur des distances très importantes (une centaine de kilomètres) pour satisfaire les besoins des éleveurs belges (notamment dans certaines zones comme les Ardennes).
- La deuxième monographie porte sur la **Finlande**. La principale raison de l'intérêt porté sur ce pays scandinave est l'originalité du partenariat entre les secteurs public et privé concernant les vétérinaires. En effet, l'Etat a mis en place des « municipalités » (l'équivalent de communautés de communes en France) à travers tout le pays qui assurent les missions vétérinaires aussi bien chez les petits que chez les gros animaux. Les vétérinaires travaillant dans les municipalités perçoivent un salaire fixe par mois versé par la municipalité et sont également payés en fonction des actes établis. Le principe permet de maintenir un maillage territorial satisfaisant sur l'ensemble du territoire finlandais, même dans les zones les plus reculées (Nord avec la Laponie), tout en maintenant un système très sélectif d'entrée dans l'unique université vétérinaire d'Helsinki.
- Enfin, une troisième monographie est en cours d'étude sur le plan international, à savoir le **Québec**. Ce pays est retenu dans le panel pour toutes les tentatives mises en place par les institutions afin de garantir le meilleur maillage vétérinaire possible et aussi au titre de son fort soutien au développement rural. Cela passe notamment par la mise en place de politiques publiques innovantes. L'autre point plus spécifique de ce pays, est celui de la grosse pression du lobbying des gros groupes industriels agricoles qui n'hésitent pas à attirer les vétérinaires dans les zones rurales pour garantir des services permanents au sein des différents élevages.

B. Croiser les points de vue d'acteurs variés

Nos entretiens sur les différents terrains évoqués ci-dessus, les travaux exploratoires menés par des étudiants dans le cadre de projets pédagogiques (cf. section II.C), nos rencontres dans le cadre du montage du projet, de l'organisation de réunions de comité de pilotage (cf. section III.C), ou encore l'expérimentation de dispositifs pédagogiques/d'animation innovants (cf. partie 3, section III), nous ont conduit à rencontrer environ 200 acteurs professionnels concernés par la problématique de VeTerrA. La répartition des acteurs rencontrés selon leurs implications professionnelles est présentée sur la figure 2. Nous avons veillé à couvrir les points de vue d'un maximum de porteurs d'enjeux autour de la question de l'installation des vétérinaires au sein des territoires ruraux.

Notons aussi qu'au-delà de ces rencontres avec des partenaires professionnelles, un travail a été réalisé, dans le cadre de la thèse de Sylvain Dernas, sur les représentations socio-spatiales et socio-professionnelles des étudiants vétérinaires, mobilisant environ 1 500 étudiants (cf. partie 2, section III.A.3).

Figure 2. Acteurs professionnels rencontrés dans le cadre du projet VeTerra.



C. Travailler en partenariat

En plus des rencontres avec environ 200 acteurs professionnels que nous venons de signaler, nous avons mis en place les actions suivantes, visant à maintenir un lien étroit entre les avancées de notre projet de recherche et les préoccupations des acteurs de terrain :

- L'organisation de réunions intermédiaires de restitution de nos travaux, suivies de débats, en présence de différents acteurs professionnels : par exemple une présentation de VeTerra à l'assemblée générale du GTV Rhône-Alpes le 26 février 2015, ou encore les restitutions de travaux d'étudiants, par exemple le 22 mars 2013 à VetAgro Sup pour le projet étudiants intitulé « Quels sont les facteurs susceptibles d'influencer la qualité de la relation vétérinaires-éleveurs ? », ou encore le 20 mars 2014 à Irstea pour le projet étudiants intitulé « La raréfaction des vétérinaires en milieu rural est-elle ou non prise en compte par les politiques de développement territorial ? Le cas de l'Auvergne ».
- La constitution et la réunion à deux reprises d'un comité de pilotage, nous permettant d'interroger régulièrement la pertinence de nos travaux. La liste des personnes, en dehors des chercheurs participant au projet, ayant été présentes à nos réunions de comité de pilotage, avec les institutions qu'elles représentent, figure sur le tableau 2. Nous remercions l'ensemble de ces personnes pour l'aide qu'elles nous ont apportée.

D'un point de vue scientifique, nous avons également travaillé en réseau avec différents chercheurs travaillant sur la thématique de la santé animale. L'action la plus emblématique de ces partenariats scientifiques est la co-organisation, avec l'unité INRA RiTME, d'un « Séminaire de recherche en

sciences sociales sur la santé animale et les pratiques vétérinaires » à Ivry-sur-Seine, le 4 mars 2015, qui a réuni 20 chercheurs de différentes disciplines.

Tableau 2. Liste des participants au comité de pilotage de VeTerra.

Institutions	Représentants
Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (CNOV)	Dr Jacques Guérin, vice-président
Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires (CROV) d'Auvergne	Dr Jacques Monet, président
Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL)	Dr Eric Février, administrateur, président du SDVEL 15
Groupeement Technique Vétérinaire (GTV) Auvergne	Dr Bertrand Roumegous, président
Groupeement Technique Vétérinaire (GTV) Rhône-Alpes	Dr Pierre-Louis Dumas, président
Fédération des Eleveurs et Vétérinaires en Convention (FEVEC)	Dr Alexandre Fauriat, vice-président M. Philippe Sulpice, animateur
Groupements de Défense Sanitaire (GDS) Auvergne	Mme Marjorie Coulon, animatrice
VetAgro Sup	Dr Stéphane Martinot, directeur général M. Etienne Josien, directeur général adjoint
Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT)	Dr Pierre Sans, enseignant-chercheur
Collectif Ville-Campagne	M. Jean-Yves Pineau, directeur
DRAAF-SRAL Auvergne	Dr Sylvie Bonnet, chef de service
DDPP63, service production primaire, animaux, environnement	M. André Gauffier, chef de service Mme Valérie Martin, adjointe
DATAR Massif central	M. Vincent Juillet, chargé de mission agriculture

IV. Organisation du projet

Le travail réalisé dans le cadre du projet VeTerra a été organisé selon quatre volets de recherche, couplés à une animation transversale. Chaque volet était animé par une animatrice scientifique et avançait selon une dynamique propre (réunions, échéances, livrables, projets étudiants, stages...). Pour assurer la cohérence entre l'ensemble des volets, une équipe de coordination transversale s'est constituée, autour de Lucie Gouttenoire pour la coordination scientifique, Hélène Blasquet et Marion Guillot pour la coordination administrative et budgétaire. Loïc Commun a été le garant du lien avec le campus vétérinaire. Sylvain Dernas a apporté son appui en termes de communication auprès du monde vétérinaire et de création d'un site Internet dédié à VeTerra (veterra.vetagro-sup.fr). Enfin, Anne Poincette de Sivry a été la coordinatrice de l'organisation du séminaire final du 24 septembre 2015 (voir le tableau 1 pour les participations de chacun). Quatre événements transversaux ont en effet été organisés, visant en particulier à renforcer les liens entre les différents volets du projet : deux réunions du comité de pilotage (le 15/04/14 et le 18/05/15), un séminaire scientifique interne au projet (le 10/03/15) et un séminaire final de restitution (le 24/09/15).

Les objectifs de chacun des volets de recherche de VeTerra sont présentés dans le tableau 3.

Tableau 3. Organisation du projet en quatre volets de recherche.

	Coordination	Axes	Participants principaux	Sections du présent rapport où figurent les principaux résultats
Volet 1 : caractérisation, selon une approche quantitative (statistiques, cartographie), de l'installation des vétérinaires dans les territoires du Massif central et de l'évolution de ces installations	Salma Loudiyi	Analyse cartographique de la base de données de l'Ordre des Vétérinaires Approche statistique : facteurs de localisation des vétérinaires ? dynamiques d'évolution ? caractérisation de « déserts vétérinaires » ?	François Johany Stéphanie Truchet, Nicolas Mauhé, Geneviève Brethière, Marie Hervé	Partie 2, section II
Volet 2 : approche qualitative des parcours, pratiques et représentations d'éleveurs, de vétérinaires et d'étudiants vétérinaires	Lucie Gouttenoire	Caractérisation des modes de gestion sanitaire des éleveurs en lien avec des types de relations vétérinaire(s)-éleveur(s) Caractérisation des parcours et des motivations des vétérinaires ruraux Analyse des représentations sociospatiales et socioprofessionnelles des étudiants vétérinaires	Lucie Gouttenoire, Jean-Yves Pailleux, Aurore Guy, Anne-Sophie Erhard Cécile Fiorelli, Anne Poinciset de Sivry Sylvain Darnat	Partie 2, section III.A.2.ii Partie 2, section III.A.4.ii Partie 2, section III.A.3
Volet 3 : approche par les politiques publiques et la sociologie des professions	Christel Bosc	Enquête institutionnelle : quelle prise en considération politique du problème ? Monographies sur différents terrains du Massif central et dans les Alpes-Maritimes Mise en perspective internationale	Mehdi Arrignon Jessica Sainty, Julie Voltaire Dominique Vollet, Adrien Declas, Nadia Guiffant	Partie 2, sections III.A.1.ii et iii Partie 2, sections III.B.1, III.A.1.i, III.A.2.i, III.A.4.i et iii Partie 2, section III.B.2
Volet 4 : conception et expérimentation de formations	Sylvie Lardon	Conception d'un jeu de territoire pour augmenter les compétences des étudiants vétérinaires en termes de lecture des territoires Analyse de la mise en application du jeu de territoire sur le campus vétérinaire de VetAgro Sup Adaptation du jeu de territoire à un public d'acteurs territoriaux et test en Lozère	Sylvain Darnat, François Johany, Lucile Mervelet, Amandine Conrard Amandine Verchère Guillaume Bonicel	Partie 3, sections III.B et III.C Partie 3, section III.B Partie 3, section III.C

Partie 2 - Résultats

I. Introduction

Le projet VeTerra part d'un constat qui vient du terrain, diversement exprimé dans la presse, dans la littérature scientifique, ou bien dans des rapports ministériels : il y aurait diminution, en France comme dans de nombreux autres pays d'Europe et du monde, du nombre de vétérinaires dans les territoires ruraux, en particulier les vétérinaires qui exercent auprès des animaux d'élevage.

Si ce phénomène n'a jamais été, à notre connaissance, objectivé de façon systématique, des indices semblant en rendre compte affleurent à travers différentes sources.

Ainsi peut-on par exemple lire dans la presse les citations suivantes :

« L'offre de soins et de prestations vétérinaires dans certaines zones rurales ou dans certains types d'élevage (animaux dont les productions sont destinées à l'alimentation de l'homme) est aujourd'hui pointée comme susceptible d'être critique ou de le devenir. » (vice-président du Conseil supérieur de l'Ordre des Vétérinaires de Rhône-Alpes, *Le Post*, 2010).

« Lorsque leur activité "animaux de compagnie" est suffisante pour leur assurer plus de 80 % de leurs revenus, ces vétérinaires abandonnent l'activité rurale, créant des trous dans le maillage sanitaire alors que celui-ci se doit de garantir 100% de la santé animale et humaine. D'où l'urgence de réagir et de trouver des solutions avec les pouvoirs publics. » (*Presse Contact News – Ordre National des Vétérinaires - N°23, 23 mai 2009*).

L'Auvergne Agricole du 22 mars 2013 rapporte que, entre 2012 et 2013, 27 nouveaux vétérinaires se sont installés (20 femmes 7 hommes) mais seulement 2 en zone rurale.

Toujours dans *L'Auvergne Agricole*, on peut lire le 3 juillet 2014 qu'à Puy Guillaume, la clinique vétérinaire annonce l'arrêt de la médecine rurale par « manque de spécialisation dans le domaine ». Les commentaires se font incisifs : « que font les pouvoirs publics pour motiver les jeunes vétérinaires à venir s'installer en zone rurale ? », ou encore : « l'UDSEA va rester vigilante sur ce phénomène de désintérêt médical pour le bétail. Le besoin est fort et réel tant d'un point de vue sanitaire et de santé publique que de bien-être animal. »

Le problème ne serait pas que français. En Suisse par exemple, on trouve des discours similaires :

« Vu cette tendance à la concentration des entreprises agricoles, les vétérinaires sont de plus en plus rares à pouvoir se consacrer exclusivement à cette spécialisation, même en augmentant leur bassin géographique de clientèle. Ce mouvement implique une double recomposition : les vétérinaires actuellement spécialisés dans les « Gros animaux » se convertissent à la « Pratique mixte », alors que les nouveaux entrants dans la profession se concentrent vers les « Petits animaux » » (Surdez, 2010).

Des rapports ministériels sont produits sur la question :

- Vers une profession vétérinaire du 21ème siècle (Guéné, 2008) ;
- Le parcours de formation initiale des vétérinaires en France : propositions pour son évolution (Vallat, 2009) ;

- Rapport sur la profession vétérinaire et l'exercice en milieu rural (Le Bail *et al.*, 2010).

A première vue, le problème peut apparaître comme clairement identifié et défini puisque les pouvoirs publics semblent s'en emparer et proposer des solutions. Toutefois, ce n'est pas parce qu'une solution est proposée qu'elle est automatiquement appliquée, ni même pertinente.

La contribution du projet VeTerrA consiste donc à prendre du recul sur la situation, tenter de démêler ce qui se joue, apporter un éclairage nouveau, et formuler de nouvelles préconisations, proposer de nouveaux outils...

Nous présenterons dans un premier temps les résultats de l'approche quantitative visant à objectiver le problème, puis nous ferons état des principaux enseignements de nos travaux de recherche qualitative, avant de conclure sur un bilan des principales productions du projet : connaissances, préconisations, outils, mise en réseau.

II. Une tentative d'objectivation du problème *via* une approche quantitative

A. Problématique et cadrage général

1. Objectifs et questions de départ

Cette étude se place dans un contexte marqué par la désaffection croissante des étudiants vétérinaires pour la spécialisation « animaux de rente » et par la diminution du nombre d'installations dans ce domaine. Cette évolution pourrait conduire à un déficit de cette offre vétérinaire au sein de certains territoires par rapport aux besoins des éleveurs, et ainsi à l'émergence ou au développement de zones qualifiées de « déserts vétérinaires ». Or peu de travaux permettent d'approcher d'un point de vue statistique l'offre vétérinaire au sein des territoires. Et l'on manque ainsi d'éléments objectifs permettant d'une part de faire état de la dynamique d'évolution concernant les vétérinaires traitant les animaux de rente et d'autre part de comprendre les facteurs qui jouent sur leur localisation géographique, alors même que de nombreuses questions se posent :

- Comment évolue l'offre vétérinaire au sein des territoires ?
- Quelle est la distribution géographique de l'offre vétérinaire ? Quelles sont les caractéristiques des territoires qui permettent d'expliquer ces disparités en termes d'offre vétérinaire ?
- Où se localisent les vétérinaires traitant les animaux de rente ? Quels sont les facteurs qui jouent sur leur choix de localisation entre les espaces ruraux et les espaces urbains ?
- Quelles sont les territoires que l'on peut qualifier de « déserts vétérinaires » ?

Cette analyse vise à mieux appréhender la localisation des vétérinaires, et notamment celle des vétérinaires traitant les animaux de rente, et apporter des éléments de réponse à ces différentes questions.

2. Revue de littérature et cadre d'analyse

Cette étude repose sur un cadre d'analyse en **économie régionale**. Elle mobilise plus particulièrement les théories relatives à la localisation résidentielle, que l'on cherche ici à appliquer à une population particulière : celle des vétérinaires.

Classiquement, on distingue deux grands types de modèles théoriques de localisation résidentielle (Partridge, 2010). Selon les modèles de la nouvelle économie géographique (NEG) initiés par Krugman (1991), la localisation des ménages résulte d'un arbitrage entre des forces d'agglomération, qui les poussent à se localiser au sein des espaces urbanisés et des forces de dispersion qui les incitent à s'en éloigner. Ainsi, les ménages ont tendance à se localiser au sein des villes pour bénéficier d'économies d'agglomération relatives au marché de l'emploi, à la diversité des biens et services de consommation ou encore à la fourniture de biens publics (Duranton et Puga, 2003). A l'inverse, la présence d'externalités négatives (ex : pollution, trafic) et le coût de l'immobilier incitent les ménages à s'éloigner des centres urbains. Selon les modèles de migration (Graves et Linneman, 1979), les aménités jouent un rôle central sur la localisation des ménages. Et les différences de dotations en aménités naturelles expliquent en grande partie la migration des ménages vers les espaces ruraux (Deller *et al.*, 2001). L'influence de ces différents facteurs de localisation sur le choix de localisation des ménages dépend par ailleurs des caractéristiques des ménages. Ainsi, les travaux portant sur le

cycle de vie des individus montrent que les besoins des individus évoluent avec l'âge, la situation familiale... (Détang-Dessendre *et al.*, 2002). De ce fait, les déterminants de la localisation résidentielle diffèrent selon la position des individus dans le cycle de vie et d'autres caractéristiques individuelles.

La question de la localisation résidentielle des vétérinaires se pose de manière un peu particulière dans la mesure où les vétérinaires font partie des professions libérales. Les caractéristiques du marché du travail jouent alors *a priori* un rôle moins important dans le choix de localisation de ces professions par rapport aux salariés. En effet, bien que le statut de salarié existe également en ce qui concerne les vétérinaires, ceux-ci sont globalement plus mobiles que les autres actifs et se localisent *a priori* plutôt en fonction de la demande adressée à leur activité qu'en fonction du marché du travail. A notre connaissance, il existe très peu de travaux en économie spatiale portant sur la localisation des vétérinaires et Olfert *et al.* (2012) font figure d'exception. Par contre, il existe une littérature plus abondante portant sur la localisation des médecins (Delattre et Samson, 2010 ; Bolduc *et al.*, 1996 ; Dionne *et al.*, 1987), profession que l'on peut rapprocher dans une certaine mesure à celle de vétérinaire. Au regard de cette littérature et des travaux d'Olfert *et al.* (2012), on peut distinguer, parmi les caractéristiques des territoires, deux grands types de facteurs de localisation des vétérinaires :

- **les facteurs de localisation « d'ordre professionnel » :**

Ces facteurs sont relatifs à la fonction de production des vétérinaires et à leur revenu. Ils regroupent les caractéristiques des territoires en termes de **demande** (nombre d'animaux de compagnie et de rente ; type d'élevages...), de **ressources** et d'infrastructures vétérinaires (clinique vétérinaire, école vétérinaire...), de **politiques publiques** et d'incitations financières et enfin **d'environnement « concurrentiel »** des vétérinaires. Sur ce dernier point, l'effet attendu du nombre de vétérinaires au sein d'une localisation est ambigu. On peut en effet supposer que les vétérinaires se font concurrence et qu'un vétérinaire cherchera à se localiser à une certaine distance de ces confrères. Mais on peut aussi supposer que les vétérinaires, en se localisant au même endroit, sont plus à même de mutualiser certains équipements ou de s'organiser de manière conjointe (ex : remplacements).

- **les facteurs de localisation « d'ordre résidentiel » :**

Ces facteurs sont relatifs à l'attractivité résidentielle d'une localisation et à ses caractéristiques en termes de cadre de vie. Ces facteurs regroupent les caractéristiques des territoires en termes d'**aménités naturelles ou patrimoniales**, de **services** et notamment de services publics, d'**accessibilité globale** et de transport. Par ailleurs, les caractéristiques relatives au **marché foncier et immobilier** jouent un rôle important sur le choix de localisation. Enfin, l'attractivité des territoires peut dépendre de **variables sociodémographiques** (ex : taux de chômage, âge de la population), dans la mesure où les interactions sociales influent fortement sur le choix de localisation des individus.

L'influence de ces différents facteurs sur le choix de localisation des vétérinaires dépend en outre fortement des caractéristiques individuelles. Parmi elles, on peut citer le sexe (Delattre et Samson, 2010), la nationalité (Bolduc *et al.*, 1996) mais aussi le milieu socio-professionnel ou géographique d'origine (Ward *et al.*, 2004). Par ailleurs, comme nous l'avons vu, la théorie portant sur le cycle de vie montre l'importance de l'âge des individus ainsi que celle de leur situation familiale.

3. Méthodologie générale

i. Les sources de données mobilisées

Deux sources de données relatives aux vétérinaires ont été mobilisées pour réaliser l'analyse statistique et cartographique :

- la base de données de l'Ordre National des Vétérinaires : elle recense l'ensemble des vétérinaires inscrits à l'Ordre National des Vétérinaires en France. Elle comprend 17 478 observations et regroupe différentes informations individuelles (âge, localisation à la commune, nationalité, école d'origine...).

- une base de données sur le nombre de structures vétérinaires au sein des communes françaises de 2007 à 2013 : elle est issue de la base permanente des équipements de l'INSEE². Les structures vétérinaires enregistrées correspondent plus exactement aux établissements actifs du code d'activité "7500Z activités vétérinaires" de la NAF rev2-2008 en vigueur et inscrits dans le fichier SIRENE. Cette sous-classe d'activité comprend : les activités de soins et de contrôle vétérinaires exercées sur des animaux de ferme ; les activités de soins et de contrôle vétérinaires exercées sur des animaux de compagnie ; les activités des assistants vétérinaires ou d'autres types de personnel vétérinaire auxiliaire ; les activités clinico-pathologiques et les autres activités de diagnostic portant sur des animaux ; les activités des ambulances pour animaux. Inversement, cette sous-classe d'activité ne comprend pas : les activités de prise en pension d'animaux de ferme sans soins de santé ; la tonte d'ovins ; les services de comparaison du rendement des troupeaux, de conduite de troupeaux, de paissance, de castration de volailles ; les activités en rapport avec l'insémination artificielle ; les activités de prise en pension d'animaux de compagnie sans soins de santé.

ii. Le champ d'analyse et la classification des vétérinaires retenue dans l'analyse

Si la problématique du désert vétérinaire concerne potentiellement l'ensemble de la profession, elle se pose avec une acuité particulière en ce qui concerne les vétérinaires traitant les animaux de rente. De ce fait, dans cette analyse, nous avons cherché à distinguer autant que faire se peut les types de vétérinaires selon les espèces traitées. La base de données de l'Ordre National des Vétérinaires enregistre les espèces traitées par les vétérinaires à plusieurs titres : titre principal, titre secondaire et autre. Partant de cette information, nous avons choisi de distinguer quatre catégories de vétérinaires (cf. annexe 1) :

- les vétérinaires « de la rurale » : cette catégorie correspond aux vétérinaires qui traitent uniquement des animaux de rente, que ce soit en espèces traitées principales, secondaires ou autres.
- Les vétérinaires « de la canine » : cette catégorie correspond aux vétérinaires qui traitent les animaux de compagnie (y compris les nouveaux animaux de compagnie) en espèces traitées principales mais aussi éventuellement des équins ou des animaux de la faune sauvage en espèces traitées secondaires ou autres.

² Base permanente des équipements (BPE) – 2007-2013, INSEE [producteur], ADISP-CMH [diffuseur].

- Les vétérinaires mixtes « rurale – canine » : cette catégorie regroupe tous les vétérinaires qui traitent des animaux de rente et des animaux de compagnie, que ce soit en espèces traitées principales, secondaires ou autres.
- Les autres vétérinaires : cette catégorie est une catégorie résiduelle qui regroupe tous les vétérinaires qui traitent en espèces principales les équins ou la faune sauvage, quelles que soient les espèces traitées secondaires ou autres.

iii. Mailles spatiales d'analyse

L'analyse qui suit comprend deux volets au sein desquels la maille spatiale d'analyse diffère :

- **un volet centré sur les vétérinaires** : l'objectif est de caractériser les vétérinaires traitant les animaux de rente par rapport aux autres vétérinaires et d'analyser l'influence de leurs caractéristiques personnelles sur leur localisation au sein des espaces selon un gradient urbain / rural. Dans ce volet, la maille spatiale d'analyse est la commune et la différenciation entre les espaces urbains et ruraux est basée sur la classification des unités urbaines de l'INSEE ainsi que sur le Zonage en Aires Urbaines (ZAU) de 2010. Les résultats de ce volet de l'analyse sont présentés dans la Section II. B.

- **un volet centré sur les territoires** : l'objectif de ce volet est double. En premier lieu, ce travail vise à décrire la dynamique de l'offre vétérinaire au sein des territoires, à analyser la répartition géographique des vétérinaires (et notamment de ceux traitant les animaux de rente) et à identifier les déterminants de cette distribution. En second lieu, l'objectif est d'apporter des éléments de réflexion sur la notion de désert vétérinaire et sur la manière d'appréhender cette notion à travers une analyse statistique. Dans ce volet, la maille spatiale d'analyse est le bassin de vie, qui est une maille d'analyse fonctionnelle élaborée par l'INSEE. Il constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants³.

B. Caractérisation des vétérinaires et analyse de leur localisation géographique

L'objectif de cette section est de caractériser les vétérinaires et de dégager les différences entre les catégories de vétérinaires, d'analyser leur localisation et d'apporter des éléments de réflexion sur les déterminants de cette localisation.

1. *Éléments de caractérisation des différentes catégories de vétérinaires*

Suivant la catégorisation des vétérinaires proposées dans la section II.A.3, les vétérinaires de « la canine » constituent la principale catégorie de vétérinaires et représentent un peu plus de la moitié (52%) des vétérinaires inscrits dans la base de données de l'Ordre National des Vétérinaires.

³ Pour en savoir plus : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/bassin-vie-2012.htm>

Les vétérinaires de « la rurale » et les vétérinaires mixtes « canine – rurale » représentent quant à eux respectivement 14% et 25% de l'effectif.

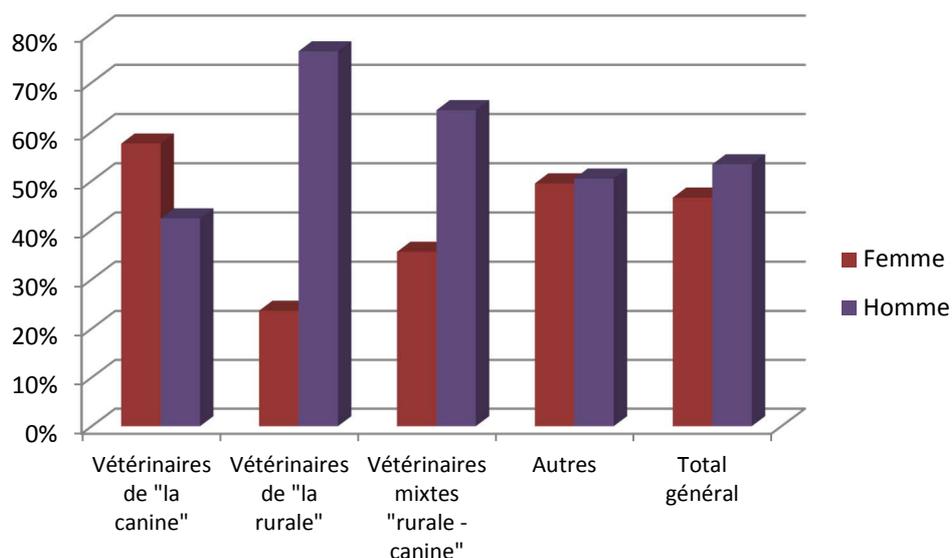
i. Les vétérinaires de « la rurale » sont plus âgés

L'âge moyen des vétérinaires inscrits dans la base de données de l'Ordre National des Vétérinaires est de 44 ans. On observe cependant des différences selon les catégories de vétérinaires et les vétérinaires de « la rurale » sont en moyenne plus âgés. En effet, alors que l'âge moyen des vétérinaires de « la canine », des vétérinaires mixtes « canine – rurale » et des autres vétérinaires est de 43 ans, l'âge moyen des vétérinaires de « la rurale » est de 48 ans.

ii. Le métier de « la canine » davantage féminisé

La répartition homme / femme des vétérinaires inscrits dans la base de données de l'Ordre National des Vétérinaires est presque égalitaire. En effet les hommes représentent 53% de l'effectif et les femmes 47%. On observe cependant à nouveau d'importantes différences selon les catégories de vétérinaires. En effet, les vétérinaires de « la canine » sont majoritairement des femmes (58% de l'effectif) alors que les vétérinaires de la « rurale » ainsi que les vétérinaires mixtes « rurale-canine » sont majoritairement des hommes. En effet, leur proportion sur ces deux catégories est respectivement de 76% et de 64% (voir Figure 3).

Figure 3. Répartition des différentes catégories de vétérinaires selon le sexe.

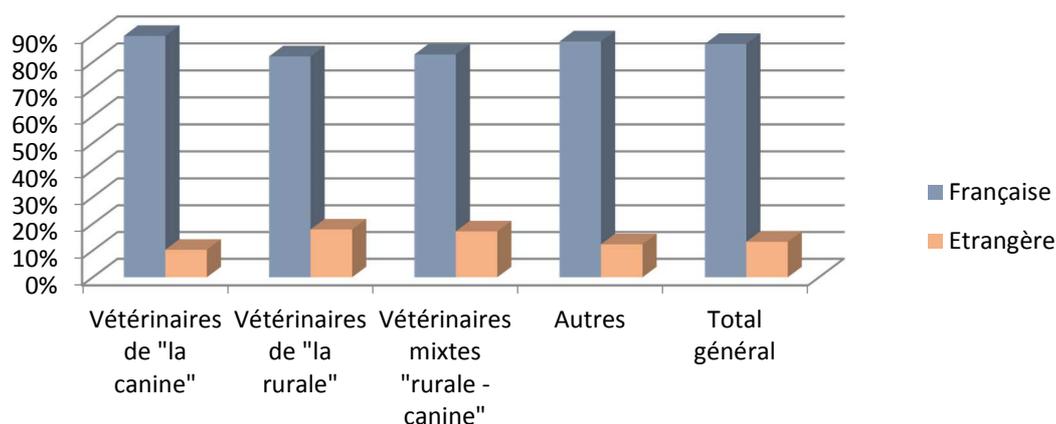


Source : Base de l'Ordre National des Vétérinaires, 2014.

iii. Un part plus importante de vétérinaires de nationalité étrangère dans la « rurale »

Les vétérinaires de nationalité étrangère représentent 13% de l'effectif total. Ils sont principalement de nationalité belge (9,4% de l'effectif) et dans une moindre mesure de nationalité italienne (1%) et espagnole (1%). D'autres nationalités sont également présentes (allemande, britannique, grecque, néerlandaise, polonaise, portugaise, roumaine, suisse) mais elles apparaissent plus marginales.

Figure 4. Répartition des différentes catégories de vétérinaires selon la nationalité.



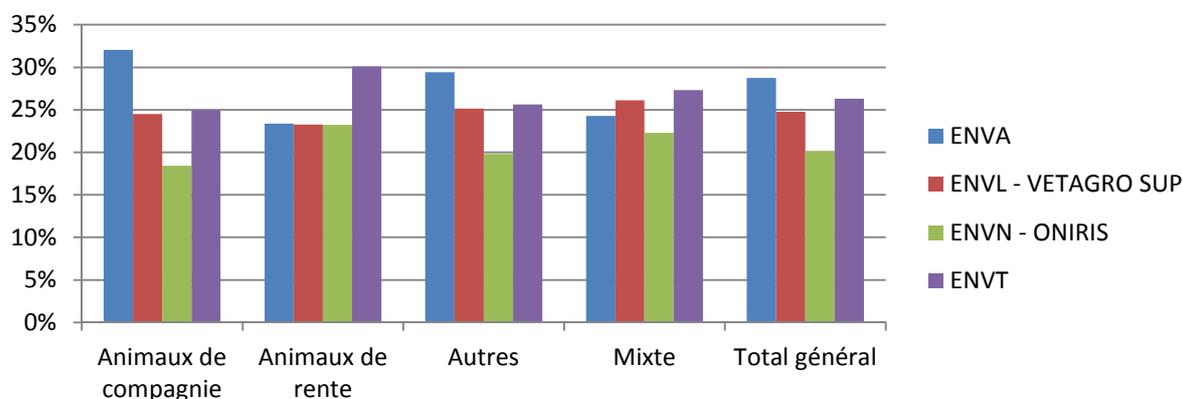
Source : Base de l'Ordre National des Vétérinaires, 2014.

La proportion de vétérinaires de nationalité étrangère est plus importante dans les catégories des vétérinaires de « la rurale » et des vétérinaires mixtes « rurale – canine ». En effet, elle est de 18% pour la première et de 17% pour la seconde, alors qu'elle est respectivement de 10% pour les vétérinaires de « la canine » et de 12% pour les autres vétérinaires (voir Figure 4).

iv. Les vétérinaires de « la rurale » proviennent davantage de l'ENV de Toulouse et ceux de « la canine » davantage de l'ENV Maisons-Alfort

Un quart des vétérinaires inscrits dans la base de données de l'Ordre National des Vétérinaires sont issus d'écoles étrangères. Les vétérinaires formés par les Ecoles Nationales Vétérinaires (ENV) françaises proviennent pour 29% de l'ENV Maisons-Alfort, pour 26 % de l'ENV Toulouse, pour 25% de VetAgro Sup et pour 20% de l'ENV Nantes Oniris (voir Figure 5).

Figure 5. Répartition des différentes catégories de vétérinaires selon l'école de formation.



Source : Base de l'Ordre National des Vétérinaires, 2014.

Cette répartition varie légèrement selon les catégories de vétérinaires. Ainsi, les vétérinaires de « la canine » proviennent davantage que les autres de l'ENV Maisons-Alfort. Inversement, les vétérinaires de « la rurale » proviennent moins que les autres de l'ENV Maisons-Alfort et de VetAgro Sup mais davantage que les autres de l'ENV Toulouse et de l'ENV Nantes – Oniris.

2. Localisation géographique des différents catégories de vétérinaires

Dans cette section, nous proposons d'appréhender la localisation des différentes catégories de vétérinaires selon un gradient urbain – rural en utilisant deux types de catégorisation spatiale des communes françaises élaborés par l'INSEE : les Unités Urbaines de 2010 et le Zonage en Aires Urbaines de 2010.

i. La localisation des vétérinaires selon le découpage en Unités Urbaines de 2010

Le découpage en unité urbaine repose sur deux critères : la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone de bâti continu, c'est-à-dire un espace au sein duquel il n'y a pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions et dans lequel résident au moins 2 000 habitants. Si l'unité urbaine est composée d'une seule commune, elle est dénommée **ville isolée**. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une agglomération multi-communale ou agglomération urbaine. On distingue alors dans cette agglomération :

- la **ville-centre** : si une commune représente plus de 50 % de la population de l'agglomération multi-communale, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres.
- La **banlieue** : les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multi-communale.

Enfin, les communes qui n'entrent pas dans la constitution d'une unité urbaine constituent donc, par différence, le **territoire rural**.

Suivant cette classification communale, on observe que les vétérinaires inscrits dans la base de données de l'Ordre National des Vétérinaires sont situés principalement au sein des communes urbaines, qu'elles soient villes isolées ou partie d'une agglomération urbaine (voir Tableau 4). En effet, près d'un vétérinaire sur trois se situe dans une ville centre et un vétérinaire sur trois se situe en banlieue. Les villes isolées regroupent quant à elles 14% des vétérinaires. Par ailleurs, seuls 18% des vétérinaires sont localisés dans des communes rurales.

On observe des variations importantes selon la catégorie de vétérinaires. En effet, les vétérinaires de « la canine » sont davantage que les autres localisés dans les villes-centres et les banlieues et moins que les autres dans les villes isolées et les communes rurales. A l'inverse, les vétérinaires de « la rurale » sont moins que les autres localisés dans les agglomérations urbaines (villes-centres et banlieue) et davantage dans les villes isolées et les communes rurales. Ainsi, près d'un vétérinaire de « la rurale » sur trois est située dans une commune rurale alors que cette proportion est de un sur douze pour les vétérinaires de « la canine ».

Tableau 4. Répartition des différentes catégories de vétérinaires selon leur localisation au sein des unités urbaines.

	Ville centre	Banlieue	Ville isolée	Commune rurale	Total général
Vétérinaire de « la canine »	38%	42%	10%	8%	100%
Vétérinaire de « la rurale »	31%	16%	21%	30%	100%
Vétérinaire mixte « canine – rurale »	33%	18%	19%	29%	100%
Autres	32%	30%	13%	24%	100%
Total général	35%	31%	14%	18%	100%

Source : Base de l'Ordre National des Vétérinaires, 2014 et INSEE, 2010.

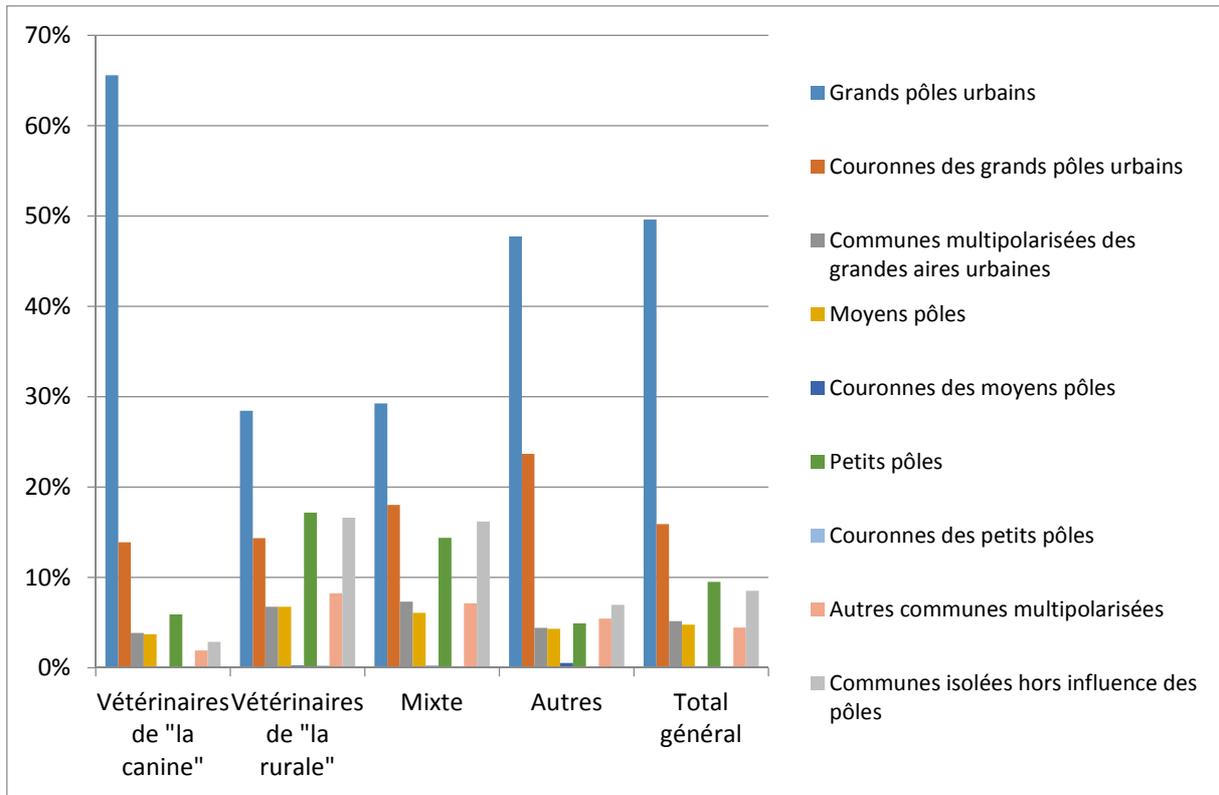
ii. La localisation des vétérinaires selon le Zonage en Aires Urbaines de 2010

Le Zonage en Aires Urbaines (ZAU) de 2010 a été construit par l'INSEE de manière à obtenir une vision des unités urbaines selon leur taille et de leurs aires d'influences sur le territoire. Ce zonage est basé sur les données du recensement de la population de 2008 et plus particulièrement sur celles relatives à l'emploi et aux déplacements entre le domicile et le lieu de travail. Il distingue 9 catégories de communes : les grands pôles urbains, les communes appartenant à la couronne des grands pôles urbains, les communes multi-polarisées des grandes aires urbaines, les moyens pôles, les communes appartenant à la couronne des moyens pôles, les petits pôles, les communes appartenant à la couronnes des petits pôles, les autres communes multi-polarisées, les communes isolées hors influence des pôles⁴ (voir Annexe 2).

Suivant le Zonage en Aire Urbaine, on observe que plus de la moitié des vétérinaires se localisent au sein des grandes aires urbaines et plus particulièrement au sein des grands pôles urbains (voir Figure 6). Cette concentration au sein des grandes aires urbaines est encore plus marquée dans le cas des vétérinaires de « la canine » puisque près de 4 vétérinaires de « la canine » sur 5 sont localisés au sein de ces grandes aires urbaines alors que cette proportion est deux fois moins élevée dans le cas des vétérinaires de « la rurale ». A l'inverse, seuls 3% des vétérinaires de « la canine » sont localisés dans des communes isolées hors influence des pôles contre 17% des vétérinaires de « la rurale ».

⁴ Pour en savoir plus : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1374#inter1

Figure 6. Répartition des différentes catégories de vétérinaires selon le Zonage en Aires Urbaines de 2010.



Source : Base de l'Ordre National des Vétérinaires, 2014 et INSEE, 2010.

3. Analyse des facteurs de localisation des vétérinaires

i. Modèle économétrique

L'objectif du travail économétrique est de déterminer quelles caractéristiques propres aux vétérinaires sont susceptibles d'augmenter ou de diminuer la probabilité de le voir s'installer en zone rurale. Le rapport de causalité entre les caractéristiques et le choix de localisation est un élément qui doit être avéré théoriquement, car il n'existe pas de moyen statistique de déterminer le sens de la causalité. Pour cela, il faut réunir des caractéristiques propres aux vétérinaires qui ne sont pas susceptibles d'être elles-mêmes altérées par le choix de localisation.

Par exemple, l'école vétérinaire suivie ou le genre (homme/femme) du vétérinaire ne sont pas sujets à des changements ; la causalité ne peut que s'exercer dans le sens qui nous intéresse, à savoir : suivre une école vétérinaire plutôt qu'une autre peut augmenter la probabilité qu'un vétérinaire choisisse de s'installer dans une zone rurale.

A l'inverse, le choix de spécialisation est plus complexe à appréhender. D'une part, le choix de spécialisation réalisé à la sortie des études peut déterminer le choix de localisation ; d'autre part, les réalités du terrain peuvent altérer la perception du vétérinaire et causer un changement de choix de

spécialisation. La causalité est ici à double sens ; ce biais est appelé biais de simultanéité en analyse économétrique. L'existence de biais peut considérablement fausser les résultats statistiques obtenus si l'analyse n'en tient pas compte.

Pour répondre à ce problème, nous estimons des modèles à deux équations, dites « simultanées ». Les deux variables estimées sont d'une part le choix de localisation et d'autre part le choix de spécialisation. L'estimation simultanée ne permet pas ici de capter précisément l'ampleur des deux causalités, mais elle permet d'estimer une causalité (l'effet du type d'espace sur le choix de spécialisation) sans que l'analyse soit faussée par l'autre causalité.

Au final, quatre modèles sont estimés :

- Un modèle de probabilité linéaire (ou « Linear probability model ») à une équation, qui estime le choix de s'installer en zone rurale (1 pour oui, 0 pour non) comme une variable continue, à l'aide d'un estimateur des moindres carrés ordinaires (Modèle 1). Un modèle de ce type présente certaines faiblesses, mais peut servir de base d'analyse intéressante pour comparer les résultats de modèles plus complexes et évaluer leur robustesse (Wooldridge, 2002). Les p-values ont été corrigées pour le biais majeur de ce genre de modèle, à savoir l'hétéroscédasticité du terme d'erreur.
- Un modèle Probit à une équation (Modèle 2) : il s'agit d'un modèle standard pour estimer une variable d'intérêt binaire, comme c'est le cas ici. Il comble la majorité des faiblesses du modèle précédent.
- Un modèle de probabilité linéaire à deux équations (Modèle 3) : similaire au premier, il estime simultanément le choix d'installation en zone rurale et le choix de spécialisation en animaux de compagnie.
- Un modèle biprobit (Modèle 4) : ce modèle estime simultanément les deux variables binaires évoquées précédemment à l'aide de modèles Probit. C'est le modèle qui répond le mieux à la problématique que l'on se propose d'étudier.

ii. Données et variables

La variable que l'on cherche à expliquer ici est la localisation en zone rurale. Nous avons choisi d'utiliser la classification en Unités Urbaines de l'Insee en 2010 (voir section II.B.2.) pour caractériser la ruralité de l'emplacement choisi par les vétérinaires de la base de données de l'Ordre National des vétérinaires.

Deux modèles parmi les quatre estimés (à savoir les Modèles 3 et 4) possèdent une deuxième variable estimée : le choix de spécialisation en « canine », qui est capté par la réponse « animaux de compagnie » à la catégorie « espèce traitée principale » du questionnaire.

L'objectif est de parvenir à expliquer l'augmentation ou la diminution de la probabilité de voir ces deux choix – localisation et spécialisation – varier selon les caractéristiques propres à chaque vétérinaire. Les caractéristiques choisies répondent à des justifications théoriques d'une part, et à des considérations pratiques d'autre part (les informations disponibles dans la base de données de l'Ordre National des Vétérinaires). Les variables sélectionnées sont regroupées dans le tableau 5.

Tableau 5. Liste des variables retenues pour l'analyse des facteurs de localisation des vétérinaires.

Intitulé	Description	Annee	Source
Zone rurale	1 si le vétérinaire est installé en zone rurale d'après le zonage Unités Urbaines de l'Insee	2010	INSEE
Ancienneté du diplôme	Nombre d'années depuis l'obtention du diplôme	2014	Ordre des vétérinaires
Nationalité française	1 si dispose de la nationalité française, 0 sinon	2014	Ordre des vétérinaires
Ecole vétérinaire : ENVA	1 si le vétérinaire est diplômé de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, 0 sinon	2014	Ordre des vétérinaires
Ecole vétérinaire : ENVL VETAGRO SUP	1 si le vétérinaire est diplômé de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, 0 sinon	2014	Ordre des vétérinaires
Ecole vétérinaire : ENVN - ONIRIS	1 si le vétérinaire est diplômé de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, 0 sinon	2014	Ordre des vétérinaires
Ecole vétérinaire : ENVV	1 si le vétérinaire est diplômé de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, 0 sinon	2014	Ordre des vétérinaires
Qualité : Femme	1 si le vétérinaire est de sexe féminin, 0 sinon	2014	Ordre des vétérinaires
Animaux de compagnie en espèce traitée principale.	1 si le vétérinaire a déclaré s'occuper d'animaux de compagnie en « espèce traitée principale », 0 sinon	2014	Ordre des vétérinaires
Mode d'exercice : Salarié	1 si le vétérinaire a déclaré exercer avec un statut salarié	2014	Ordre des vétérinaires

iii. Résultats

Les résultats du modèle biprobit suggèrent que les hommes ont plus tendance à être localisés en zone rurale ; les vétérinaires de nationalité étrangère semblent plus disposés à y être également installés, tandis que seul un diplôme de l'École nationale vétérinaire d'Alfort semble être un déterminant négatif à l'installation dans ce type de commune. L'ancienneté du diplôme semble également jouer un rôle négatif sur la probabilité d'être installé dans ces espaces.

La robustesse de ces résultats est renforcée par des résultats très similaires obtenus dans les trois autres modèles.

L'analyse est toutefois limitée par l'impossibilité technique de réaliser un modèle de type Probit à plusieurs équations en analysant également le possible effet de la spécialisation canine sur le choix de localisation. Idéalement, il serait nécessaire de disposer de deux variables : une variable de spécialisation choisie au cours des études et une variable d'espèce principale traitée actuellement.

En ce qui concerne le choix de s'occuper d'animaux de compagnie, la localisation en zone rurale est un facteur négatif, comme attendu. La formation de ENVN - ONIRIS et le statut salarié sont également négativement liés à l'exercice de la « canine ». A l'inverse, la formation de l'ENVA semble jouer un rôle positif sur la probabilité de choisir ce type de spécialisation, tout comme le fait d'être une femme.

Tableau 6. Résultats des estimations concernant le choix de localisation et la spécialisation des vétérinaires de la Base de données de l'Ordre National des Vétérinaires en 2014.

	Modèle 1 Modèle de probabilité linéaire (LPM)	Modèle 2 Probit	Modèle 3 LPM à deux équations	Modèle 4 Biprobit
Variable d'intérêt : Zone rurale				
Ancienneté du diplôme	-0.000400 ⁺ (0.096)	-0.00156 ⁺ (0.094)	-0.000498* (0.046)	-0.00184 ⁺ (0.058)
Nationalité française	-0.121*** (0.000)	-0.397*** (0.000)	-0.121*** (0.000)	-0.440*** (0.000)
Ecole vétérinaire :				
- ENVA	-0.0367*** (0.000)	-0.152*** (0.000)	-0.0375*** (0.000)	-0.118** (0.004)
- ENVL VETAGRO SUP	-0.0221* (0.033)	-0.0876* (0.036)	-0.0205 ⁺ (0.060)	-0.0489 (0.239)
- ENVN - ONIRIS	0.00505 (0.648)	0.0204 (0.629)	0.00664 (0.555)	0.0496 (0.240)
- ENVT	0.00172 (0.870)	0.00816 (0.841)	0.00490 (0.650)	0.0514 (0.205)
Genre : Femme	-0.0253*** (0.000)	-0.0966*** (0.000)	-0.0273*** (0.000)	-0.114*** (0.000)
Constante	0.316*** (0.000)	-0.464*** (0.000)	0.318*** (0.000)	-0.435*** (0.000)
Variable d'intérêt : Animaux de compagnie en espèce traitée principale.				
Zone rurale			-1.173*** (0.000)	-1.913*** (0.000)
Ancienneté du diplôme			-0.000114 (0.750)	0.000285 (0.749)
Mode d'exercice :				
Salarié			-0.0511*** (0.000)	-0.149*** (0.000)
Ecole vétérinaire :				
- ENVA			-0.0141 (0.427)	0.101** (0.004)
- ENVL VETAGRO SUP			-0.0330 ^e (0.048)	0.0135 (0.693)
- ENVN - ONIRIS			-0.0691*** (0.000)	-0.133*** (0.000)
- ENVT			-0.0201 (0.170)	0.0128 (0.695)
Genre : Femme			0.183*** (0.000)	0.580*** (0.000)
Constante			0.864*** (0.000)	0.630*** (0.000)
Athrho Constant				0.715*** (0.000)
Observations	17091	17091	16293	16293

Standard errors in parentheses: *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

C. Caractérisation et dynamique de l'offre vétérinaire au sein des territoires

Cette section vise tout d'abord à décrire la dynamique de l'offre vétérinaire au sein des territoires. L'objectif est ensuite d'analyser la distribution des vétérinaires au sein des territoires en 2014. Enfin, nous chercherons à identifier les facteurs explicatifs de cette distribution.

1. Evolution de l'offre vétérinaire dans les territoires entre 2007 et 2013

La base permanente des équipements de l'INSEE nous permet d'analyser l'évolution de l'offre vétérinaire dans les territoires entre 2007 et 2013. Au niveau national, le nombre de structures vétérinaires augmente de 22,3% entre 2007 et 2013, passant de 8 491 à 10 391 au cours de la période. Cette augmentation correspond à une augmentation annuelle moyenne de 3,2 %. Cette progression est plus forte au sein de l'espace rural. En effet, sur la période 2007 - 2013, le nombre de structures vétérinaires a augmenté de 4,6 % en moyenne par an dans le rural alors que ce taux est de 2,9% dans l'espace urbain.

Cette dynamique positive au sein de l'espace rural est cependant à nuancer, au vu d'une analyse réalisée à l'échelle des bassins de vie. En effet, la part des bassins de vie ruraux marqués par une absence de structures vétérinaires (3,5%) est plus forte que pour les bassins de vie urbains (2,2%). De plus, au sein de l'espace rural comme au sein de l'espace urbain, la dynamique est très variable selon les types de bassins de vie, leur niveau de polarisation et leur rapport aux aires urbaines. Comme Aubert *et al.* (2014), nous proposons de distinguer six types spatiaux de bassins de vie selon les caractéristiques des communes qui les constituent au vu du Zonage en Aires Urbaines de 2010 de l'INSEE :

- les bassins de vie des grands pôles urbains : cas où le pôle de service du bassin de vie est un grand pôle ;
- les bassins de vie périurbains des grandes aires urbaines : cas où 70% de la population du bassin de vie réside dans une commune périurbaine de grands pôles (mono ou multi-polarisée) ;
- les bassins de vie de moyens pôles urbains : cas où le pôle de service du bassin de vie est un pôle moyen ;
- les bassins de vie de pôles ruraux : cas où le pôle de service du bassin de vie est un petit pôle ;
- les bassins de vie ruraux sous influence urbaine : cas où plus de 70% de la population réside dans une couronne de moyens ou de petits pôles ou une commune multi-polarisée de moyennes ou petites aires urbaines ;
- les bassins de vie ruraux isolés : cas où plus de 70% de la population du bassin de vie réside dans une commune rurale isolée.

L'analyse de la dynamique d'évolution du nombre de structures vétérinaires entre 2007 et 2013 selon ces types de bassin de vie (voir tableau 7) montre qu'au sein de l'espace urbain ce sont les bassins de vie de grands pôles qui présentent la dynamique d'évolution la plus favorable. En effet, 76,9% des bassins de vie de cette catégorie voient leur nombre de structures vétérinaires augmenter entre 2007 et 2013. A l'inverse, parmi les bassins de vie ruraux, la dynamique d'évolution des structures

vétérinaires apparaît plus défavorable pour les bassins de vie ruraux sous influence urbaine que pour les autres types de bassins de vie ruraux. En effet, dans cette catégorie, 8,1% des bassins de vie n'ont pas de structure vétérinaire et 15,4% ont vu le nombre de ces structures diminuer entre 2007 et 2013, alors que ces proportions sont respectivement de 1,0% et 13,7% pour les bassins de vie de pôles ruraux et de 5,3% et 10,6% pour les bassins de vie ruraux peu polarisés et isolés. Ainsi, il semblerait que l'influence urbaine puisse jouer de manière négative sur l'évolution de l'offre vétérinaire au sein des espaces ruraux proches.

Tableau 7. Dynamique d'évolution du nombre de structures vétérinaires entre 2007 et 2013 selon le type de bassins de vie.

	Aucune structure vétérinaire	Diminution	Maintien	Augmentation	Ensemble
Bassins de vie de grands pôles	0,0 %	10,9 %	11,4 %	76,9 %	100 %
Bassins de vie périurbains des grandes aires urbaines	3,5 %	9,9 %	40,0 %	46,6 %	100 %
Bassins de vie moyens pôles	0,0 %	18,3 %	27,8 %	54,0 %	100 %
Bassins de vie de pôles ruraux	1,0 %	13,7 %	38,5 %	46,3 %	100 %
Bassins de vie ruraux sous influence urbaine	8,1 %	15,4 %	38,2 %	38,2 %	100 %
Bassins de vie ruraux isolés	5,3 %	10,6 %	32,8 %	51,3 %	100 %
Ensemble	2,7 %	12,1 %	33,7 %	51,2 %	100 %

Source : Base permanente des équipements, INSEE, 2007-2013.

2. Distribution de l'offre vétérinaire au sein des territoires en 2014

La base de données du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires nous a permis de produire des cartes illustrant la localisation des vétérinaires en France. A titre d'exemples, les figures 7 et 8 présentent la localisation des vétérinaires déclarant au moins une compétence en animaux de rente.

Figure 7. Répartition, par commune, des vétérinaires déclarant au moins une compétence en animaux de rente en France, en fonction de la domiciliation professionnelle administrative.

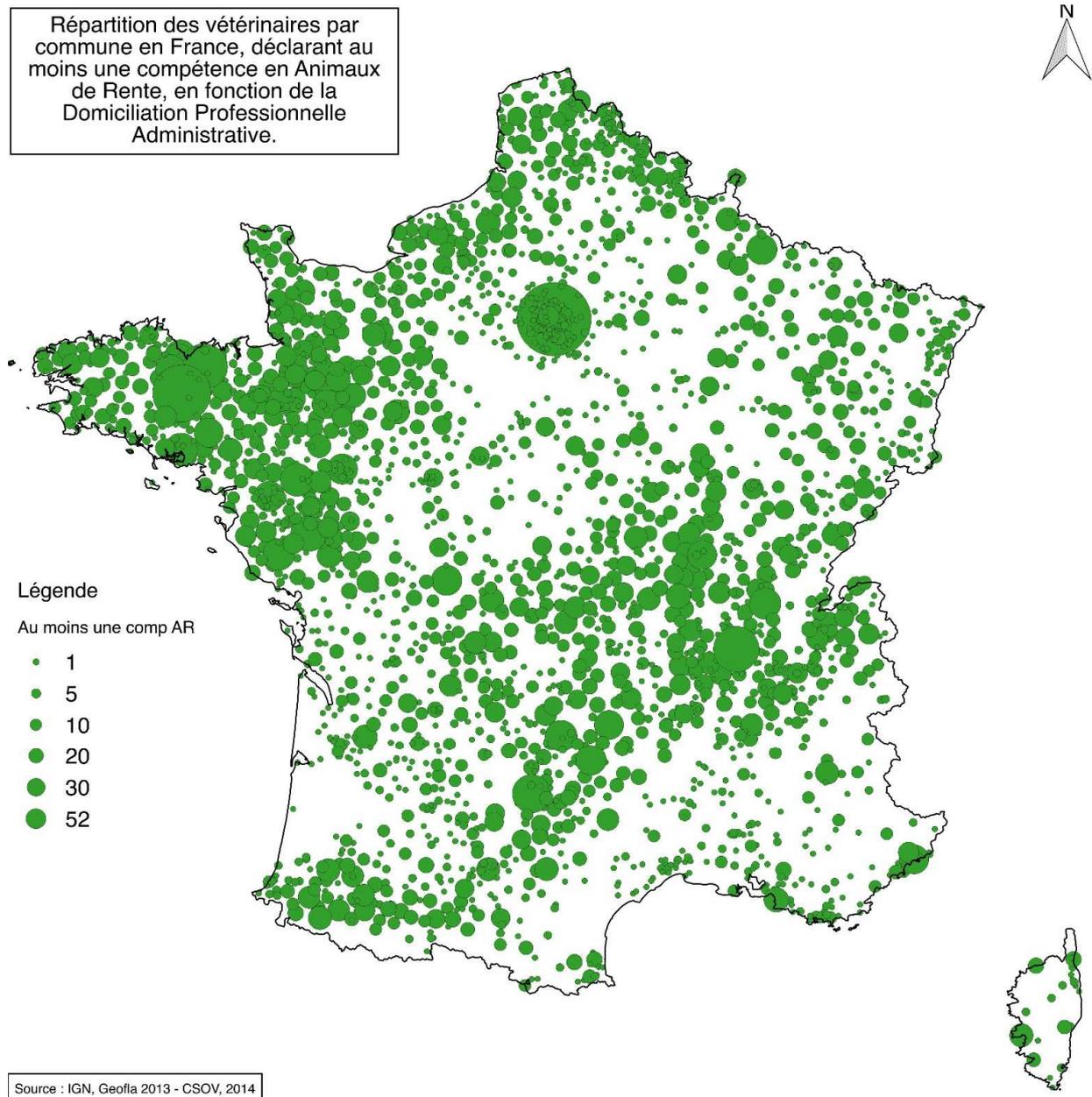
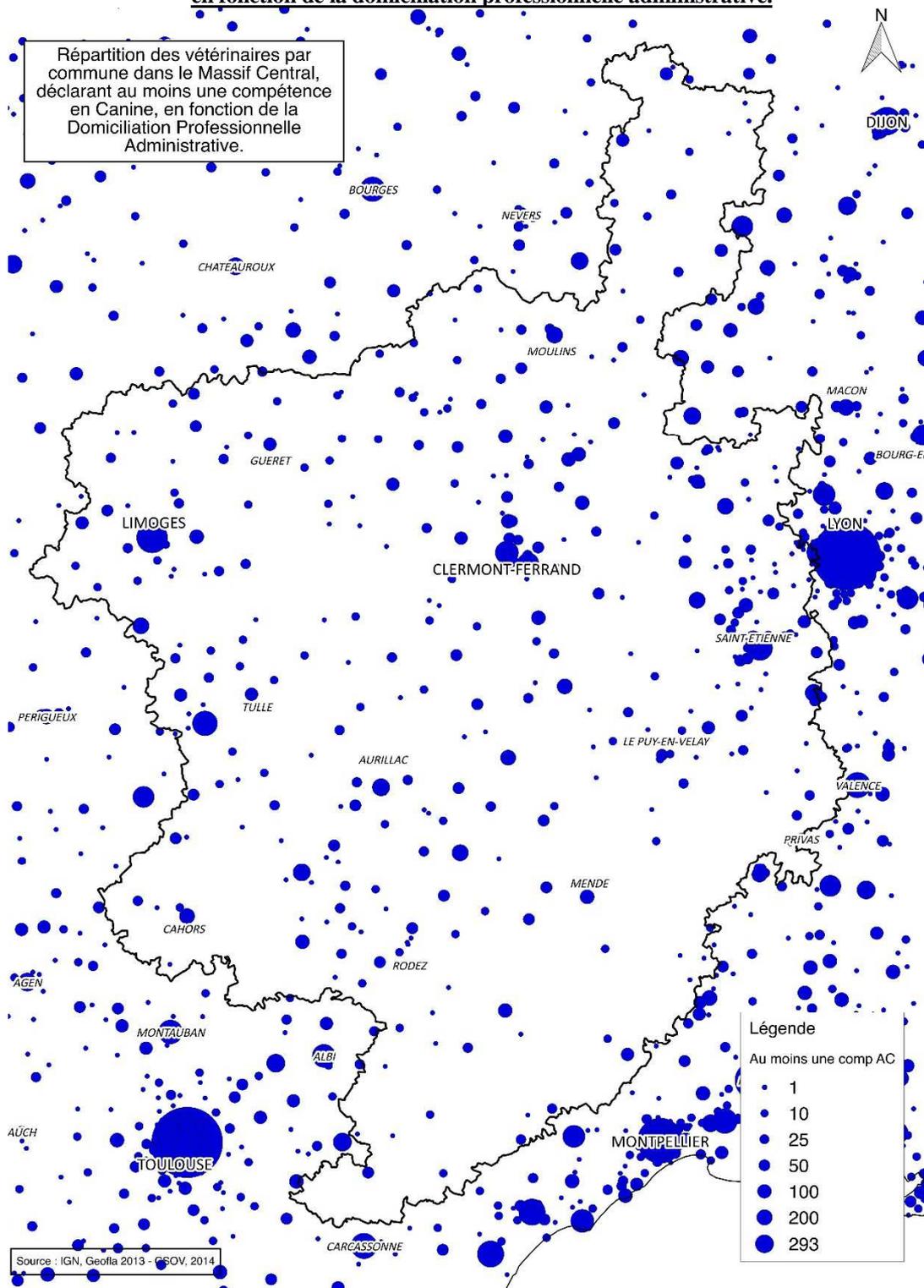


Figure 8. Répartition, par commune, des vétérinaires déclarant au moins une compétence en animaux de rente dans le Massif central, en fonction de la domiciliation professionnelle administrative.



Afin d’aller au-delà de cette vision statique et non analytique de la répartition des vétérinaires en France, nous proposons deux voies d’approfondissement : (i) une analyse des facteurs explicatifs de l’offre vétérinaire au sein des territoires en 2014 (section II.C.3) ; (ii) une tentative de caractérisation et de repérage des déserts vétérinaires en France (section II.D).

3. Facteurs explicatifs de l'offre vétérinaire au sein des territoires en 2014

L'objectif de cette section est d'analyser l'influence des caractéristiques des bassins de vie sur le niveau de l'offre vétérinaire au sein de ces territoires en 2014. Cette analyse repose sur l'interprétation des résultats obtenus à partir de différentes estimations économétriques. Celles-ci ont été réalisées à partir de données extraites de la base de l'Ordre National des Vétérinaires et agrégées à l'échelle Bassin de vie. Dans cette section, nous présenterons tout d'abord les modèles économétriques choisis, puis les données et variables utilisées et enfin les résultats ainsi que leur interprétation.

i. Modèles économétriques

Le phénomène que l'on cherche à expliquer est l'influence des caractéristiques des territoires sur la présence plus ou moins forte de vétérinaires de la « rurale ». Par conséquent, la variable dépendante des modèles économétriques correspond au nombre de vétérinaires de la « rurale » Y présents dans le bassin de vie i en 2014. Comme beaucoup de données de comptage, cette variable dépendante est caractérisée par une distribution non normale. Le modèle économétrique le plus approprié pour ce type de données est alors un modèle de Poisson ou un modèle Négatif Binomial (Wooldridge, 2002).

Dans le cas du modèle de Poisson, nous supposons que la variable expliquée Y_i sachant l'ensemble des variables explicatives X_i suit une distribution de Poisson et qu'elle prend alors la forme suivante :

$$\Pr (Y_i = y_i | x_i) = \frac{e^{-\mu_i} \mu_i^{y_i}}{y_i!}$$

Le choix entre le modèle de Poisson et le modèle Négatif Binomial repose essentiellement sur la distribution de la variable dépendante. En effet, le modèle de Poisson repose sur une hypothèse d'équidispersion, selon laquelle la variance de la variable dépendante est égale à sa moyenne :

$$E(Y_i = y_i | x_i) = \mu_i$$

$$V(Y_i = y_i | x_i) = \mu_i$$

Dans notre cas, on observe une surdispersion de la variable dépendante. Autrement dit, la variance de Y_i est plus élevée que sa moyenne. Ceci nous amène à opter pour un modèle Négatif Binomial plutôt que pour un modèle de Poisson. En effet, le modèle Négatif Binomial permet de relâcher l'hypothèse d'équidispersion en introduisant, dans la moyenne, un terme d'hétérogénéité inobservée noté λ (Cameron et Trivedi, 1986). La moyenne Y_i devient donc conditionnelle et la distribution conditionnelle Y_i prend la forme suivante :

$$\Pr (Y_i = y_i | x_i, u_i) = \frac{e^{-\lambda_i \mu_i} (\lambda_i \mu_i)^{y_i}}{y_i!}$$

L'estimation canonique de ce modèle est le Maximum de Vraisemblance (noté ML). Or, si nous soupçonnons que la distribution ne suit pas exactement une loi de Poisson, l'estimateur utilisé est celui du Quasi Maximum de vraisemblance. L'estimateur du Maximum de Vraisemblance permet d'estimer

un ensemble de paramètres de telle sorte que la probabilité d'obtenir notre échantillon soit maximisée (échantillon sur lequel nous travaillons). La fonction de vraisemblance s'écrit :

$$L(Y_i = y_i | x_i, u_i) = \prod_{i=1}^n \left(\frac{e^{-\lambda_i \mu_i} (\lambda_i \mu_i)^{y_i}}{y_i!} \right)$$

Le logarithme de la fonction de vraisemblance est maximisé, plutôt que la fonction elle-même.

Ainsi, nous avons utilisé, dans notre analyse, un modèle de Poisson ainsi qu'un modèle binomial négatif, puis nous avons introduit une dimension spatiale dans le modèle de Poisson afin de prendre en compte d'éventuelles interactions spatiales concernant la distribution géographique des vétérinaires. L'installation des vétérinaires dans un territoire peut être conditionnée par la présence, plus ou moins importante, d'autres vétérinaires dans les territoires voisins. Si nous ne tenons pas compte de cette influence, nous occultons un problème d'autocorrélation spatiale éventuel. Nous avons donc introduit dans un modèle la variable **WNb véto rural** qui correspond à la spatiale décalée de la variable expliquée, c'est-à-dire le nombre moyen de vétérinaires de « la rurale » situés dans les bassins de vie voisins du bassin de vie analysé.

ii. Données et variables

En lien avec la littérature, nous avons cherché à analyser l'influence sur le nombre de vétérinaires de « la rurale » de quatre grands types de facteurs.

- **Les facteurs de demande : caractéristiques agricoles et de l'élevage**

Nous avons introduit trois variables différentes pour prendre en compte l'influence des caractéristiques agricoles et celles de l'élevage dans les bassins de vie.

Tout d'abord, nous supposons que les vétérinaires se localisent dans les bassins de vie où la demande est la plus élevée. Ainsi, les vétérinaires pratiquant la rurale seraient d'autant plus nombreux que le nombre d'exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage est important. Pour tester cette hypothèse, nous avons intégré la variable **Nbre élevages**. Cette variable a été construite à partir du fichier de dénombrement des entreprises de l'INSEE de 2013 et correspond au nombre d'établissements agricoles spécialisés dans l'élevage.

Au-delà de l'effet du volume de la demande et du nombre d'exploitations d'élevage, nous avons voulu tester l'effet des caractéristiques agricoles. Selon Le Bail *et al.* (2010), les vétérinaires s'installent dans un territoire en fonction de leurs perspectives de carrières et de la vision qu'ils ont de l'avenir de l'élevage. Nous pouvons supposer alors que le vieillissement de la population agricole peut avoir un effet négatif sur le nombre de vétérinaires de « la rurale ». Pour tester cette hypothèse, nous avons introduit la variable **Agriculteurs 55 ans+**. Cette variable, calculée à partir des données du Recensement Général de la Population de 2012 (RGP, 2012), correspond à la part des agriculteurs recensés qui ont plus de 55 ans.

Enfin, nous avons également intégré une variable **Altitude**. Cette variable, extraite de la base de données Geofla[®] de l'IGN, permet de prendre en compte l'influence de la topographie mais également de manière indirecte celle du type de l'élevage. Nous supposons que plus l'altitude est importante, plus l'élevage est extensif et nous nous attendons à ce que le nombre de vétérinaires de « la rurale » soit moins important dans les zones marquées par l'élevage extensif. A l'inverse, plus l'altitude est importante et plus les temps de trajet pour les vétérinaires sont élevés, ce qui nécessiterait un nombre plus important de vétérinaires disponibles pour le même nombre d'éleveurs.

- **Les facteurs d'attractivité résidentielle : offre de services et aménités**

La revue de littérature met en évidence l'influence potentielle de l'offre d'aménités et de services (et notamment de services publics) sur la localisation résidentielle. Nous avons de ce fait intégré dans nos estimations quatre variables explicatives relatives à ces facteurs d'attractivité.

L'offre de loisirs semble être un facteur déterminant dans le choix de localisation des médecins (Dionne *et al.*, 1987 ; Chomitz, 1998). Par analogie, on peut donc supposer que ce facteur joue également sur la localisation des vétérinaires. L'accès à une offre diversifiée des équipements de loisirs a été évalué à travers un indice de gravité calculé à partir des données de la Base Permanente des Equipements de l'INSEE de 2014 et d'un distancier construit à partir du logiciel Odomatrix^{®5}. Cet indicateur vise à refléter à la fois la diversité des équipements de loisirs présents au sein du bassin de vie et la distance moyenne à parcourir pour les atteindre. Ainsi, la variable **Diversité loisirs** augmente lorsque le nombre de biens d'équipements de loisirs augmente et/ou que la distance diminue.

Selon Olfert *et al.* (2012), la proximité à l'école semble être un critère déterminant dans le choix de localisation des vétérinaires. Dans la mesure où les écoles sont largement présentes sur l'ensemble du territoire français, nous avons choisi d'intégrer l'influence de la localisation des services d'éducation plutôt à travers la distance moyenne au collège le plus proche. Cette variable **Distance collègue** a été calculée à partir de la base des équipements de l'INSEE de 2014 et en procédant au calcul des distances grâce au logiciel Odomatrix[®]. Afin de tenir compte de l'influence de l'offre de soins, nous avons également introduit une variable **Distance urgences**, élaborée selon le même principe que la variable précédente.

Enfin, afin d'intégrer l'héliotropisme et l'attractivité résidentielle exercée par les zones littorales, nous avons introduit une variable d'aménité **Littoral**. Cette variable correspond à une variable indicatrice qui prend la valeur 1 si le bassin de vie est considéré comme littoral par l'Observatoire National de la Mer et du Littoral⁶ ou 0 sinon.

⁵ ODOMATRIX, INRA UMR 1041 CESAER, d'après IGN Route 500[®], RGC[®].

⁶ Source : <http://www.onml.fr/outil-de-cartographie/donnees-statistiques/>

- **Les facteurs sociodémographiques**

Suivant Olfert *et al.* (2012), nous faisons l'hypothèse que la localisation des vétérinaires dépend également des caractéristiques sociodémographiques des bassins de vie. Nous supposons en premier lieu que la taille de la population du bassin de vie peut avoir un effet sur le nombre de vétérinaires de « la rurale ». En effet, plus la taille de la population est élevée, plus le nombre de biens et services auxquels les vétérinaires peuvent accéder est important. Ainsi, la taille de la population peut avoir un effet à travers le marché de consommation des biens et de services. Elle peut également influencer le nombre de vétérinaires à travers le fonctionnement du marché de l'emploi (Duranton et Puga, 2003), dans la mesure où le choix de localisation découle bien souvent d'une décision au sein du ménage et que l'autre membre du ménage peut être salarié (et non vétérinaire) et ainsi dépendre plus directement du marché de l'emploi. Nous avons donc introduit une variable **Population**, qui correspond au nombre total d'habitants au sein du bassin de vie en 2012, et qui a été extraite des données du Recensement Général de la Population. De la même manière, nous avons fait l'hypothèse que la dynamique d'emploi du territoire pouvait avoir un effet sur le nombre de vétérinaires.

Nous avons de ce fait introduit une variable **Actifs occupés**, correspondant au nombre d'actifs entre 15 ans et 64 ans et ayant un emploi et calculée à partir des données du Recensement Général de la Population (RGP) de 2012. Enfin, nous faisons l'hypothèse que les vétérinaires se localisent davantage dans les zones plus riches, toutes choses égales par ailleurs. Pour tester cette hypothèse, nous avons introduit la variable **Revenu**, qui correspond au revenu médian de la population et qui a été extraite des données du RGP de 2012.

- **Les facteurs géographiques**

Au-delà de l'influence de la taille du bassin de vie en termes de population, nous avons également voulu tester l'influence du niveau d'agglomération et des caractéristiques du bassin de vie selon un gradient urbain-rural. Pour ce faire, nous avons introduit des variables indicatrices (ou dummies) permettant de prendre en compte l'influence du type de bassins de vie au vu de sa composition communale et de la classification de ces communes selon le Zonage en Aires Urbaines de 2010 (voir en annexe 2). Partant des catégories de bassins de vie telles que définies dans la section II.C.1., quatre dummies ont été introduites dans les estimations :

- **BV urbain** : elle prend la valeur 1 si le bassin de vie est urbain et 0 sinon. Ces bassins de vie urbains regroupent les bassins de vie des grands pôles urbains et les bassins de vie de moyens pôles urbains.

- **BV périurbain** : elle prend la valeur 1 si le bassin de vie est considéré comme périurbain et 0 sinon. Ces bassins de vie périurbains regroupent les bassins de vie périurbains des grandes aires urbaines et les bassins de vie ruraux sous influence urbaine.

- **BV pôle rural** : elle prend la valeur 1 si le bassin de vie est un bassin de vie de pôles ruraux et 0 sinon.

- **BV rural isolé** : elle prend la valeur 1 si le bassin de vie est rural isolé et 0 sinon.

iii. Résultats

L'analyse de l'influence de ces différents facteurs sur le nombre de vétérinaires de la rurale au sein des bassins de vie en 2014 a été réalisée en plusieurs temps. Nous avons, tout d'abord, estimé un modèle de Poisson (Modèle 1). Cependant, la moyenne de la variable expliquée est de 4,33 et sa variance est de 58,92, soit près de 13 fois plus. Nous pouvons donc suspecter un problème de surdispersion de la variable expliquée, hypothèse confirmée par la réalisation d'un test de surdispersion. De ce fait, nous nous sommes tournés dans un deuxième temps vers un modèle Négatif Binomial (Modèle 2). Enfin, la présence d'autocorrélation spatiale dans nos modèles est à craindre. En effet, il se peut que la présence des vétérinaires dans un bassin de vie soit liée à la présence de vétérinaires dans les bassins de vie voisins. Afin de révéler cet éventuel problème d'autocorrélation spatiale, nous avons réalisé un test de Moran sur le nombre de vétérinaires pratiquant la rurale en 2014. Ce test fait effectivement ressortir la présence d'autocorrélation spatiale. Pour contrôler cet effet et pour tenter de pallier ce biais, nous avons dans une troisième étape introduit une variable expliquée spatiale décalée (Modèle 3) et estimé un modèle linéaire généralisé (GLM). Les résultats des Modèles 1, 2 et 3 restent très proches (voir tableau 8), ce qui montre la robustesse de notre modèle.

Les résultats des modèles mettent en évidence l'influence du niveau de la demande agricole mais également celle des caractéristiques des exploitations agricoles. Ainsi, comme nous le supposions, le nombre de vétérinaires de « la rurale » au sein d'un bassin de vie augmente avec le nombre d'exploitations spécialisées dans l'élevage. A l'inverse, le vieillissement des agriculteurs a un effet négatif, dans la mesure où une augmentation de la part des agriculteurs de plus de 55 ans dans un bassin de vie s'accompagne d'une diminution du nombre de vétérinaires de « la rurale ».

En ce qui concerne les facteurs d'attractivité résidentielle, les résultats obtenus sont inversés par rapport aux résultats attendus. En effet, on observe que, toutes choses égales par ailleurs, la diversité des équipements de loisirs ainsi que la proximité des collèges ou encore le caractère littoral ont un effet négatif sur le nombre de vétérinaires de « la rurale ». De même, contrairement à ce que l'on pouvait attendre, les vétérinaires de « la rurale » semblent relativement peu sensibles aux caractéristiques sociodémographiques du bassin de vie. Ainsi, aucun effet significatif n'apparaît en ce qui concerne la population et les actifs occupés. Et le niveau de revenu médian de la population a un effet négatif sur le nombre de vétérinaires de « la rurale ». En effet, une augmentation du revenu médian s'accompagne d'une diminution du nombre de vétérinaires de « la rurale ».

Enfin, les résultats des estimations montrent que le niveau d'agglomération au sein d'un bassin de vie et son caractère urbain plus affirmé joue sur le nombre de vétérinaires de « la rurale ». Ainsi, le fait d'être un bassin de vie périurbain, de pôle rural ou rural isolé a un effet négatif sur le nombre de vétérinaires par rapport à un bassin de vie urbain.

Le tableau des résultats présente, pour chaque variable, la valeur des coefficients dans les colonnes impaires et les effets marginaux dans les colonnes paires. Il n'est pas très pertinent d'interpréter les effets marginaux tels quels dans le cas des modèles de comptage puisqu'ils dépendent de la valeur des variables et de celle des coefficients. Cependant, ils peuvent permettre de hiérarchiser les variables les plus influentes. Ainsi, nous pouvons voir que c'est la diversité des équipements de loisirs qui a l'impact le plus important sur le nombre de vétérinaires pratiquant la rurale, suivie de la part des agriculteurs de plus de 55 ans, puis du type de bassin de vie, du littoral et du nombre d'exploitations agricoles

spécialisées dans l'élevage. Enfin, les effets marginaux du revenu moyen et de la distance au collège le plus proche sont quasiment nuls. Dans l'ensemble, les effets marginaux sont relativement faibles.

Ainsi, cette première analyse économétrique tend à montrer que le nombre de vétérinaires de « la rurale » au sein des bassins de vie dépend essentiellement de ses caractéristiques agricoles et de son caractère plus ou moins urbanisé, mais peu de ses caractéristiques sociodémographiques (revenu, emploi) et de l'offre de services (notamment de services publics).

Peu de travaux scientifiques ont abordé la question de la localisation des vétérinaires. Il est de ce fait difficile de comparer et de discuter les résultats obtenus avec ceux d'autres études. Par ailleurs, les données dont on dispose ne concernent que l'année 2014. Elles ne permettent pas ainsi de contrôler les biais potentiels liés à des variables explicatives inobservées, ce qui serait possible avec des données disponibles sur plusieurs années et des modèles en données de panel. Par conséquent, ces premières analyses mériteraient d'être poursuivies pour voir si ces résultats sont confortés à la vue d'analyses plus approfondies.

**Tableau 8. Résultats des estimations réalisées sur le nombre de vétérinaires de « la rurale »
au sein des Bassins de vie en 2014.**

	Modèle 1 : Poisson		Modèle 2 : Négatif binomial		Modèle 3 : Spatial (GLM)	
	coef.	ME	coef.	ME	coef.	ME
Constant	2.330*** (0.127)		2.071*** (0.205)		1.840*** (0.151)	
Nbre élevages	0.00192*** (4.84e-05)	0.00658*** (0.000173)	0.00283*** (0.000138)	0.00921*** (0.000464)	0.00185*** (5.04e-05)	0.00631*** (0.000179)
Agriculteurs 55ans+	-0.701*** (0.148)	-2.402*** (0.506)	-0.549** (0.224)	-1.788** (0.729)	-0.575*** (0.150)	-1.963*** (0.509)
Altitude	-7.21e-05 (5.30e-05)	-0.000247 (0.000182)	3.56e-05 (8.41e-05)	0.000116 (0.000274)	2.48e-06 (5.43e-05)	8.45e-06 (0.000185)
Diversité loisirs	-76.70*** (12.78)	-262.8*** (43.62)	-73.90*** (19.83)	-240.8*** (64.57)	-76.36*** (12.81)	-260.4*** (43.54)
Distance collègues	2.89e-05** (1.45e-05)	9.91e-05** (4.97e-05)	3.14e-05* (1.88e-05)	0.000102* (6.12e-05)	2.85e-05** (1.45e-05)	9.71e-05** (4.93e-05)
Distance urgences	-1.46e-05 (9.96e-06)	-4.99e-05 (3.41e-05)	-1.17e-05 (1.08e-05)	-3.80e-05 (3.53e-05)	-1.42e-05 (9.95e-06)	-4.83e-05 (3.39e-05)
Littoral ⁷	-0.237*** (0.0467)		-0.233*** (0.0710)		-0.151*** (0.0489)	
Population	1.28e-07 (7.46e-07)	4.37e-07 (2.55e-06)	-6.99e-07 (2.97e-06)	-2.28e-06 (9.68e-06)	6.99e-07 (7.53e-07)	2.38e-06 (2.57e-06)
Actifs occupés	2.79e-06 (1.83e-06)	9.56e-06 (6.27e-06)	6.47e-06 (7.45e-06)	2.11e-05 (2.43e-05)	1.46e-06 (1.85e-06)	4.97e-06 (6.30e-06)
Revenu	-2.92e-05*** (5.18e-06)	-0.000100*** (1.76e-05)	-3.51e-05*** (7.91e-06)	-0.000115*** (2.57e-05)	-3.13e-05*** (5.22e-06)	-0.000107*** (1.77e-05)
BV périurbain	-0.557*** (0.0352)		-0.385*** (0.0580)		-0.575*** (0.0353)	
BV pôle rural	-0.346*** (0.0350)		-0.313*** (0.0608)		-0.360*** (0.0351)	
BV rurale isolée	-0.389*** (0.0494)		-0.331*** (0.0806)		-0.424*** (0.0498)	
WNb véto rural					18.26*** (2.970)	62.27*** (10.09)
Nb obs.	1 627	1 627	1 627	1 627	1 627	1 627

Standard errors in parentheses
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

⁷ Les effets marginaux des dummies ne sont pas calculés en fonction du point moyen (ce qui ne serait pas pertinent pour ce type de variable).

D. Vers une identification des déserts vétérinaires en France

L'objectif de cette section est d'apporter des éléments de réflexion sur la notion de désert vétérinaire et d'identifier et caractériser les zones marquées par une faible accessibilité de l'offre vétérinaire.

1. Les déserts vétérinaires : un phénomène difficile à objectiver

La notion de désert vétérinaire est relativement récente et fait l'objet de peu de travaux, qu'ils soient scientifiques ou institutionnels. Cette notion peut cependant être rapprochée de la notion de désert médical qui a davantage fait l'objet de travaux, d'analyses et de diagnostics par le passé (Barbat-Bussière, 2009). En outre, les pouvoirs publics se sont saisis de cette question et la lutte contre les déserts médicaux est dorénavant affichée comme une priorité absolue en termes d'intervention publique en matière de santé (Pacte Territoire Santé).

i. Les enseignements tirés des travaux sur les déserts médicaux

Qu'elle concerne les médecins ou les vétérinaires, la notion de désert est employée pour décrire une zone « déficitaire », qui présente une pénurie de services et donc au sein de laquelle la demande de service est supérieure à l'offre. Elle recouvre plusieurs aspects qui contribuent à la dégradation du service rendu à la population :

- le risque d'éloignement : à un premier niveau, l'insuffisance de l'offre au regard de la demande rend l'accès au médecin ou au vétérinaire plus compliqué. Les distances à parcourir par les patients pour bénéficier des soins ou par les vétérinaires pour fournir les soins s'allongent, ce qui contribue à dissuader les premiers de se soigner correctement et à dégrader les conditions de travail des seconds.
- la disparition totale du service : dans les cas extrêmes, l'insuffisance de l'offre de services peut aboutir à la perte totale du service et la continuité territoriale en termes de soin n'est alors plus assurée.

L'identification des zones de « désert » passe donc par la comparaison entre le niveau de l'offre et celui de la demande. Dès 2004, la loi relative à l'Assurance maladie (Loi n°2004-810 du 13 août 2004) mettait l'accent sur les déserts médicaux et laissait aux Missions Régionales de Santé (MRS) le soin de déterminer les critères à prendre en compte pour identifier les « zones déficitaires ». La circulaire du 14 janvier 2005⁸ permettait de fixer un cadre à ce travail et recommandait la prise en compte de deux critères principaux dans l'identification de ces zones : la densité d'une part et l'activité médicale (consultations et visites) d'autre part. Par ailleurs, elle indiquait également des seuils à partir desquels une zone peut être considérée comme déficitaire. Ainsi, selon cette circulaire, lorsque plus de la moitié des médecins du territoire a une activité supérieure de 30% à 50% à l'activité moyenne nationale et que la densité des praticiens est inférieure de 30% à la moyenne nationale, ce territoire pourrait être considéré comme déficitaire. Elle préconisait enfin une adaptation locale, de manière à mieux prendre en compte les particularités des territoires et citait quelques critères complémentaires qui pouvaient

⁸ Circulaire DHOS/03/DSS/UNCAM n°2005-63 du 14 janvier 2005 relative aux "orientations propres à l'évolution de la répartition territoriale des professionnels de santé libéraux et aux modalités opérationnelles de définition des zones géographiques en vue de l'attribution d'aides aux médecins généralistes"

également être intégrés, au-delà de la densité et de l'activité médicale : délai d'accès au médecin généraliste, part des personnes de plus de 75ans, fragilités sociales plus globales...

Ce petit détour par la notion de désert médical met en évidence le fait que la détermination des zones de déserts vétérinaires nécessiterait d'une part d'identifier les critères permettant de qualifier l'insuffisance de l'offre au regard de la demande et d'autre part de fixer, pour chacun de ces indicateurs, des seuils à partir desquels on peut considérer que ces zones sont réellement déficitaires. Il montre également que ces méthodes statistiques, qui permettent de fixer un premier cadre, doivent être confrontées à l'expérience d'acteurs territoriaux (à l'image des MRS) de manière à mieux prendre en compte les spécificités des territoires.

ii. Les difficultés rencontrées dans l'analyse statistique des déserts vétérinaires

La transposition de cette méthodologie à la problématique vétérinaire se confronte à plusieurs difficultés.

La première difficulté découle du fait que l'offre vétérinaire est diverse et qu'on ne connaît pas avec exactitude le niveau de l'offre vétérinaire portant sur les animaux d'élevage. En effet, comme nous avons pu le voir dans la section II.A.3., on peut distinguer en théorie les vétérinaires de « la rurale », tournés vers les soins apportés aux animaux d'élevage, et les vétérinaires de « la canine », tournés vers les soins aux animaux de compagnie. Mais l'existence d'une catégorie mixte, apportant des soins à la fois aux animaux d'élevage et aux animaux de compagnie, rend la distinction entre ces deux premières catégories ardue et il est difficile d'identifier avec précision le niveau de l'offre de soins concernant uniquement les animaux d'élevage. Cette difficulté se double du fait que l'on a accès aux données relatives à la démographie vétérinaire mais pas aux données relatives à l'activité réelle des vétérinaires, ce qui ne nous permet donc pas d'identifier les zones où les vétérinaires sont en sous ou en sur activité.

La deuxième difficulté vient du fait que, même si l'on connaissait avec exactitude l'offre vétérinaire tournée vers les animaux d'élevage, la demande est extrêmement hétérogène et que les besoins en soin varient fortement puisqu'ils dépendent du type d'animaux (ex : bovins, ovins, caprins...) mais aussi du type d'élevage (ex : extensif versus intensif). Se pose alors la question de la manière la plus pertinente d'évaluer la demande de soins. En d'autres termes, faut-il comparer le nombre de vétérinaires de « la rurale » au nombre d'exploitations d'élevage, au nombre de têtes, au nombre d'UGB ?

Enfin, la troisième difficulté concerne l'établissement de seuils à partir desquels on peut considérer que la situation est difficile et que la zone est déficitaire. Doit-on considérer comme déserts vétérinaires uniquement les zones où il n'y a pas du tout de vétérinaire de « la rurale » ? Et si non, à partir de quel niveau de densité vétérinaire doit-on considérer une zone comme déficitaire ? La fixation des seuils est d'autant plus délicate que peu d'études statistiques se sont penchées sur la question de l'offre de soins vétérinaires.

2. Un essai d'approche statistique et cartographique des déserts vétérinaires

Malgré ces difficultés, nous avons tenté d'apporter des éléments d'analyse statistique permettant d'aborder à un premier niveau les zones déficitaires en ce qui concerne les vétérinaires de « la rurale ».

i. Les différents indicateurs permettant d'appréhender la « disponibilité » de l'offre vétérinaire « rurale »

Compte tenu des données dont nous disposons, nous avons choisi de croiser trois indicateurs différents pour approcher différents aspects liés à une insuffisance de l'offre vétérinaire « rurale ».

Le premier critère que nous avons retenu est un critère classique : celui de la densité. Nous avons de ce fait intégré dans notre analyse le nombre de vétérinaires de « la rurale » ramené au nombre d'exploitations agricoles au sein des bassins de vie. Cet indicateur a été calculé à partir d'une part de la Base de l'Ordre National des Vétérinaires et d'autre part des données issues du fichier de dénombrement des entreprises de l'INSEE de 2013.

Afin de prendre en compte le risque d'éloignement, nous avons complété ce premier critère par un deuxième critère : celui de la distance moyenne au vétérinaire de « la rurale » le plus proche. Plus précisément, nous avons ici calculé, pour chaque bassin de vie, la moyenne des distances qui séparent chaque commune non pourvue en vétérinaire « de la rurale » de la commune la plus proche au sein de laquelle se trouve un vétérinaire de « la rurale ». Ce calcul a été réalisé à partir des données de la Base de l'Ordre National des Vétérinaires et d'un distancier construit à partir du logiciel Odomatrix^{®9}.

Enfin, nous avons intégré dans notre analyse un troisième indicateur complémentaire : un indicateur d'accessibilité de type gravitaire. Cet indicateur permet de croiser à la fois l'offre de structures vétérinaires, la demande potentielle et la distance qui sépare les deux et permet ainsi de mieux prendre en compte les effets de congestion. Il a été calculé à partir des données de la Base Permanent des Equipements de l'INSEE de 2014, du Recensement Général de la Population de 2012 et d'un distancier construit à partir du logiciel Odomatrix[®] et en utilisant la formule suivante (Luo et Qi 2009) :

$$A_i^G = \sum_{j=1}^n \frac{S_j d_{ij}^{-2}}{\sum_{k=1}^m P_k d_{kj}^{-2}}$$

Où A_i^G correspond à l'indice d'accessibilité au sein de la commune i , où n et m correspondent respectivement aux communes où sont localisés les structures vétérinaires et la population.

S_j représente le nombre de structures vétérinaires dans les communes j qui se situent dans un rayon de 50km de la commune i . Ainsi le numérateur est un indicateur de gravité simple concernant l'offre de structures vétérinaires pour la commune i et correspond à la somme de toutes les structures vétérinaires environnantes pondérée par l'inverse de la distance au carré. Le dénominateur permet de prendre en compte la demande potentielle. En effet, P_k représente la population dans les communes k situées à moins de 50km de la commune j . Et le dénominateur de l'indicateur A_i^G est un indicateur

⁹ ODOMATRIX, INRA UMR 1041 CESAER, d'après IGN Route 500[®], RGC[®].

de gravité simple concernant la demande pour la commune j et correspond à la somme de la population environnante pondérée par l'inverse de la distance au carré.

Ainsi, l'indicateur A_i^G augmente si l'offre de structures vétérinaires augmente mais aussi si la demande potentielle ou encore la distance entre offre et demande diminuent. En d'autres termes, plus cet indicateur de gravité est élevé, plus l'accessibilité aux infrastructures vétérinaires est élevée.

ii. Classification des bassins de vie selon le niveau d'accessibilité de l'offre vétérinaire

Afin de réaliser une typologie des bassins de vie selon le niveau d'accessibilité de l'offre vétérinaire au regard de la demande, nous avons croisé ces trois indicateurs (densité, distance et indice de gravité) et réalisé une classification ascendante hiérarchique (CAH). Cette méthode nous a permis de regrouper les bassins de vie dont les valeurs sur l'ensemble de ces trois indicateurs étaient proches.

Les résultats de la CAH nous amènent à distinguer 4 classes de bassins de vie en fonction du niveau d'accessibilité de l'offre vétérinaire, au vu des trois indicateurs choisis. Ainsi, selon cette analyse, plus du tiers des bassins de vie ont un niveau d'accessibilité de l'offre vétérinaire élevé. Ce niveau est moyen pour un tiers des bassins de vie. Un bassin de vie sur cinq a un niveau plutôt faible et enfin 7% des bassins de vie ont un niveau très faible (voir annexe 3).

iii. Caractérisation des territoires marqués par une faible accessibilité de l'offre vétérinaire

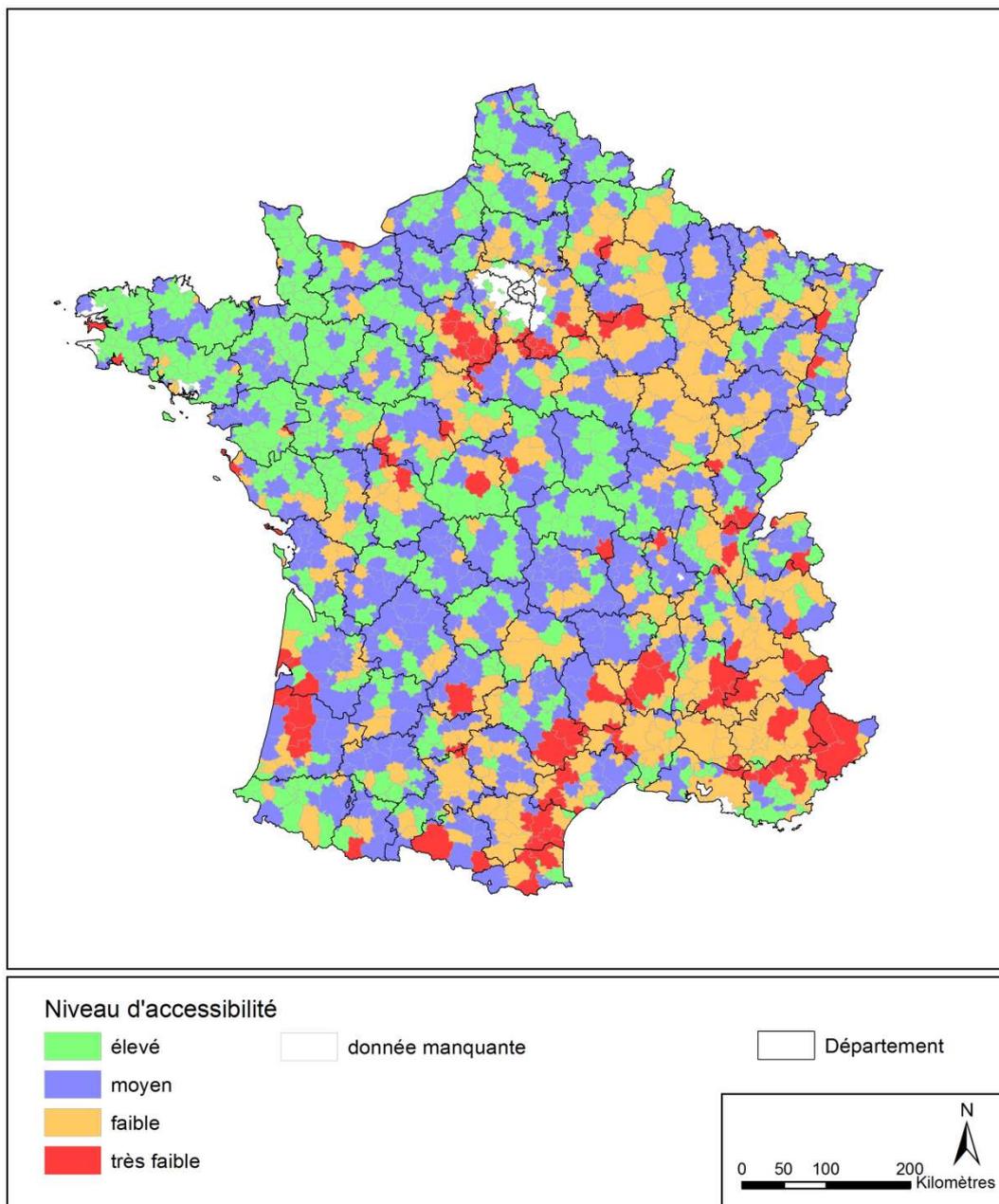
La figure 9 montre que les territoires où l'accessibilité de l'offre vétérinaire est faible ou très faible sont plutôt localisés dans le Sud-Est de la France, les Alpes, le Bassin Parisien ou encore l'Aquitaine, régions peu marquées par l'élevage mais plutôt par la production céréalière, le maraîchage, la viticulture ou encore l'horticulture. Néanmoins, bien que l'élevage ne soit pas forcément dominant dans les bassins de vie où l'accessibilité de l'offre vétérinaire est faible ou très faible, l'élevage peut y être présent. Ainsi les bassins de vie sans élevage ne représentent que 6% des territoires dont l'accessibilité de l'offre vétérinaire est très faible ou 5% des territoires où elle est très faible. Cela signifie donc que 95% des bassins de vie dont l'accessibilité de l'offre vétérinaire est très faible comportent des élevages.

Si l'on observe la répartition des bassins de vie marqués par l'élevage (OTEX élevage dominante) selon les différentes classes relatives à l'accessibilité de l'offre vétérinaire (voir tableau 9), on observe que les zones où les élevages ovins-caprins dominent semblent beaucoup plus concernées par les problèmes d'accessibilité de l'offre vétérinaire que les autres zones. En effet, sur cette catégorie, plus de 50% des bassins de vie ont un niveau d'accessibilité de l'offre vétérinaire très faible ou plutôt faible, alors que sur l'ensemble des OTEX cette proportion est de 28%. Il n'en reste pas moins que les zones de polyculture et polyélevage ainsi que les zones d'élevage bovin spécialisé peuvent être concernées. En effet, 25% des zones dominées par la polyculture et le polyélevage ont une accessibilité de l'offre vétérinaire faible ou très faible. Et cette part est de près de 20% pour les zones dominées par l'élevage bovin lait et bovin mixte.

Tableau 9. Répartition des bassins de vie selon le type d'OTEX dominante et le niveau de l'accessibilité de l'offre vétérinaire.

Disponibilité	Bovins lait	Bovins mixtes	Bovins Viande	Ovins et caprins	Autres herbivores	Volailles	Polyculture Poly-élevage	Ensemble des OTEX
Très faible	3,74%	2,13%	3,28%	21,95%	7,14%	0,00%	4,78%	6,59%
Plutôt faible	14,95%	17,73%	9,84%	29,27%	28,57%	0,00%	20,33%	22,04%
Moyen	35,51%	43,26%	49,18%	36,59%	28,57%	33,33%	37,07%	35,34%
Elevé	45,79%	36,88%	37,70%	12,20%	35,71%	66,67%	37,82%	36,02%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Figure 9. Typologie des bassins de vie selon l'accessibilité de l'offre vétérinaire en 2014.



Sources : 1- Accessibilité = Ordre des Vétérinaires 2014, Inra CESAER (distancier Odomatrix 2013), INSEE REE 2014
2- BV = INSEE 2012 d'après SIDDT Irstea Grenoble, IGN Geofla 2013

Réalisation : IRSTEA Clermont-Ferrand, UMR Metafort, Equipe Eider, G. Brétière - Stéphanie Truchet - Nicolas Mauhé, septembre 2015

III. Approche qualitative : points de vue d'acteurs variés au sein de différents territoires

A. Que nous rapportent les différents acteurs du supposé problème de « désertification vétérinaire » ?

1. Les acteurs publics

Les résultats présentés dans cette section proviennent des entretiens réalisés dans la tâche 3 du projet (liste en annexe 4).

i. Qu'est-ce qu'un désert vétérinaire selon les acteurs publics ?

La vision des « déserts vétérinaires » par les acteurs publics est partagée en partie avec les vétérinaires. Selon ces vétérinaires, le « désert vétérinaire » est à lire au regard du maillage territorial et donc des risques de manquement autant du point de vue de la veille sanitaire quotidienne que de la réponse à une crise. On peut ainsi distinguer au moins deux discours :

Le premier est celui des services déconcentrés de l'Etat. Pour les DDCSPP et les DDT, le problème risque de se poser à court et à moyen terme, mais on observe un certain attentisme du point de vue des actions mises ou à mettre en place, du fait notamment d'un manque de ressources humaines pour cartographier les zones à risque :

« La première remarque c'est que l'on n'a pas de bras de levier, c'est-à-dire on récupère l'info auprès de l'Ordre par rapport aux installations. Donc, on s'appuie sur une initiative purement libérale pour mandater les vétos de terrain. Donc, ce n'est pas parce que les vétos manqueraient à un endroit que l'on a la possibilité de dire : tiens, on va faire un appel à candidature ! » (DDCSPP Corrèze).

Le deuxième est celui des collectivités territoriales et des EPCI pour lesquels la catégorie de « désert vétérinaire » semble globalement faiblement pertinente :

« C'est la première fois que j'entends parler de ce genre de difficultés. En 2014, on a même fait un tour des communautés de communes (...) pour faire le bilan des dispositifs et sonder les situations locales donc il y a des problèmes de désertification médicale en santé humaine qui sont remontés mais jamais d'infos sur un problème au niveau des vétérinaires » (Conseil Départemental du Puy-de-Dôme).

Il existe, cependant, certaines configurations très spécifiques, lorsque les collectivités locales peuvent s'impliquer de façon volontariste (Conseil départemental des Alpes-Maritimes), ou à l'inverse être enrôlées par des professionnels militants pour se mobiliser sur cette question (cas du Pays de Vichy). En plus de leur méconnaissance du problème, les collectivités semblent plutôt frileuses dans leur investissement sur le sujet au regard notamment, depuis les différentes réformes territoriales, de l'augmentation croissante de leurs compétences et de la diminution constante des dotations de l'Etat.

« Oui, la désertification est un gros problème : nous on a un territoire assez peuplé de 160 000 habitants, mais si on enlève l'agglomération qui fait 80 000, on a tout de suite des territoires isolés,

ruraux (Le Donjon, Val de Sioule), où l'élevage bovin est encore bien présent donc si on n'a pas de véto ou d'abattoirs c'est toute la filière qui est fragilisée. Il faut positionner des équipements et du personnel de manière stratégique à certains endroits (...). Faut prendre le sujet à bras le corps ! » (Pays de Vichy – Auvergne).

Ainsi on peut conclure provisoirement que les acteurs s'emparent d'autant plus de la notion de « désert vétérinaire » qu'ils sont proches de ce secteur professionnel, qu'ils en aient une expérience directe ou indirecte. En revanche, pour ce qui est des acteurs non familiers du secteur vétérinaire, il semble que la question des « déserts vétérinaires » ne trouve aucun écho ou qu'un écho très limité dans leurs préoccupations professionnelles, témoignant ainsi de la difficulté de transformer l'installation ou le maintien de la présence des vétérinaires dans les territoires ruraux en un problème public audible et connu – et ce d'autant que la médiatisation des enjeux et la mobilisation de l'opinion publique sur cette question sont faibles voire inexistantes.

ii. **Le processus de « désertification » vétérinaire comme impensé politique** : l'attentisme public face à une cause qui préoccupe pourtant la profession vétérinaire

Force est de constater que la question des « déserts vétérinaires » n'est pas érigée en problème public, c'est-à-dire en fait social approprié et construit par diverses catégories d'acteurs ayant intérêt, pour des raisons à la fois matérielles et cognitives, à se coaliser pour favoriser sa publicisation et sa politisation (Hassenteufel, 2008, 40 et s. ; Boussaguet et al., 2006, 349 et s.).

La raréfaction, dans les territoires ruraux, des vétérinaires (en termes de maintien et de nouvelles installations) en dépit des enjeux sanitaires (surveillance, soin, gestion des crises), économiques, agricoles, territoriaux qu'elle soulève, n'est pas érigée pour l'instant en problème public au sens de l'analyse des politiques publiques : le problème n'est ni « politisé » (c'est-à-dire qu'il n'est pas entré dans le champ politique suite à divers processus de mobilisation sociale et/ou politique; Lagroye, 2003), ni « mis sur agenda » (c'est-à-dire inscrit au rang des préoccupations publiques ; Muller et Surel, 1998, 67 et s.). Ainsi, lorsque les enquêtés au Ministère de l'agriculture sont interrogés sur la possible mise en place de politiques visant à orienter davantage l'installation vétérinaire vers les zones rurales, il nous est répondu qu'il n'y a « *pas de réflexion spécifique en cours* » au sein du bureau concerné au ministère car « *on ne l'a pas cette mission. Et on ne l'aura pas* » (DGAL, Sous-direction de la santé et de la protection animales). Non mis à l'agenda politique, le phénomène n'est pas non plus judiciairisé (c'est-à-dire que les professionnels ne se saisissent pas des contentieux pouvant exister pour faire émerger la cause ; Henry, 2004). Plusieurs raisons peuvent expliquer la faible prise en compte politique du problème dans le contexte actuel. L'ancienneté du phénomène et la difficulté à attester l'aggravation de la situation sont souvent mis en avant : « *on a du mal à trouver des vétérinaires en zone rurale, mais ça s'est pas nouveau* » (DGAL, Sous-direction de la santé et de la protection animales). Le manque de cartographie dynamique très précise, sur l'ensemble du territoire et jusqu'à une échelle plus fine que l'échelle départementale, est déploré par les acteurs publics nationaux comme au niveau local : « *Je n'ai pas de chiffres attestant la distension du maillage* » (DGAL, Sous-direction de la santé et de la protection animales) ; « *nous n'avons pas les moyens humains et financiers pour cartographier l'installation vétérinaire* » (DDPP Puy de Dôme).

Est ainsi mise en avant la difficulté partagée à se projeter et à anticiper collectivement ce qui s'annonce pour certains comme « *un problème majeur en devenir* » (DDPP Puy de Dôme).

Suite à la crise sanitaire de la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine), la création envisagée mais abandonnée d'une cinquième école vétérinaire qui aurait été consacrée spécifiquement à la formation au métier de la « rurale » a représenté une fenêtre d'opportunité politique finalement refermée (2008-2014) dont on retrouve mention parmi certains vétérinaires :

« Si ce projet a avorté c'est parce que l'on savait très bien que l'on ne ferait pas vivre les gens avec ça (la rurale). » (vétérinaire)

En France, comme dans d'autres Pays européens d'ailleurs (cf. section III.B.2), l'augmentation du *numerus clausus* en 2012 n'a réglé que marginalement la question de la raréfaction tendancielle des vétérinaires en milieu rural : la solution de l'augmentation du nombre de professionnels formés ne règle malheureusement pas le problème du ratio entre spécialistes en activité rurale et en canine.

Pourtant, pour une majorité de vétérinaires, la question des « déserts vétérinaires » n'est pas récente et demeure saillante. Les constats formulés, à tort ou à raison, par les professionnels concernant la raréfaction ont, selon eux, plusieurs causes :

- la technicisation du métier,
- la diminution des « vocations » qui permettent d'exercer un « métier passion »,
- la féminisation de la profession,
- le non-remplacement des départs à la retraite,
- le manque d'attractivité des territoires ruraux,
- l'inadaptation des formations (bases de management et de gestion d'entreprise perçues comme indispensables par certains vétérinaires pour favoriser l'installation et parvenir à gérer le cabinet-entreprise).

Les conséquences et enjeux de cette raréfaction vétérinaire seraient d'ordre sanitaire et social : une surveillance sanitaire amoindrie (les contacts entre les élevages et la faune sauvage pourraient être problématiques, alors que les vétérinaires ruraux sont les « yeux et les oreilles de l'Etat sur la sécurité sanitaire dans les territoires » –DDPP Puy de Dôme) ; une impossibilité de faire face aux urgences ou crises potentielles ; une dégradation de la relation éleveur/vétérinaire ; des risques psycho-sociaux pour les vétérinaires en raison d'un plus important isolement lorsque les regroupements de professionnels ne sont pas aisés, etc.

La question politique des « déserts sanitaires », qui se pose en santé humaine comme nous l'avons vu dans la section II.D.1.i, n'est donc pas posée dans les mêmes termes pour la santé animale – alors qu'elle apparaît bien, pour certains acteurs, comme une « cause » à défendre. Ainsi, certains vétérinaires usent d'un vocable belliciste lorsqu'ils évoquent l'importance de voir se structurer cette « lutte contre les déserts vétérinaires ».

iii. Les facteurs de non-politisation et de dépolitisation de la question des « déserts vétérinaires »

Ils sont de plusieurs types :

- La distension des rapports financiers entre pouvoirs publics et profession vétérinaire, depuis la fin des campagnes de prophylaxie, a renforcé la part des actes techniques et de la vente des médicaments dans les revenus vétérinaires : *« Avant la prophylaxie ça représentait une part importante de nos revenus. Maintenant on est beaucoup moins "fonctionnaires" qu'avant. Beaucoup plus des chefs d'entreprise »* (représentant syndical vétérinaire).

- Le cloisonnement sectoriel entre santé humaine et animale induit de faibles transferts entre ministères de la santé et de l'agriculture sur la question de la raréfaction des services sanitaires en milieu rural et donc une difficile transposition interministérielle des expériences respectives. S'il existe depuis 2012 en santé humaine un « Pacte Territoire Santé » dont les pouvoirs publics en santé vétérinaire pourraient s'inspirer (entretien, ministère de la santé, déc. 2014), le découpage sectoriel du travail ministériel et les rapports spécifiques entre profession vétérinaire et pouvoirs publics rendent difficile le transfert dans le secteur de la santé animale de solutions publiques récemment expérimentées dans d'autres domaines.
- Il demeure, malgré l'essor de la filière urbaine et canine, une certaine « agricolisation » de la question vétérinaire qui reste pensée, au sein de l'Etat, comme une question agricole peu arrimée aux enjeux d'attractivité territoriale : « *Sauvons le secteur agricole, nous sauverons les vétérinaires !* » (Ministère de l'agriculture).
- Les solutions appliquées pour l'instant témoignent de la prégnance du compromis entre un Etat montrant peu de volonté interventionniste sur le sujet pour l'instant, et une élite sociale très attachée à son indépendance : l'accueil de vétérinaires étrangers (belges, roumains etc.), le maintien du monopole vétérinaire sur la délivrance des médicaments et la conservation de la vitalité des activités d'élevage sont pensés comme des régulations suffisantes, à court terme, pour garantir le maintien d'une offre vétérinaire et d'une viabilité de leur activité en milieu rural :

« Il faut arrêter le désengagement de l'Etat et surtout il faut se rendre compte des conséquences de ce désengagement (...) Je ne suis pas sûr que des aides publiques, après c'est peut-être mon côté un peu libéral, je ne crois pas que tomber dans le système des subventions ce soit une bonne chose parce que le jour où il n'y aura plus d'argent pour ça et bien il n'y aura plus de subventions publiques et on fera s'effondrer le château de cartes ». (vétérinaire)

« C'est un métier-passion, donc il faut l'accepter, l'Etat ne pourra pas changer ça ! (...) Il faut qu'on nous fiche la paix avec les médocs (...) Dans notre secteur, le maillage tient grâce à la vente des médocs qui permet d'avoir de bonnes conditions de travail » (vétérinaire).

Pourtant, les vétérinaires étrangers s'installent aussi, en France, de préférence dans la filière canine et urbaine.

- L'organisation de la veille sanitaire et vétérinaire dans les territoires ruraux révèle plutôt la mise en place d'un système urgentiste de gestion de crise qu'une « surveillance passive », régulière et structurelle, par « temps de paix » : « *Absolument, parce que l'on peut toujours se lancer dans des scénarios catastrophes. En disant : vous vous rendez compte demain si on a la fièvre aphteuse, etc. Mais le plus important est de se rendre compte de ce qui se passe au quotidien, dans les territoires* » (GDS Corrèze).

Face à ce que l'on peut considérer comme un désengagement tendanciel de l'Etat (« *L'Etat n'a plus vocation à financer* » –DGAL, Sous-direction de la santé et de la protection animales), on observe sur le plan de la gouvernance une plus grande privatisation de l'organisation sanitaire, qui repose

davantage sur la mobilisation et la responsabilisation des professionnels dans le contexte de la Nouvelle Gouvernance Sanitaire (Meyer-Warnod, 2015 ; Chaussepied, 2015).

En témoignent les derniers Etats généraux du sanitaire (2010) qui sont exemplaires d'une transformation de l'intervention de l'Etat revue à la baisse : « *Les exploitants agricoles seront également plus responsabilisés sur les questions sanitaires. Compte tenu de leur niveau de formation et de compétences sanitaires, les éleveurs pourront effectuer directement certains soins nécessaires à leurs animaux (...)* ; « *Les missions effectuées par les vétérinaires pour le compte de l'État seront renouvelées, étendues et juridiquement sécurisées* ».

Au total, on se trouve face à un paradoxe puisque l'on assiste à un développement de la responsabilisation des professionnels qui va pourtant à l'encontre des discours ministériels insistant sur le bien-être animal ou la sécurité alimentaire qui nécessitent des moyens financiers et une autorité réglementaire pour leur développement. A ce propos, il est à noter que nombre de professionnels vétérinaires ont insisté non seulement sur la « désertification vétérinaire » en milieu rural mais également au sein des administrations. Ainsi, les praticiens libéraux disent rencontrer des difficultés pour trouver des interlocuteurs partageant le même vocabulaire et les mêmes préoccupations qu'eux au sein des administrations : « *Il faut augmenter le nombre de vétérinaires dans les DDPSPP parce que ça facilite les relations !* » (vétérinaire). On songe notamment au cas de la DDPP du Puy-de-Dôme qui ne compte plus en son sein de vétérinaires, cas mentionné à plusieurs reprises par les personnes interrogées dans les services.

Enfin, ce retrait de l'intervention de l'Etat est à resituer dans un mouvement d'ensemble qui touche les territoires ruraux comme en témoignent la raréfaction des services de proximité à la personne, la difficulté d'accès aux soins pour ce qui concerne la santé humaine, etc.

iv. Les notions de « désert vétérinaire » et de « zone blanche » sont des catégories indigènes à cerner et dont l'usage scientifique doit être interrogé.

Bien que nous ayons tenté de l'approcher d'un point de vue méthodologique dans la section II.D, la notion de « désert vétérinaire » n'a pas de définition juridique et semble revêtir une portée militante, voire polémique. Elle recouvre plusieurs réalités sociales et territoriales pour les professionnels qui s'en emparent et que nous voulons analyser ici, dans cette section III consacrée à l'approche qualitative du problème.

Ainsi, quand nous parlerons dans cette partie de « désert vétérinaire » ou de « zone blanche », nous ferons référence à des espaces qui s'avèrent déficitaires en vétérinaires, c'est-à-dire à des zones rurales où les éleveurs peuvent éprouver des difficultés à accéder à un réseau de compétence vétérinaire à destination des animaux de rente. Ces « déserts vétérinaires », peuvent être définis, de manière non exhaustive, en fonction de critères déjà évoqués dans la section II.D.2.i, comme le nombre de vétérinaires ayant, pour ce qui nous concerne, une activité rurale sur un territoire donné ; le nombre, la taille et le type des élevages ; la moyenne des temps de parcours entre les cabinets de vétérinaires et les élevages qui constituent leurs clientèles ; mais aussi, par exemple, la capacité de prévention et de réaction potentielle des vétérinaires pour faire face à une urgence, ce qui implique donc de prêter attention à la « qualité » du maillage territorial.

En tout état de cause, l'expression « désert vétérinaire » nécessite le maintien de l'usage des guillemets car elle renvoie de fait à l'hypothèse initiale du projet VeTerrA : existe-t-il déjà des « déserts

vétérinaires » ? Est-il possible de les localiser ? Quelles sont les conséquences de ces carences et que faire pour y remédier ? Nous avons vu dans la section II.D combien il était difficile, d'un point de vue méthodologique, de répondre à ces questions.

L'utilisation de cette expression est calquée sur celle de « désert médical » forgée en santé humaine et définie comme « une zone sous-médicalisée dans laquelle les patients éprouvent des difficultés à accéder aux soins dans des conditions de proximité et de délais satisfaisantes [...] [correspondant] souvent à des zones rurales mais aussi à certaines villes moyennes ou à des zones périurbaines » (Maurey, 2013, 5). C'est notamment ce parallèle qui donne à la notion sa portée militante.

A partir des discours de l'ensemble des acteurs rencontrés, on peut distinguer au moins trois acceptions du « désert vétérinaire » qui, chacune, soulignent différemment l'urgence de la situation et les politiques publiques envisageables pour prévenir ou enrayer cet éventuel processus de « désertification » vétérinaire. En section III.A.1.i, nous avons caractérisé les « déserts vétérinaires » vus par les acteurs publics ; il nous reste à approcher la vision des éleveurs et organisations professionnelles agricoles (section III.A.2.i), et celle des vétérinaires en exercice (section III.A.4.i).

2. Les éleveurs

i. Qu'est-ce qu'un désert vétérinaire selon les éleveurs et organisations professionnelles agricoles ?

Pour les organisations professionnelles agricoles rencontrées dans le cadre des entretiens de la tâche 3 du projet (annexe 4), le « désert vétérinaire » est qualifié par les éleveurs en fonction de la rapidité d'intervention des vétérinaires (au quotidien autant que pour faire face à une urgence) et de leurs compétences (polyvalence vs. spécialisation). Toutefois, la notion est fluctuante selon les éleveurs en fonction notamment des calculs de rentabilité économique auxquels il se livrent pour leur propre exploitation, en fonction aussi du rapport qu'ils entretiennent à leur cheptel et au bien-être animal, et en fonction de leur type d'élevage (ovins/bovins). Pour les organisations professionnelles agricoles, la question n'est pas prégnante mais le maintien de la présence vétérinaire semble toutefois pouvoir se poser à long terme : « *Quoiqu'il en soit ce n'est pas une problématique qui nous a interpellés. Mais bon avec un peu de réflexion, notamment au niveau du maillage, c'est vrai qu'à l'époque il y avait trois véto à Ussel ; il y en avait un peu partout dans le secteur du grand plateau (Millevaches)* » (Chambre d'agriculture de Corrèze)

En fait, on note une faible mobilisation des éleveurs, ou absence de collusion (Dobry, 1986, 110 ss.). Les tensions actuelles du marché agricole et financier, la recherche d'une diminution de toutes les dépenses des exploitations agricoles – dont les frais vétérinaires –, le recours massif à l'automédication chez certains éleveurs, sont autant de facteurs qui ne facilitent pas la construction sociale du problème, ni la mobilisation convergente, de l'ensemble des acteurs du monde agricole concernés par les problématiques sanitaires : « *Les éleveurs et les véto, c'est un mélange infréquentable !* » (vétérinaire)

Enfin, les rapports entre organismes agricoles et vétérinaires sont ambivalents, oscillant entre coopération à laquelle ils sont incités du fait de la mise en place de la gouvernance sanitaire, et concurrence potentielle entre conseillers agricoles et vétérinaires dans la proposition de services aux agriculteurs, comme nous le verrons plus en détail dans la section suivante.

ii. Comment les éleveurs font-ils appel aux services des vétérinaires et d'autres intervenants en élevage pour gérer la santé de leurs troupeaux ?

Les résultats présentés dans cette partie reposent sur des entretiens réalisés auprès de 26 éleveurs bovins laitiers du Massif central, sur trois terrains contrastés, dans le cadre de la tâche 2 du projet :

- Un terrain réputé comme étant un « désert vétérinaire » (la « zone Chabreloche », cf. figure 1), avec toutes les précautions qu'on doit prendre sur l'usage de ce terme, comme nous l'avons vu dans la section III.A.1.iv. Les vétérinaires y sont éloignés géographiquement des éleveurs et/ou peu impliqués dans la pratique rurale ;
- Un terrain avec des vétérinaires libéraux qui proposent des prestations de suivi de reproduction (deux sous-zones : la « zone Saint-Mamet » et la « zone Saint-Flour », cf. figure 1) ;
- Un terrain avec un groupe vétérinaire conventionné (la « zone Pilat », cf. figure 1), c'est-à-dire que les éleveurs sont regroupés en association, laquelle conventionne avec un cabinet vétérinaire. Les éleveurs cotisent chaque année en fonction de leur nombre d'animaux et cela leur donne droit à toute la panoplie d'intervention du vétérinaire, de l'urgence à la formation en passant par le conseil, le tout sans paiement à l'acte.

En situation repérée *a priori* comme un "désert vétérinaire", on peut observer trois attitudes différentes d'éleveurs :

- Des éleveurs qui ne vivent pas leur situation comme relevant du « désert vétérinaire », soit parce que leur relation au vétérinaire relève du cas particulier (par exemple ils profitent des services rendus aux bons clients par un vétérinaire proche de la retraite qui ne fait plus beaucoup de rurale), soit parce qu'ils n'expriment pas de problème particulier (la relation les satisfait) (3/8)... ce qui montre une fois de plus que la notion de « désert vétérinaire » est une notion subjective.
- Des éleveurs qui subissent la distance des vétérinaires, s'en plaignent, et souhaiteraient un service plus global, plus de conseils, sans toutefois entreprendre de vraies démarches pour changer la situation. On note dans ces cas une certaine inertie, et une tolérance qui peut augmenter vis-à-vis des performances sanitaires (2/8).

« Mais eux, ils se sont tellement habitués à ne pas voir de véto là sur cette zone-là qu'ils n'ont plus le réflexe de... on voit des choses bizarres. » (un éleveur de la zone, catégorie ci-après, à propos de ces éleveurs relativement résignés)

- Des éleveurs qui recomposent une certaine offre sanitaire "standard" en faisant appel aux services de plusieurs vétérinaires, par exemple un vétérinaire local appelé uniquement pour les grosses urgences, un vétérinaire situé dans une autre région, qui passe une fois par an, réalise des diagnostics par téléphone et est le fournisseur de la majorité des médicaments traditionnels (moins chers qu'auprès du vétérinaire local, reçus le lendemain par la poste), et un vétérinaire formateur en médecines alternatives qui « apporte l'approche globale et des éléments pour améliorer l'observation » (3/8).

A ce stade de la réflexion, on peut noter que la distension du maillage sanitaire peut poser question à deux niveaux : (i) elle peut entraîner une augmentation de la tolérance des éleveurs vis-à-vis de leurs performances sanitaires ; (ii) les adaptations mises en place par certains éleveurs tendent à

déstructurer l'offre vétérinaire, à la segmenter, à mettre en concurrence de façon assez inédite les différents cabinets, ce qui peut déstabiliser un certain mode de fonctionnement.

Ce que nos enquêtes révèlent aussi, c'est que même en dehors des situations dites de « désert vétérinaire », des questions importantes se posent aux vétérinaires.

En premier lieu, on peut noter une concurrence, parfois assez forte, mais très variable d'un territoire à l'autre, entre les vétérinaires d'une part et d'autres intervenants en élevage d'autre part. Les éleveurs nous disent clairement qu'ils sollicitent régulièrement d'autres acteurs que des vétérinaires pour parler de la santé de leurs troupeaux. Ainsi, le contrôleur laitier par exemple peut être consulté avant même un vétérinaire pour des problèmes de santé des veaux.

« Si on sait que le contrôleur laitier vient, souvent on attend d'avoir son avis. Comme je dis il fait le tour des vaches, si on a des soucis sur les veaux on va les voir aussi, donc souvent on aime bien avoir son avis, et puis sinon on appelle le véto. » (éleveur)

« Nous on essaie de cibler un petit peu, le véto pour le sanitaire, le contrôle laitier pour le suivi de la production, un peu la ration, et puis le technicien de la coop d'appro qui complète un petit peu au niveau ration et au niveau des sols. Parce que sinon tout le monde veut tout vous faire. » (éleveur)

En second lieu, nous avons repéré que sur les terrains où la concurrence entre acteurs est particulièrement exacerbée, avec des situations d'hostilité avérée entre vétérinaires et autres acteurs,

« Il y a un collègue un contrôleur laitier de je ne sais où, il avait marqué sur un papier un nom d'antibio, il a été trainé devant les tribunaux : exercice illégal de la médecine... [...] Un inséminateur est bien plus compétent qu'un véto en fouilles, parce que tous les jours il fait ça, alors pour rendre service aux éleveurs à un moment donné les inséminateurs ont mis en place un système d'échos, pan, le groupement véto sur le dos : exercice illégal de la médecine, vous avez pas le droit c'est un acte médical... la coop a embauché un veto... embaucher des vetos ça coûte la peau des fesses... » (contrôleur laitier)

les éleveurs ont tendance, davantage qu'ailleurs, à avoir du mal à gérer les controverses entre les différents acteurs, à se replier sur eux-mêmes et à ne plus solliciter les conseils de personne (profil « repli », cf. encadré 1). C'est le cas de la « zone Saint-Mamet » (cf. tableau 10).

« Parce que bon le problème c'est que dans les suivis repro des fois pour caler les vaches on met des spirales, et le problème c'est que les vaches des fois elles réagissent pas bien elles font de la vaginite, alors c'est pour ça... (...) Les inséminateurs sont pas très favorables à mettre des spirales parce que bon les vaches elles réagissent souvent... » (éleveur)

Les résultats sanitaires ont tendance à s'en ressentir, même si nos résultats seraient à conforter par d'autres investigations (cf. tableau 11).

Dans tous les cas, ces premières tendances posent clairement la question des modes de relation à instaurer entre vétérinaires et autres intervenants en élevage.

Enfin, nos résultats semblent contredire une idée reçue : être éloigné des vétérinaires ne prédispose pas forcément les éleveurs à une montée en compétences en matière de gestion sanitaire. Si on

considère par exemple la capacité à réaliser une intraveineuse en cas de fièvre de lait, elle concerne 8 éleveurs sur les 26 que nous avons rencontrés. L'un d'entre eux est effectivement situé dans un désert vétérinaire et déploie une stratégie explicite d'autonomisation pour pallier le manque de vétérinaires : il suit des formations avec le GDS, met en place des protocoles d'intervention avec ses vétérinaires (éloignés) pour savoir comment réagir face à différents symptômes dans l'attente éventuelle de leur arrivée... Mais en dehors de ce cas, les 7 autres éleveurs capables de réaliser une intraveineuse sont les 7 éleveurs en système conventionné, tendant à montrer au contraire que les éleveurs les plus autonomes seraient les plus suivis...

Encadré 1. Quatre grands profils relationnels des éleveurs en matière de gestion sanitaire.

Système « classique »

- Vétérinaires et contrôleur laitier sont les intervenants principaux
- Dans une moindre mesure : peseur, inséminateur
- Une place peu importante dans le système, voire de la méfiance, pour les vendeurs d'aliments
- Autres éleveurs parfois

« On a des véto très abordables. »

« Il y en a, ils mangent ensemble le weekend, c'est pas que professionnel je veux dire, moi Mathieu [un véto] je l'ai eu croisé ailleurs, et puis quand ils viennent, des fois, je veux dire, on boit un coup, s'ils sont venus faire un vêlage à 7h du matin, on déjeune ensemble, tu travailles ensemble. »

« Le contrôle laitier, ils ont une part de conseil, et ils ont un œil extérieur qui est intéressant, c'est quand même intéressant de voir quelqu'un en dehors de l'exploitation qui dit ben ton troupeau il est un peu maigre, tu devrais alimenter un peu plus, toi tu le vois pas forcément t'y es toujours. »

Système « repli »

- Minimisation des contacts avec l'extérieur
- Typiquement, suppression du contrôle laitier, sans remplacement par un autre intervenant. Raisons économiques invoquées

« On n'est pas adhérents au contrôle laitier. On l'a été, mais... [...] Des fois, le véto, il nous les fait [les rations], ça dépend, mais l'hiver dernier il en a pas fait, non, on arrive à se débrouiller. [...] C'est vrai que bon, c'est pas évident de travailler comme ça mais on a choisi de travailler comme ça. [...] ça marche pas plus mal que quand on y était. Après, c'est sûr que pour travailler comme il faut, il faudrait travailler avec, il faudrait faire comme ça, mais bon... nous il n'y aura pas de suite [de repreneur], de toute façon, alors vous savez... [...] De toute façon, le contrôle laitier, c'est pas donné. »

Système « recoupements »

- De nombreux intervenants sont sollicités, y compris pour les mêmes questions / problèmes
- Place plus importante des marchands d'aliments, qui sont davantage sollicités

« Moi il y a beaucoup de personnes qui viennent, comme le contrôleur laitier... moi je... avec les véto on peut pas parler avec les véto... tandis que comme Neolait tout ça tu leur parles des trucs, des maladies... On a plus de relations avec des marchands de tapis... [...] [La ration,] tout le monde y met le nez. [...] Entre voisins et tout ça, il s'en dit, au moment des ensilages... c'est là que t'apprends des choses, quand ils veulent le dire... »

Système « spécialisation »

- Des systèmes relationnels spécifiques pour des systèmes de production spécifiques
- Ex1 : pas de contrôle laitier mais un nutritionniste pour des systèmes qui misent sur la production laitière
- Ex2 : pas de contrôle laitier mais intervention importante d'un vendeur d'homéopathie pour un système bio qui veut aller plus loin sur la « philosophie bio »

« C'est quelqu'un [nutritionniste indépendant] qui fait pratiquement toute la France et maintenant il fait l'étranger, il attaque en Algérie. [...] Donc c'est quand même quelqu'un de neutre qui arrive dans l'élevage, avec un œil averti, qui connaît bien son boulot, qui connaît bien les vaches, qui ne vend pas d'aliments, donc c'est quelqu'un qui n'a pas d'intérêt commercial derrière tout ça, lui il a juste une prestation. »

« Cette personne [vendeur d'homéopathie] vient ramasser les poils d'oreille, les envoie au GIE Zone verte, et moi je reçois les résultats et lui aussi, on se téléphone et en fonction de ça, il appelle son fabriquant et fait... On voit ensemble ce qu'il faut monter en oligo et ce qu'il faut diminuer et il appelle son fabriquant pour le faire en fonction. »

Tableau 10. Les profils relationnels des éleveurs ne sont pas indépendants du territoire sur lequel se trouve l'exploitation agricole.

Terrain	Effectif d'éleveurs ayant un profil relationnel « classique »	Effectif d'éleveurs ayant un profil relationnel « repli »	Effectif d'éleveurs ayant un profil relationnel « recoupements »	Effectif d'éleveurs ayant un profil relationnel « spécialisation »	TOTAL
Pilat	7	0	0	1	8
Saint-Flour	5	1	0	0	6
Saint-Mamet	0	2	1	1	4
Chabreloche	3	0	2	3	8
TOTAL	15	3	3	5	26

P = 0,00011683 (test Khi-Deux). Voir l'encadré 1 pour la définition des profils relationnels.

Tableau 11. Les résultats sanitaires ne semblent pas indépendants des profils relationnels.

Profil relationnel	Effectif d'éleveurs ne ressentant pas de problème sanitaire majeur	Effectif d'éleveurs présentant une situation intermédiaire	Effectif d'éleveurs témoignant d'une accumulation de problèmes courants en élevage (diarrhée veaux, boiterie, reproduction, mammites, cellules...)	TOTAL
Classique	9	3	3	15
Repli	0	1	2	3
Recoupements	2	0	1	3
Spécialisation	1	3	1	5
TOTAL	12	7	7	26

P = 0,1085 (test Khi-Deux). Voir l'encadré 1 pour la définition des profils relationnels.

3. Les étudiants vétérinaires

Les résultats présentés dans cette partie sont issus du travail de thèse de doctorat de Sylvain Dernas.

D'un point de vue méthodologique, ils reposent en premier lieu sur une enquête quantitative relative aux choix de carrière des étudiants. Réalisée en juin 2013 sur un échantillon de 1508 élèves issus de 3 écoles nationales vétérinaires (Alfort, Lyon et Toulouse) et de classes préparatoires de la région lyonnaise, elle représente 66 % environ des effectifs en formation cette année-là. L'enquête combine des questions à caractère sociodémographique, d'autres sur les choix de carrière et, enfin, une mise en situation selon un scénario d'installation.

Ce travail est complété par deux méthodes à visée qualitative :

- D'une part, des entretiens semi-directifs (d'une heure environ), auprès de 72 étudiants de l'école de Lyon (n=62) et de classes préparatoires (n=10) sont menés à deux reprises, à une année d'intervalle (2013 et 2014), sur un échantillon apparié (représentatif statistiquement) de l'ensemble du cursus. L'entretien vise à comprendre le parcours de vie de l'étudiant, son itinéraire scolaire et dans l'enseignement supérieur, les origines de ses choix, sa vision de la profession vétérinaire, notamment au niveau des lieux d'installation et des modes de pratiques et, enfin, l'influence du cursus vétérinaire.
- D'autre part, des cartes mentales réalisées sur un échantillon apparié de 102 étudiants de l'école de Lyon et des classes préparatoires environnantes (en 2014) visent à comprendre comment ceux-ci se représentent le territoire d'activité d'un vétérinaire rural au travers d'une activité de dessin.

Les résultats de recherche produits montrent que le parcours des étudiants vers la profession de vétérinaire, loin d'être homogène, est sensible à de nombreuses évolutions temporelles et à des influences multifactorielles. Parmi celles-ci, la représentation du territoire rural semble jouer un rôle majeur dans les choix de carrière.

Ainsi, des liens existent entre les représentations du territoire par les étudiants et leurs choix d'orientation. Le travail sur les cartes mentales a en effet montré qu'on pouvait définir trois grands types de rapports à l'espace d'activité, liés chacun préférentiellement à un type de choix d'orientation :

- « Acte », centré sur un rapport strict à l'élevage, mais qui ne s'insère pas du tout dans une vision de l'activité vétérinaire intégrée dans son espace de travail. Dans ce type de rapport à l'espace, les étudiants ont davantage tendance à rejeter l'idée de la pratique rurale du métier ;
- « Environnement », intégré dans l'environnement, mais la vision de l'organisation de l'espace reste statique. Dans ce type de rapport à l'espace, les étudiants, pour la plupart, hésitent entre rejet ou non-rejet de la pratique rurale du métier ;
- « Territorial », traduisant une vision plus intégratrice et intégrée du territoire, au sein de laquelle des dynamiques de l'espace sont perçues et exprimées. Dans ce type de rapport à l'espace, les étudiants ont davantage tendance à ne pas rejeter l'idée de la pratique rurale du métier.

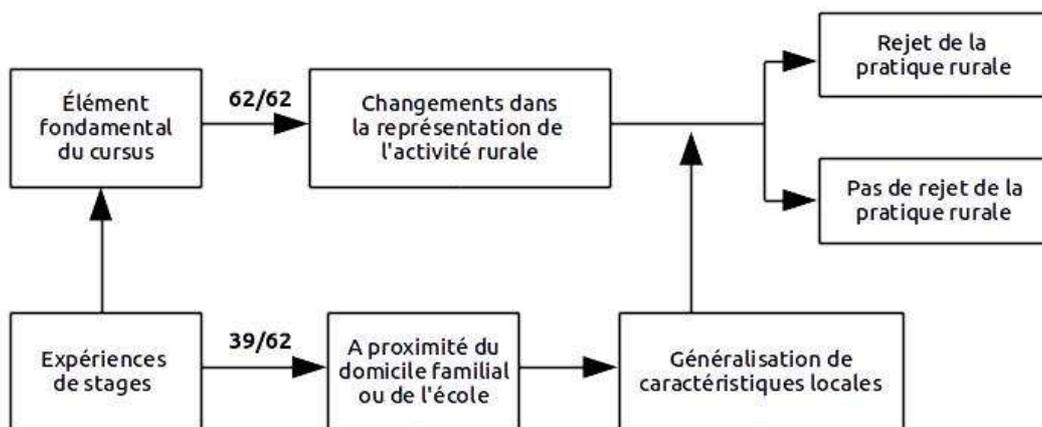
On voit donc l'importance des représentations du territoire dans les choix d'orientation des étudiants.

Notons également que les expériences de mobilité favorisent la variété de représentations des territoires ruraux et le non-rejet de la pratique. L'inverse, majoritaire, stéréotypise. Quand nous parlons d'expériences de mobilité, nous faisons référence bien sûr aux stages qui émaillent le cursus

de formation vétérinaire, mais également à toutes les expériences personnelles des étudiants qui peuvent conduire à de la mobilité.

Lors du cursus vétérinaire, les étudiants réalisent de nombreux stages dont plusieurs en clinique rurale. Les entretiens réalisés avec 62 d'entre eux sur le campus vétérinaire de Lyon montrent que ces stages sont l'élément essentiel qui conditionne leurs choix de carrières et modifie les représentations de l'activité rurale. Néanmoins, deux biais importants apparaissent. D'une part, en début de cursus, les étudiants se focalisent uniquement sur les actes observés ou réalisés et ne prêtent aucune attention aux caractéristiques du territoire, pourtant essentiel en sortie de cursus, où est installée la clinique. D'autre part, et comme le montre la figure 10, une majorité d'étudiants effectuent leurs stages à proximité du domicile familial ou de l'école vétérinaire. Cela a pour conséquence de leur faire généraliser à l'ensemble des territoires ruraux des critères locaux vus en stage. Cette généralisation peut alors conduire à un rejet ou non de la rurale mais qui n'est pas basé sur une représentation de la diversité des territoires et des conditions de vie et d'exercice possibles en pratique rurale. Il est donc nécessaire d'agir sur cette dimension des stages pour aider les étudiants à mieux appréhender les territoires d'activité des vétérinaires ruraux.

Figure 10. Schématisation de l'influence des stages sur les représentations de l'activité vétérinaire rurale en fonction de leurs localisations (n=62).



Source : thèse Sylvain Dernas.

Enfin, notons aussi que l'ensemble des résultats de la thèse semblent montrer, contrairement à ce qui a été avancé dans la section II.C.3.iii à propos des vétérinaires en exercice, que les étudiants sont très sensibles à différents facteurs d'attractivité résidentielle : possibilités d'embauche du conjoint, accès à une offre de loisirs, proximité de centres urbains, etc. Même les étudiants les plus motivés par l'exercice de « la rurale » tendent à rejeter le « rural isolé », ce qui se révèle par contre tout-à-fait concordant avec les résultats obtenus dans la section II.C.3.iii auprès des vétérinaires en exercice : nous avons montré en effet que le fait d'être un bassin de vie périurbain, de pôle rural ou rural isolé avait un effet négatif sur le nombre de vétérinaires « de la rurale » par rapport à un bassin de vie urbain.

4. Les vétérinaires

i. Qu'est-ce qu'un désert vétérinaire selon les vétérinaires ?

L'acceptation majoritaire parmi les vétérinaires rencontrés dans le cadre de la tâche 3 du projet (annexe 4) renvoie à la question du ratio, c'est-à-dire au nombre de vétérinaires par territoire, ce qui implique également la prise en compte des critères de rentabilité des cabinets, de pénibilité du travail sans oublier la relation de confiance qui existe de façon plus ou moins distendue entre les vétérinaires et les éleveurs. Un désert vétérinaire correspondrait ainsi à un territoire sur lequel aucun ou peu de vétérinaires ne seraient installés, alors que des installations seraient possibles compte tenu de ces critères que nous venons de citer.

Exemple de discours sur la référence à la valeur de rentabilité : « Ils (les vétérinaires ruraux) s'en sortent tout juste et donc ils n'ont pas les moyens de payer un remplaçant. Quand j'ai des confrères qui me disent : *“moi, je gagne 1000 Euros par mois net, un remplaçant s'est 3000 sans les charges”*. Ils disent : *“moi, je ne vais pas travailler 6 mois pour payer un remplaçant deux moi”* ; ça devient complètement dingue ! » (vétérinaire)

Exemple sur la pénibilité : « *Y a un décalage, alors là c'est une interprétation personnelle, hallucinant entre un véto rural qui va faire 90 heures par semaine, se lever toutes les nuits et un fonctionnaire, ce n'est pas méchant ce que je vais dire, qui va faire ses 35 heures et qui n'est jamais responsable de quoi que ce soit, c'est l'Etat qui est responsable. Il fait son boulot c'est bien, il ne fait pas son boulot, il s'en fiche !* » (vétérinaire)

Exemple sur la relation vétérinaires/éleveurs : « *Y a un autre problème qui concerne les relations entre vétérinaires et éleveurs, ces derniers ne faisant appel aux véto qu'en dernier recours parce qu'ils croient tout savoir.* » (vétérinaire)

Pour les professionnels vétérinaires (particulièrement parmi les libéraux), le processus de désertification est déjà en cours ou le sera à court terme. Le problème attend donc une réponse rapide.

ii. Parcours professionnels, choix d'installation, motivations et difficultés des vétérinaires ruraux

Quels sont les parcours professionnels des vétérinaires exerçant actuellement auprès des animaux d'élevage dans le Massif Central ? Sont-ils originaires du Massif Central ? Où ont-ils exercé avant d'exercer dans le Massif Central ? Comment ont-ils choisi leur lieu actuel d'exercice ? Qu'est-ce qui leur plaît dans l'exercice de cette activité ?

Pour répondre à ces questions, 15 entretiens semi-directifs ont été réalisés dans le cadre de la tâche 2 du projet auprès de 15 vétérinaires installés dans la Loire (zone Pilat, figure 1), le Puy de Dôme (zone Chabreloche, figure 1), le Cantal (zone Saint-Mamet et zone Saint-Flour, figure 1), pratiquant la rurale ou ayant pratiqué la rurale.

Nous avons observé une relative homogénéité des parcours professionnels des praticiens enquêtés.

Le parcours type est organisé en 2 étapes après la sortie de l'école : 2 à 3 ans de salariat puis une installation autour de la trentaine. La première étape du parcours vise à se perfectionner sur le plan pratique. Elle dure en moyenne 1,6 année. Elle comporte en moyenne 2 expériences en tant que salarié ou remplaçant. Le plus souvent les praticiens choisissent d'aller se perfectionner dans des régions emblématiques de l'élevage laitier (ex : Normandie) et de l'élevage allaitant (ex : Charolais). La

deuxième étape consiste à s'installer. L'âge moyen à l'installation est de 28,4 ans (entre 27 et 31 ans dans notre échantillon). Les vétérinaires ont le même parcours aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Aujourd'hui il est suivi de la même façon par des hommes et des femmes. Dans la moitié des cas, l'installation a lieu après une phase de salariat dans cette clinique, phase qui peut durer de quelques mois à 5 ans (en moyenne 1,25 an). Pour l'autre moitié des cas, les personnes s'installent directement en tant qu'associé.

Les trajectoires se distinguent par 2 logiques territoriales contrastées selon l'origine du praticien.

La logique la plus représentée dans l'échantillon (9 cas /15) est caractérisée par :

- une origine hors Massif Central (1 cas de Lyon), hors des départements d'exercice, et une installation pas forcément à proximité de l'école [écoles : Lyon (3), Alfort (2), Nantes (1), Belgique (2), Roumanie (1)] ;
- une arrivée dans le département d'exercice actuel via des annonces d'offres d'emploi (7/9) ou via une information obtenue par une précédente expérience ou son réseau professionnel (2/9) ;
- les raisons les plus évoquées (tableau 12) sont celles de trouver un double poste de vétérinaire pour le couple, et le fait d'avoir eu une expérience positive dans la clinique ou la région au cours du cursus de formation ou en début de trajectoire professionnelle. La région Auvergne est apparue dans le discours des vétérinaires comme attractive du fait de la qualité des relations possibles avec les éleveurs, de la diversité des activités d'élevage, de son climat, de ses paysages. Ces éléments sont toutefois rarement évoqués comme éléments déterminants contrairement à la question du double-poste, de la diversité des activités d'élevage et de l'expérience positive acquise.

Si on reprend la catégorisation des facteurs de localisation utilisée dans la section II, et définie en section II.A.2, ce sont les facteurs de localisation d'ordre professionnel qui semblent prédominer sur les facteurs de localisation d'ordre résidentiel pour les choix d'installation des vétérinaires ruraux, en tout cas pour les vétérinaires de l'échantillon étudié. Ce résultat semble concordant avec les résultats présentés en section II.C.3.iii selon lesquels la présence de certains facteurs d'attractivité résidentielle (diversité des équipements de loisirs, proximité des collèges, caractère littoral, niveau de revenu médian de la population) ne se révèle par déterminante dans les choix d'installation des vétérinaires ruraux ; au contraire, ces facteurs ont un effet négatif sur la présence des vétérinaires « de la rurale ».

Ces résultats peuvent interroger au regard des constatations faites au niveau des étudiants vétérinaires (section III.A.3). Sommes-nous confrontés à un biais générationnel, à savoir que les vétérinaires sortant actuellement de l'école seraient davantage sensibles que leurs aînés (largement représentés dans l'étude quantitative et, dans une moindre mesure, dans la présente étude qualitative sur les vétérinaires) aux facteurs d'attractivité résidentielle des territoires ? Ou bien est-ce une question de priorité, à savoir que les vétérinaires, quelle que soit la génération, sont sensibles aux facteurs d'attractivité résidentielle mais que ceux-ci restent moins déterminants que les facteurs d'attractivité professionnelle ? Ce point nécessiterait de plus amples investigations.

Tableau 12. Raisons évoquées par les vétérinaires ruraux non originaires du Massif central pour expliquer leur choix d'installation au sein du Massif central.

Raison exprimée	Nombre de vétérinaires citant cette raison
Trouver un double-poste de vétérinaire	4
Une expérience positive en Auvergne au cours du cursus de formation ou de la trajectoire professionnelle	4
Avoir une activité rurale variée (pas 100% obstétrique)	3
Les éleveurs auvergnats sont accueillants	2
Un climat plus sec qu'au nord de la Loire	2
Région qui plait	2

L'autre logique consiste à s'installer dans sa région d'origine (6 cas /15). L'installation dans sa région d'origine peut résulter d'un choix affirmé (2/6) ou plutôt relever d'une opportunité (4/6), essentiellement *via* le réseau professionnel (expériences de stages, de remplacement, prophylaxie pendant la formation, information *via* copains de promotion). Là non plus, à l'exception d'un vétérinaire (CL), il n'y a aucune expression spontanée du choix d'un territoire d'installation en fonction des services disponibles, du degré de ruralité...

Différents aspects de la pratique rurale ont été exprimés comme plaisants, intéressants. Les aspects les plus souvent exprimés concernent les relations avec les éleveurs, les relations avec les animaux d'élevage, le fait d'apprendre constamment, l'intérêt intellectuel de l'analyse et du diagnostic. Ces aspects sont souvent exprimés en opposition ou en comparaison avec l'activité canine.

La dimension relationnelle a été le plus souvent exprimée en opposition avec les relations entretenues avec les propriétaires des chiens et chats en canine. Les vétérinaires expriment le plaisir qu'ils ont à travailler avec des partenaires professionnels, le fait de partager des objectifs communs économiques, de travail, de contribuer à la production, de se sentir utile, de travailler dans la confiance, de construire des relations sur la durée, d'être moins dans l'émotionnel.

« Moi j'aimais bien ça, le contact que j'avais avec les éleveurs ce n'est pas du tout le contact qu'on a avec des clients en canine : on en a moins donc on les voit plus fréquemment, on va chez eux, on a un contact très différent. » (vétérinaire)

Le plaisir de travailler au contact d'animaux a souvent été exprimé de manière spécifique pour les bovins : « j'aime les vaches ».

« Je me rends compte que quand je suis auprès d'un cheval ou d'une vache, même quand on fait des injections, on a toujours le contact avec l'animal, j'aime ça. » (vétérinaire)

Les vétérinaires ont exprimé l'intérêt qu'il y a à analyser des situations individuelles ou collectives, à poser des diagnostics et à exercer une activité pour laquelle il est important et nécessaire d'apprendre de manière continue, de se remettre en question. Ils s'opposent à l'idée que la pratique rurale soit moins intéressante sur le plan intellectuel que la canine, du fait de possibilités économiques moindres de diagnostic. Certains mettent en avant l'intérêt intellectuel et la complexité de poser des diagnostics systémiques, plurifactoriels, à l'échelle du troupeau et de l'exploitation. Le fait de réaliser des gestes techniques fait aussi partie de ce qui plaît (notamment l'obstétrique) et d'avoir une activité variée (pas 100% d'obstétrique). Le fait de pouvoir débattre de cas au sein d'un cabinet ou entre cabinets d'une même région est apprécié.

« Ce que j'aime le plus c'est la médecine. Qu'elle soit troupeau, qu'elle soit individuelle, mais c'est vraiment la médecine. C'est à dire établir un diagnostic, mettre en place un traitement. »
(vétérinaire)

Le plaisir de ne pas « être enfermé » dans un cabinet a été souvent exprimé (9/15), là encore en opposition à la canine, ainsi que la possibilité de vivre à la campagne (4/15).

« C'est littéralement ça, le travail d'un vétérinaire rural en hiver, c'est qu'il est en balade, il se promène. C'est une sensation de liberté quand même très importante. » (vétérinaire)

D'autres aspects relatifs à l'exercice d'une activité libérale ont été exprimés comme : la liberté d'organiser son temps de travail, le fait d'être son propre patron, de bien gagner sa vie.

iii. [Les ambivalences de la position vétérinaire et l'hypothèse du « chiffon rouge » de la désertification](#)
Dans cette section, nous proposons une nouvelle lecture de la situation, issue de notre compréhension de la situation construite sur la base des entretiens de la tâche 3 du projet (annexe 4) et de grilles d'analyse en sociologie des professions et sociologie de l'engagement public.

Le phénomène de « désertification » semble parfois exagéré mais non objectivé, faute d'administration de la preuve de la part des professionnels mobilisés pour défendre la « rurale ». Les faibles diffusion médiatique, disponibilité et adaptation dynamique des indicateurs et instruments d'action publique (absence de statistiques, données géographiques ou sociologiques à une échelle infra-départementale) qui auraient pu attester et objectiver le phénomène, révèlent et alimentent à la fois l'invisibilité du problème de pénurie des vétérinaires en milieu rural qui n'est pas anticipé de façon prospective par la profession elle-même. En d'autres termes, les vétérinaires ne cherchent pas à ce jour à administrer collectivement la preuve de leurs inquiétudes. Certains acteurs, ici au sein des DDCSPP, mettent d'ailleurs l'accent sur la nécessité et les difficultés d'objectivation :

« J'avais essayé de faire une étude un peu cartographique par cabinets. On sait quels sont les élevages qui sont en lien avec chaque cabinet et on a le géo-référencement de presque tous les élevages. A partir de là, j'ai essayé de voir la zone d'influence du cabinet. Ensuite chaque élevage a un nombre moyen de bovins, donc j'ai essayé de voir le nombre de bovins géré par ce même cabinet pour voir si le cabinet est en mesure de suivre les bêtes de façon adéquate. Après il y a les distances à intégrer aussi et l'état des routes. Mon souci c'était d'objectiver la capacité du cabinet en question à bien connaître ce qui se passe sur son terrain. » (DDPP Puy-de-Dôme)

La « désertification » pourrait ainsi être lue comme étant un « chiffon rouge » utilisé par la profession pour faire valoir d'autres revendications. Cette interprétation est, pour part, celle de certains acteurs publics délégitimant ainsi l'importance de la question des « déserts vétérinaires » qui apparaît dès lors comme un simple prétexte ou un faux problème ne méritant que peu d'attention de leur part :

« Généralement, quand il y a des besoins on sait nous trouver, on sait nous informer d'autant qu'on a un président qui est agriculteur, qui est issu du monde agricole. Ce n'est pas un sujet qui a été abordé (...) parce que c'est une revendication corporatiste, non ? » (Conseil départemental de Corrèze)

Par ce moyen, ces acteurs tendent également à justifier leur non-action. On comprend alors qu'une telle lecture – dont la connotation négative est sous-jacente – ne favorise pas la reconnaissance ni de cette revendication ni plus globalement de la « cause rurale ».

Cependant, il apparaît également que cette grille d'analyse est heuristique d'un point de vue scientifique car elle nous permet de souligner que derrière cette revendication sociale – dont nous ne préjugeons pas, pour notre part, de la légitimité – se profilent des enjeux identitaires, sectoriels, voire corporatistes propres à la profession vétérinaire. Ainsi, on veut ici explicitement inscrire notre réflexion, à la suite de Florent Champy et Liora Israël, dans une approche croisant sociologie des professions - et plus particulièrement de la profession vétérinaire (Fritsch et Loisy, 2011) - et sociologie de l'engagement public (Champy et Israël, 2009). Dans cette perspective, si la « désertification vétérinaire » est présentée comme la préoccupation dominante au sein de la profession vétérinaire, d'autres enjeux sociaux semblent toutefois non réglés et demeurent en suspens alors qu'ils pourraient faire l'objet d'une publicisation : la rémunération du mandat sanitaire, les risques psycho-sociaux pour les professionnels isolés (mentionnés également par des vétérinaires belges, cf. section III.B.2), les relations de travail entre les vétérinaires libéraux et les vétérinaires salariés au sein d'un cabinet ou régies par la convention collective, les liens de dépendance entre certaines filières intensives et vétérinaires en position de pseudo-salariés, l'accueil des vétérinaires étrangers, la place des vétérinaires au sein de la nouvelle gouvernance sanitaire, la raréfaction des vétérinaires au sein des administrations publiques, etc. :

« Il faut parfois agiter le chiffon rouge pour dire : "attention, on va plus faire le boulot, vous exagérez" [les pouvoirs publics] ! » (vétérinaire)

On note en fait une faible mobilisation collective de la part des vétérinaires.

On entend par « mobilisation » l'action d'individus ou de groupes d'individus qui développent une « *revendication commune* » sous la forme d'une « *action collective qui n'est pas nécessairement politique* » mais qui requiert une certaine unité sociale, autrement dit le partage « *d'intérêts communs, à partir de motivations identiques, et pour un objectif partagé par tous* » (Lagroye, 1991, p. 294 ss.).

A cet égard, on note, en effet, une faible mobilisation, hormis ponctuellement (cas de la grève de 2014 qui concernait la question de la délivrance des médicaments) ou sous l'impulsion de certaines figures militantes, de la part d'une majorité de vétérinaires (praticiens et étudiants) : « *En Mayenne cette année, les vétos se sont carrément mis en grève et ont refusé de faire la prophylaxie de la tuberculose parce qu'on leur imposait de travailler à perte* » (vétérinaire).

Ces derniers apparaissent inscrits dans une représentation identitaire du métier axée notamment sur:

- Une reconnaissance sociale revendiquée et obtenue dans un certain mimétisme face aux médecins et aux débouchés de l'industrie pharmaceutique (valorisation de la technicité des actes les plus gratifiants sur un modèle internationalisé et a-territorialisé ; ignorance des réalités agricoles et territoriales qui ont pourtant constitué, au cours des siècles précédents, un vecteur essentiel de l'identité professionnelle vétérinaire). Toutefois, on observe une volonté de distanciation vis-à-vis de la médecine humaine : « En rural, le côté médecin généraliste est sympa. Mais on ne peut pas comparer complètement avec la médecine humaine car nous on a besoin de plus d'inventivité et d'adaptation. » (vétérinaire)
- Un isolement professionnel, en particulier dans certains territoires ruraux.
- Une absence de ressources et/ou « répertoires d'action collective » (Offerlé, 2008) qui faciliterait l'émergence, au sein de l'espace public et politique, de la prise en compte des disparités dans le maillage vétérinaire : pour que la « cause » puisse exister politiquement, il importerait que les organisations professionnelles concernées (Ordre et SNVEL) puissent présenter la profession comme unifiée et positionnant cet enjeu de façon plus médiatique. Or, il persiste au sein de la profession un certain nombre de clivages : en fonction des lieux de formation des élèves vétérinaires ; entre salariés et libéraux ; entre ceux qui pratiquent la médecine conventionnelle et ceux qui pratiquent une médecine alternative ; ceux qui exercent en libéral et ceux qui exercent en conventionné ; des discriminations de genre qui révèlent une forme de « machisme vétérinaire » de la part des plus anciens ou de ceux en position patronale qui déclarent : « *les femmes ont d'autres aspirations passé la trentaine* », « *c'est un métier physique* » etc. ; un clivage que l'on observe bien moins chez les jeunes générations qui semblent souhaiter, tous sexes confondus, une qualité de vie, un équilibre entre vie privée et professionnelle ; enfin, on observe aussi des discriminations face aux vétérinaires étrangers qui suscitent parfois ignorance, méfiance ou rejet de la part de leurs confrères français : « *Les vétérinaires étrangers ne maîtrisent pas toujours la langue française et ça pose problème au niveau des relations confraternelles !* » (vétérinaire)
- Un attachement viscéral au statut de profession libérale, une tendance à un certain individualisme identitaire induisant une méfiance ou un refus des ingérences et subventions publiques. Si la « cause » du maillage vétérinaire en secteur rural n'existe pas politiquement c'est aussi parce que les vétérinaires préfèrent pour l'heure préconiser des réponses privées, des stratégies internes de mobilisation (Déplade, 2009, 42).

Ainsi, la dépolitisation (*i.e.* le fait de placer le problème hors de tout débat politique) est manifeste même si les vétérinaires mobilisent des arguments civiques pour justement faire valoir cette « cause » (« *urgence de la situation* » pour affronter des épizooties, « *risque imminent de dégradation de la qualité alimentaire* », mise en péril de « *l'allure de la campagne française* », etc.). La difficulté semble en particulier résulter de la singularisation de l'enjeu sur leur profession, et en son sein, de ce que M.-O. Déplade constatait également au sujet de la mobilisation « contre-révolutionnaire » des médecins en Mai 68 : « *L'efficacité proprement politique de cette rhétorique réside donc moins dans sa capacité à convaincre des agents extérieurs au groupe que dans le fait qu'elle fournit à ses membres des raisons d'agir publiquement défendables et hautement valorisées à l'intérieur du groupe* » (Déplade, 2009, 43). Dit autrement, la singularisation des enjeux, les revendications identitaires ou encore le corporatisme nuisent à l'émergence de la cause et à son saisissement par les pouvoirs publics.

B. Différentes configurations d'acteurs sur divers territoires français et internationaux

1. Cinq cas contrastés de dynamiques territoriales françaises autour de la question des vétérinaires ruraux

Le programme d'enquête ciblant prioritairement le Massif central, nous avons opté, dans le cadre de la tâche 3 du projet, pour la réalisation de quatre monographies sur les départements de l'Allier, du Cantal, de la Corrèze et du Puy-de-Dôme (liste des entretiens réalisés en annexe 4). Le choix de procéder par monographie nous a permis à la fois d'observer des situations localement contrastées puis de les comparer, de façon à en tirer des éléments de compréhension des difficultés inhérentes à l'installation de vétérinaires ruraux.

En complément d'étude, le choix des Alpes-Maritimes a été fait parce qu'il constituait un cas archétypal d'investissement des pouvoirs publics dans l'installation de vétérinaires ruraux.

Par l'expression « vétérinaire rural », nous faisons référence aux vétérinaires, qu'ils soient salariés ou en exercice libéral, dont les cabinets ou cliniques sont établis en milieu rural et qui ont une clientèle exclusivement ou à dominante « rurale », c'est-à-dire une médecine à destination des animaux de rente (bovins, ovins, porcins, etc.). Ainsi, les professionnels et les cabinets spécialisés dans la médecine à destination des animaux de compagnie ou de loisirs, les médecines dites « canine » ou « équine » n'entrent pas dans le champ de notre étude. Nous utiliserons cette expression « vétérinaire rural » sans guillemets par la suite.

Les cinq cas étudiés présentent chacun des spécificités qui seront présentées ici en fonction des réponses publiques et/ou privées recueillies sur ces territoires, afin de réguler ou non les risques éventuels de « désertification vétérinaire ». La diversité des cas choisis nous a permis de passer en revue une large palette de configurations sociales qui suggèrent plusieurs cas de figure que nous avons choisi de nommer de façon idéal-typique.

i. Bellenaves, dans l'Allier, ou l'auto-régulation réussie des « militants de la rurale » : adaptation et diversification des professionnels vétérinaires

L'Allier est un département dans lequel l'élevage bovin est dense. Situés au cœur de la zone charolaise, les élevages bovins sont nombreux avec une dominante de production en viande, ce qui se traduit par une forte saisonnalité des soins à apporter aux animaux à cause des périodes hivernales (de novembre à avril) qui correspondent aux périodes de vêlage. Dans ce département, la présence des vétérinaires ruraux s'avère finalement dense, avec une activité également caractérisée par la saisonnalité des soins. Par ailleurs, le département a développé, depuis le début des années 2000, une politique d'accueil de nouveaux professionnels dans ses zones rurales, particulièrement tournée vers les professions médicales. De plus, le pays de Vichy a créé un partenariat avec une école vétérinaire de Roumanie pour faire venir trois jeunes vétérinaires roumains sur son territoire :

« Pour les vétérinaires, on insiste maintenant sur le regroupement dans de plus grands cabinets, avec des rayons d'action importants, plus d'associés, plus de salariés. Mais ça reste compliqué de faire venir suffisamment de monde car ça demande beaucoup d'engagement

physique et de temps. Donc trouver des véto français, c'est compliqué c'est pour ça qu'on s'est tourné vers la Roumanie (...) Notre chargé de projet Leader est Roumain donc ça nous a facilité le travail en termes de démarche. Dans le cadre de Leader, on a une coopération renforcée avec la Transylvanie et Clug qui est la plus grande école vétérinaire de Roumanie » (Pays de Vichy-Auvergne)

Le département de l'Allier se caractérise par la présence de vétérinaires que l'on peut qualifier comme étant des « militants de la rurale » et dont l'engagement a permis de faire face à la « désertification », par exemple, à Bellenaves, *via* l'adaptation d'un cabinet vétérinaire : par extension géographique (création d'une deuxième antenne) et diversification d'activités (autopsie, mixité du soin des animaux de rente et de compagnie). Toutefois, d'une part ils ne sont pas présents sur l'ensemble du département et d'autre part, se pose la question, en raison du *turnover* générationnel, de l'essoufflement à terme de ce militantisme.

ii. Le Cantal ou la réponse libérale : agrandissement (taille et périmètre d'influence) et concentration des cabinets vétérinaires

Le Cantal est un département à dominante rurale de l'Auvergne, relativement isolé car peu desservi par le réseau ferroviaire ou autoroutier. L'élevage dans le département est majoritairement bovin, avec un équilibre entre les productions de lait et de viande. La présence des vétérinaires ruraux dans le département se concentre dans les sous-préfectures ou chefs-lieux de canton (Mauriac, Saint-Flour, Saint-Mamet-la-Salvetat etc.), dans des cabinets regroupant jusqu'à une dizaine de vétérinaires ruraux : « *L'installation individuelle c'est d'un autre temps !* » (vétérinaire)

On n'y observe pas, là non plus, de « désert vétérinaire » mais un éloignement tendanciel des cabinets ruraux de leur clientèle, ce qui pose à terme la question de leur capacité à pérenniser un maillage territorial satisfaisant.

iii. Le Puy-de-Dôme : carence des soutiens publics et tentatives diverses de recomposition de l'offre vétérinaire

Le Puy-de-Dôme nous a intéressés pour sa situation spécifique d'un élevage en situation de déprise au profit d'une agriculture plus céréalière. Nous avons choisi de nous intéresser particulièrement à l'est du département, la zone de Thiers (« zone Chabreloche » sur la figure 1), zone de forêt également, dans laquelle subsiste l'élevage bovin avec une production laitière dominante. Ce secteur est apparu comme l'un des potentiels « déserts vétérinaires » à court ou moyen terme dans la région Auvergne, en raison de récentes recompositions de la présence des vétérinaires dues à des cessations d'activités.

« Il y a un gros cabinet qui a fermé l'an dernier (...). Ça a été un coup de tonnerre pour les éleveurs du secteur, qui utilisaient beaucoup ce cabinet. » (Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme)

Dans ce secteur, un cabinet vétérinaire du département voisin a brièvement ouvert une antenne dans l'un des villages de ce territoire « déserté » avant de la fermer un an plus tard en raison de la faible fréquentation de sa permanence. D'autres vétérinaires essaient actuellement de s'implanter sur ce territoire *via* la création d'un nouveau cabinet.

iv. La Corrèze : une concurrence entre professionnels vétérinaires qui conduirait à un certain attentisme de la profession

La Corrèze se caractérise par un élevage bovin et ovin allaitant. Toutefois, le département compte également des élevages de veaux sous la mère, quelques élevages bovins à vocation laitière et le développement limité et récent d'élevages caprins. Le département se distingue par le faible nombre d'élevages intensifs. Comme dans le Cantal, on trouve la majorité des vétérinaires ruraux à proximité de la préfecture (Tulle) ou des sous-préfectures et chefs lieu de canton (Brive-la-Gaillarde, Ussel etc.). La Montagne limousine ou Plateau de Millevaches se présente, au sein du département, comme le territoire le plus touché par la « désertification » vétérinaire à court ou moyen terme en raison du vieillissement démographique des vétérinaires, du difficile recrutement de salariés s'expliquant notamment par la faible attractivité des communes du plateau (absence de services comme en témoigne la mobilisation de 97 communes pour permettre l'accès aux soins de santé initiée en 2010 par le PNR de Millevaches) ou encore des conditions climatiques qui ne facilitent pas l'activité très largement saisonnière (période de vêlages) des vétérinaires du Plateau. Les cabinets vétérinaires présents au niveau ou aux alentours du Plateau de Millevaches redoutent des cessations d'activités qui sont d'autant plus à craindre que les regroupements ne se font pas aisément. Le territoire se caractérise donc par un important isolement engendrant de graves risques psychosociaux pour ces professionnels (risques de *burnout* ou même de suicides évoqués). Aucune réponse publique spécifique n'aurait été apportée alors que la profession ne trouve pas les réponses adéquates et peine à s'auto-ajuster :

« Mais c'est aussi la faute des vétérinaires qui n'ont pas su poser des jalons, qui paradoxalement se mettent en concurrence les uns les autres alors qu'il y a du boulot pour tout le monde. Donc, ça a aussi participé à ce climat un peu délétère. Alors c'est pas systématique, mais ça devient parfois compliqué de trouver des solutions ». (Ordre du Limousin)

v. Les Alpes-Maritimes : soutien financier et encouragement au conventionnement avec le département

Les Alpes-Maritimes sont un département scindé en deux : sur la frange littorale, se trouvent les secteurs les plus urbanisés, touristiques et favorisés, qui concentrent donc les activités économiques et l'essentiel de la population, le reste du département étant constitué majoritairement de zones rurales, dépeuplées, dont l'économie repose essentiellement sur le tourisme hivernal principalement et une agriculture très extensive. Il faut ajouter que la partie nord du département appartient au Parc national du Mercantour, zone naturelle protégée, dans laquelle le loup est de nouveau présent depuis le début des années 1990, ce qui engendre un certain nombre de conflits avec les éleveurs. Ce retour, ajouté à la protection de l'espèce, a engendré un phénomène de prédation en constante augmentation, contrainte qui pèse fortement sur la situation économique des élevages du secteur. L'agriculture dans le département est largement tournée vers l'élevage ovin extensif et se caractérise également par l'importance des transhumances en période estivale, au cours de laquelle la population ovine du département double, voire triple. La présence des vétérinaires ruraux est quasi inexistante dans le département : la plupart des vétérinaires se concentrent sur la zone littorale avec une activité à dominante canine, quelques vétérinaires exercent dans les vallées montagneuses, aucun n'ayant d'activité à dominante rurale :

« Il n’y en a pas assez (de vétérinaires), ça ne rapporte pas à cause des contraintes géographiques et des vallées qui ne communiquent pas entre elles. Donc les vétos préfèrent s’installer en canine pour éviter des centaines de km de déplacement. » (Conseil Départemental des Alpes-Maritimes)

En réponse à cette situation de déprise agricole et aux contraintes spécifiques de l’agriculture en zone de montagne, le Conseil général des Alpes-Maritimes a investi et réactualisé un programme original de soutien à l’agriculture datant des années 1930, avec des mesures spécifiques à destination des éleveurs, des détenteurs d’animaux et des vétérinaires. Pour ce qui est des vétérinaires, le programme comporte deux volets : le premier (ouvert à tous les vétérinaires) concerne la prophylaxie et consiste à payer une partie de celle-ci sur présentation des factures vétérinaires ; le second volet concerne plus spécifiquement les soins aux animaux de montagne et repose sur une convention avec ceux des vétérinaires qui s’engagent à faire trente visites au moins par an.

2. Des analyses comparées de politiques très éclairantes

Les comparaisons internationales avec la Belgique et la Finlande (liste des entretiens en annexe 4) ont mis à mal certaines des hypothèses avancées au niveau national pour rendre compte des « déserts vétérinaires ».

i. Un constat : un « chiffon rouge » de la « désertification » facile à agiter... en l’absence de données fiabilisées !

En France comme en Belgique, les acteurs publics tendent à délégitimer la question de la « désertification » ou de la dégradation très forte des conditions de travail des vétérinaires ruraux (cas de la Belgique) en affirmant qu’il ne s’agit que d’un simple prétexte ou « chiffon rouge » destiné à promouvoir des intérêts catégoriels. Dans les deux cas, l’absence de données fiabilisées représente un véritable problème pour assainir les termes du débat. En France, les données disponibles au sein du Conseil de l’Ordre n’ont, jusqu’à présent, pas véritablement fait l’objet d’une analyse spatiale poussée et mériteraient d’être remaniées en vue d’augmenter l’opérationnalité de la base de données en tant qu’outil d’aide à l’objectivation du problème (cf. section II.D.1.ii). En Belgique, le flou semble être savamment entretenu... En effet, le « cadastre » mis en place à l’initiative des autorités belges suite au rapport « Mormont » (SONECOM, 2010) et qui avait pointé un certain nombre de problèmes spécifiques aux vétérinaires en milieu rural est remis en cause par les représentants professionnels en raison de lacunes fortes du système (élaboration sur la base du volontariat, non remise à jour lors des départs en retraite) :

« Le problème du cadastre est qu’il n’est pas complet d’une part et également d’autre part, pas mis à jour. Il n’est pas complet car il est établi sur la base du volontariat de la part des vétérinaires, qui doivent s’enregistrer sur une plateforme informatique afin d’indiquer le type d’activité exercée et l’endroit où cette activité est exercée. Or, en tant que vétérinaire rural, nous n’avons pas de temps à perdre pour ce genre d’exercice. De plus, il n’est pas mis à jour puisque les données prises à l’Ordre ne le sont pas forcément non plus. Pour prendre un exemple concret, le cas de la ville où j’exerce recense 4 vétérinaires ruraux. Or, il n’y a que moi qui suis en activité réelle puisque un autre travaille pour le compte d’une entreprise pharmaceutique et deux autres sont actuellement à la retraite. C’est pourquoi le cadastre est une sorte d’illusion

qui vise à cacher les réels problèmes rencontrés par les vétérinaires ruraux dans les campagnes et qui permet de défendre l'idée pour le cas du Ministère de ne pas intervenir. Lorsque l'Ordre ou l'UPV recensent des problèmes auprès du Ministère, celui-ci nous montre son beau cadastre pour nous dire que non, il n'y a aucun problème de distribution en zone rurale belge. C'est n'importe quoi ! » (vétérinaire exerçant dans les Ardennes belges, administrateur de l'UPV, Union Professionnelle Vétérinaire)

ii. L'augmentation du *numerus clausus* en Europe : une solution de facilité ?

La présence de *numerus clausus* à l'entrée des formations vétérinaires ne semble pas directement en lien avec une mauvaise répartition géographique des vétérinaires. En Belgique, l'absence de sélection à l'entrée des formations vétérinaires rend le pays attractif pour de nombreux étudiants étrangers (malgré le coût élevé de la formation et une qualité variable de celle-ci). La concurrence est donc très forte au sein du pays où les éleveurs ne paraissent pas éprouver de difficultés à trouver un vétérinaire... qui réalise fréquemment une heure de route voire plus. Cette situation génère des situations d'isolement, de risques psycho-sociaux souvent mentionnés par les acteurs de terrain et proches de ceux rencontrés sur certains terrains français (voire le cas de la Corrèze précité section III.B.1.iv, et plus généralement au niveau de la profession) : « *Nous avons décidé en 2010 de mettre en place une étude montrant la pénibilité du travail pour un vétérinaire rural et également afin de montrer d'éventuelles tensions au boulot ou au sein du foyer familial. Le but était de dire voilà où nous en sommes aujourd'hui, voilà comment vivent les vétérinaires ruraux au jour le jour.* » (vétérinaire membre de l'UPV, Belgique)

Inversement, la Finlande maintient un tissu équilibré de vétérinaires (y compris dans le Nord du pays très faiblement peuplé) en raison des formes particulières de partenariat public-privé mises en place (système original de « vétérinaires municipaux » pouvant également exercer une activité de prestation de service). Or, la sélection reste très rude à l'entrée de l'unique école vétérinaire du pays qui maintient un *numerus clausus*. En fait, la question de l'augmentation du *numerus clausus* ne représente-elle pas une solution de facilité en France permettant de diminuer l'acuité des difficultés en complément de l'arrivée de praticiens étrangers mais sans résoudre les difficultés de fond (c'est-à-dire l'attractivité de la spécialité rurale parmi les étudiants vétérinaires et celle des espaces ruraux pour les vétérinaires diplômés) ?

iii. La féminisation de la profession : le prototype de l'argument facile et... machiste !

La féminisation de la profession est fréquemment mise en avant tant par les acteurs publics que les représentants professionnels (Surdez, 2010) français et belges pour rendre compte de la mauvaise répartition des vétérinaires (en France) ou des difficultés croissantes dans l'exercice du métier en zone rurale (en Belgique). Les arguments avancés sont d'ordre divers comme en témoignent les deux extraits d'entretiens suivants : pénibilité sur le plan physique, compatibilité avec la vie privée (Lapeyre et LeFeuvre, 2004) :

« Il y a peut-être une féminisation très importante de la profession avec des disponibilités et des priorités différentes de celles des hommes, les femmes privilégient l'installation en milieu urbain et la qualité de vie plutôt que l'engagement total auprès du monde animal. Dès qu'on parle des gros animaux, c'est plus compliqué pour les femmes pour s'en occuper, donc 80 % de

femmes dans une classe d'âge ça limite le nombre de vétos potentiels pour le monde rural et les gros animaux. » (Pays de Vichy - Auvergne)

« La féminisation pourrait être un problème car on note une forte tendance des femmes vétérinaires à vouloir s'installer dans les villes et pratiquer la canine mais même si le problème était vrai avant, on note que de plus en plus de femmes s'intéressent aujourd'hui à la rurale. Cependant il y a quelques situations contrastées et quelques endroits en Belgique où il y'a peu de vétérinaires ruraux mais on ne peut pas parler de pénurie rurale loin de là. » (Ministère belge chargé de l'agriculture).

Ces éléments sont complètement absents en Finlande où ils paraissent même hors de propos lors des questions de relance orale. Ce contraste peut certes s'expliquer par les différences de représentation, entre les deux pays, des métiers et de la place des femmes dans la société. Mais n'est-ce pas aussi attribuable à la qualité des formations initiales et des régulations entre acteurs publics et privés qui sont mises en œuvre qui rendent doublement déplacé ce type de discours en Finlande ?

« L'absence de numerus clausus est un problème majeur en Belgique. L'arrivée croissante d'étudiants chaque année pose un problème de manque de personnel au sein de la faculté de Liège et ce manque de personnel entraine donc une diminution de la qualité des études car la proportion d'étudiants est trop importante par rapport à la proportion d'enseignants. » (enseignant de l'Université de Liège)

iv. Des pistes possibles de réflexion à creuser à partir du « modèle » finlandais ?

Rappelons d'abord quelques caractéristiques de la solution retenue par les autorités finlandaises. La municipalité (qui regroupe en fait un ensemble de communes) engage des vétérinaires en tant que salariés afin d'y exercer dans un premier temps, toutes les missions relatives à la santé animale (traitement des maladies zoonotiques, épidémiologie-surveillance). Ceux-ci peuvent en parallèle exercer une activité privée de soins vétérinaires auprès de la clientèle. Ils touchent un salaire fixe, identique pour chaque vétérinaire au sein d'une même municipalité, mais variable en fonction de du degré d'enclavement géographique (environ 2000€ pour zones les plus accessibles jusqu'à 5000€ pour la Laponie, région la plus au Nord du pays). Ce type de solution repose sur un fort consensus social dans le cadre d'un modèle social-démocrate représentatif des pays d'Europe du Nord. On en retrouve l'expression dans ce qui suit : *« Le système des municipalités permet de conjuguer vie professionnelle ainsi que vie privée »* (directrice de clinique vétérinaire municipale en Laponie, Finlande)

« Il faut savoir par exemple, que plus une zone est jugée reculée ou rurale, plus la municipalité peut mettre en place des politiques incitatives, notamment avec des salaires fixes plus conséquents pour les vétérinaires qui viendraient s'installer... Le principe de municipalité permet de maintenir un maillage territorial cohérent sur le territoire finlandais. Il y a également des sortes de municipalités mises en œuvre en Suède et en Norvège. Cela doit être une spécialité nordique ! » (Ministère finlandais chargé de l'Agriculture)

IV. Conclusion provisoire

Trois axes peuvent être donnés à cette conclusion provisoire.

1) Tout d'abord, on constate que pour l'heure, des formes d'entraide, de compensation et d'auto-régulation professionnelles existent sur certains territoires et fournissent des solutions provisoires et relatives : extension de l'aire d'influence des cabinets, regroupements, diversification et association de vétérinaires, conventionnement... mais jusqu'à quand ?

Pour cette raison certains sollicitent l'aide des acteurs publics : « J'ai été aidé par le confrère qui partait à la retraite et qui m'a permis d'entreposer mon matériel dans son garage, parce que sinon j'habitais au 3ème sans ascenseur. Mais si la mairie mettait à la disposition des professions libérales et des artisans des petits locaux pour entreposer le temps de trouver autre chose, ce serait un bon coup de pouce » (vétérinaire)

Dans tous les cas, la mise à disposition de données fiables sur la répartition géographique des praticiens, la pyramide des âges, etc. nous semble constituer un préalable indispensable pour rendre possible à la fois une discussion entre partenaires publics et représentants professionnels et la conception d'une stratégie pertinente, adaptée à la diversité des territoires.

2) De plus, au-delà de la question de leur durabilité, si pour l'instant les solutions privées d'auto-régulation de la profession semblent majoritaires, on peut également s'interroger sur la qualité des soins qui est en jeu : accompagner l'intensification agricole ou permettre le développement de perspectives agro-écologiques qui s'avèrent récemment mises à mal par la crise agricole ? Organiser une veille sanitaire préventive ou pallier seulement les urgences ? Gérer de façon décloisonnée les nouveaux défis et risques sanitaires comme tenter de promouvoir la nouvelle gouvernance sanitaire en rapprochant le public du privé, en fusionnant gestion de la santé animale et gestion de la santé végétale ou exacerber plutôt, par laisser-faire, les concurrences intra-professionnelles ?

Nous avons montré que cette dernière solution retenue en Belgique est en train de dévoiler toutes ses limites en termes de généralisation des situations de mal-être ou de souffrances au travail de bon nombre de praticiens et ce, sans véritablement résoudre le déficit probable (mais non prouvé en raison de l'absence de données fiables) de vétérinaires dans les zones les plus enclavées de ce pays. Un nouveau contrat social redéfinissant les missions et les enjeux des vétérinaires sur les territoires ne serait-il à repenser à la lumière de l'expérience finlandaise mais en l'adaptant aux formes de gouvernance françaises ? A l'heure de la mise en place de politiques agricoles territorialisées par certaines intercommunalités, la question mérite indiscutablement d'être posée !

3) Enfin, en décloisonnant les questionnements liés à l'agriculture et au sanitaire, se pose la question de savoir quel type de maillage vétérinaire est souhaité et pour quel type d'agriculture ? Pour le dire autrement et de façon plus précise, la présence vétérinaire dans les territoires ruraux sera-t-elle, dans

les décennies à venir, suffisante, au plan qualitatif et quantitatif ? Les prestations vétérinaires de veille, soin et conseils sanitaires et agricoles seront-elles adaptées aux besoins locaux si elles épousent simplement les évolutions dominantes du marché agricole qui incite, malgré la récente réforme agro-écologique, à une intensification et à une extension croissantes des exploitations ? Ou bien, le maillage vétérinaire peut-il répondre, par des réponses privées et publiques adaptées, à de nouveaux défis sociétaux, à la croisée entre enjeux sanitaires, agricoles et d'aménagement du territoire. On songe notamment, sans prétention exhaustive, à l'identification et à la hiérarchisation des risques émergents, à la promotion du bien-être animal, à la réduction de l'usage des antibiotiques, à l'évolution de l'accompagnement multidimensionnel des éleveurs, au maintien de populations et services en zones rurales non péri-urbaines...

Partie 3 - Bilan des productions du projet VeTerra

Dans cette partie, nous dressons un bilan des sorties du projet VeTerra. Qu'avons-nous produit *in fine* ? La présentation de nos productions s'organise en quatre grandes parties, correspondant à quatre grands axes pour lesquels nous avons produit des résultats : (i) une meilleure connaissance du problème, (ii) des préconisations, (iii) des outils de formation et d'animation, (iv) de la mise en lien.

Ces productions nous permettent de renseigner un certain nombre d'indicateurs permettant de réaliser l'évaluation des résultats du projet VeTerra au regard de ce que nous avons avancé lors de la rédaction du dossier de demande de financement. La présentation de ces indicateurs figure en annexe (annexe 5).

I. Une meilleure connaissance du problème

La conduite du projet VeTerra nous a permis d'aboutir à une meilleure connaissance du problème, dont les principaux résultats figurent dans la partie 2 du présent rapport. En parallèle, cette activité de production de connaissances a permis la réalisation d'un certain nombre de publications et de communications d'ordre scientifique et technique, parmi lesquelles des mémoires d'étudiants. Par ailleurs, des interventions auprès de publics en formation ont été réalisées sur la base des résultats et des activités menés dans le projet VeTerra.

Notons enfin que la plupart de ces supports de communication sont disponibles sur un site Internet dédié au projet VeTerra, dont l'adresse est la suivante : <http://veterra.vetagro-sup.fr>.

A. Des publications et communications d'ordre scientifique

La liste des publications et communications d'ordre scientifique figure dans l'encadré 2.

En dehors de ces publications et communications déjà réalisées, plusieurs sont en cours d'écriture ou en projet. Deux articles issus du travail de thèse de Sylvain Dernas sont en cours de rédaction, revenus de review et à resoumettre pour fin décembre 2015 : (i) pour la revue *British Journal of Guidance and Counselling*, sous le titre "A socio-spatial dimension of career choices in the 'representational project' : a case study in veterinary education" ; (ii) pour la revue *Cybergéo*, un article basé sur la méthode utilisée pour traiter les cartes mentales des étudiants vétérinaires intitulé "Identifying of choremes in mental maps to understand socio-spatial representations : proposition of a mixed method." Concernant les résultats de la tâche 1 du projet, un article est en cours de rédaction sur les « déterminants de l'offre vétérinaire », pour la revue *Journal of Agricultural Economics*, et un autre en projet sur la caractérisation des déserts vétérinaires. S'agissant de la tâche 2, deux projets sont en cours pour des revues et colloques en zootechnie concernant les résultats obtenus à propos des éleveurs, un autre pour les résultats obtenus sur les parcours et motivations des vétérinaires. Enfin, concernant la tâche 3, deux articles sont en projet, sur les analyses comparées de politiques, et sur la sociologie de la profession vétérinaire.

B. ... Parmi lesquelles des mémoires d'étudiants

Les mémoires d'étudiants figurent dans l'encadré 3.

C. Des publications et communications d'ordre technique

La liste des publications et communications d'ordre technique que nous avons réalisées figure dans l'encadré 4. A noter également que des articles traitant du projet VeTerra ont été publiés sur la fin de l'année 2015 dans les revues institutionnelles de certaines de nos institutions d'appartenance (*Métaforum* n°32, *La Traverse* n° 192 (INRA), *Le Mag de VetAgro Sup* N°11), ainsi que dans la presse professionnelle vétérinaire (*la Gazette de l'UVRA* -septembre 2015-, *le Point vétérinaire* du 5/09/2015, *La Revue de l'Ordre des Vétérinaires* n°57, *La Semaine Vétérinaire* -hiver 2015-16-) et dans la presse locale (*Infomagazine Puy-de-Dôme* du 21/09/2015, *La Montagne* du 25/09/2015). Enfin, des plaquettes présentant les principaux résultats de notre projet sous forme condensée sont en cours de constitution pour chacun de nos volets de recherche. Elles seront disponibles sur le site web du projet VeTerra (<http://veterra.vetagro-sup.fr>).

D. Des interventions en formation

La liste des interventions en formation figure dans l'encadré 5.

Encadré 2. Liste des publications et communications d'ordre scientifique réalisées dans le cadre du projet VeTerra.

Arrignon, M. 2015. « La lutte contre les déserts vétérinaires : une catégorie d'action publique ? ». Présentation dans le séminaire de recherche en sciences sociales sur la santé animale et les pratiques vétérinaires, INRA, Ivry-sur-Seine, 4 mars 2015.

Dernat, S., et A. Siméone. 2014. « Représentations socio-professionnelles et choix de la spécialisation : le cas de la filière vétérinaire rurale ». *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 30-2.

Dernat, S. 2015. "Territory Game: a pedagogical tool to assist veterinary students in career choices regarding rural areas". Veterinary Education Symposium (VetEd 2015), Cambridge (UK), 8-10 juillet (poster).

Dernat, S., F. Johany, and S. Lardon. 2015. "The Territory Game: an experiment in veterinary education of an innovative educational tool to help students career choices". European Symposium of Education and Extension (ESEE 2015), Wageningen (Pays-Bas), 30 avril et 1er mai.

Dernat, S. 2014. "Specialization choices of vet students and attractiveness of rural areas". Veterinary Education Symposium (VetEd 2014), Bristol (Royaume-Uni), 9 au 11 juillet (poster).

Dernat, S. 2013. "Spatial capital and socio-spatial distances : rural areas and career choices of veterinary students". 1st International Conference on Higher Education and Mobilities, Grenoble (France), 19-20 décembre.

Gouttenoire, L., A. Guy, et J.Y. Pailleux. 2015. « Analyse des pratiques de gestion sanitaire des éleveurs en lien avec leurs façons de mobiliser différents intervenants en élevage ». Présentation dans le séminaire de recherche en sciences sociales sur la santé animale et les pratiques vétérinaires, INRA, Ivry-sur-Seine, 4 mars 2015.

Lardon S., 2013. « Le « jeu de territoire », un outil de coordination des acteurs locaux ». *Revue FaçSADe*, Résultats de recherches du département Inra-Sad, Vol 38, 4p.

Encadré 3. Liste des mémoires d'étudiants réalisés dans le cadre du projet VeTerra.

Alessio, C., E. Chierico, et M.C. Dépis. 2014. *La raréfaction des vétérinaires en milieu rural est-elle ou non prise en compte par les politiques de développement territorial ? Le cas de l'Auvergne*. Mémoire réalisé dans le cadre du module « projet collectif » de l'option Ingénierie du Développement Territorial, VetAgro Sup.

Bonicel, G. 2015. *En quoi les outils participatifs permettent-il de générer des propositions d'actions par les acteurs locaux ? Exemple du jeu de territoire Lozère sur la question de la présence vétérinaire* (provisoire). Mémoire de master 2 Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités, mention Territoires Acteurs Modélisation, IADT, Clermont-Ferrand.

Breysse, V., L. El Ghezal, O. Le Fur, et J. Maréchal. 2012. *Les vétérinaires ruraux en Auvergne. Etat des lieux des besoins, de l'existant et des évolutions récentes et à venir*. Groupe Dômes. Mémoire réalisé dans le cadre du module « cartographie » de l'option Ingénierie du Développement Territorial, VetAgro Sup.

Chabardes, M., C. Marchetti, et C. Wozny. 2012. *Préambule au projet VeTerra. Module cartographie. Groupe PRA du Bassin d'Aurillac*. Mémoire réalisé dans le cadre du module « cartographie » de l'option Ingénierie du Développement Territorial, VetAgro Sup.

Declas, A. 2015. *Comparaison des politiques publiques mises en place dans d'autres pays que la France en matière de gestion territoriale concernant les déserts vétérinaires au sein des zones rurales* (provisoire). Mémoire de Master master 2 Développement Durable dans les pays en développement et en transition, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand.

Gillet, V., M. Guérinoni, G. Le Vee, et N. Ouvrard. 2012. *Les vétérinaires ruraux en Auvergne et Livradois. Etat des lieux des besoins, de l'existant et des évolutions récentes et à venir*. Mémoire réalisé dans le cadre du module « cartographie » de l'option Ingénierie du Développement Territorial, VetAgro Sup.

Godard, N. et N. Le Carrer. 2013. *Installation des vétérinaires en milieu rural dans le Massif central. Dans le cadre du projet VeTerra*. Mémoire réalisé dans le cadre du module « projet collectif » de l'option Ingénierie du Développement Territorial, VetAgro Sup.

Hervé, M. 2015. *Les déserts vétérinaires au sein des zones rurales françaises : délimitation, caractérisation et analyse des déterminants de leur progression*. Mémoire de master 2 Développement Durable dans les pays en développement et en transition, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand.

Izoard, L., M. Machat, E. Galvez, et S. Ritzenthaler. 2012. *Etude cartographique sur les besoins en vétérinaires ruraux en Auvergne. Auvergne et Bocage Bourbonnais/Sologne Bourbonnaise*. Mémoire réalisé dans le cadre du module « cartographie » de l'option Ingénierie du Développement Territorial, VetAgro Sup.

Johany, F. 2015. *Désert vétérinaire et maillage sanitaire, en France et dans le Massif central*. Mémoire de master 2 Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités, mention Territoires Acteurs Modélisation, IADT, Clermont-Ferrand.

Martin, A., P. Puyberthier, E. Rimet et C. Vergnolle. 2013. *Exploration des facteurs susceptibles d'influencer les relations vétérinaires-éleveurs*. Mémoire réalisé dans le cadre du module « projet ingénieur » de l'option Agriculture, Environnement, Territoire, VetAgro Sup.

Mervelet, L. 2014. *La représentation d'un territoire rural comme outil de sensibilisation*. Mémoire de master 1 Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités, IADT, Clermont-Ferrand.

Verchère, A. 2015. *Maturation de groupe et conflit socio-cognitif. Etude de la maturation de trois groupes participant à un jeu de territoire*. Mémoire de master 2 Recherches en Sciences et Pratiques de l'Education et de la Formation, Université Lumière, Lyon.

Encadré 4. Liste des publications et communications d'ordre technique réalisées dans le cadre du projet VeTerra.

Dernat, S. 2014. « Représentations de la profession vétérinaire et choix d'orientation professionnelle : un regard sur le parcours des étudiants formés en France ». *La Semaine Vétérinaire*, Dossier, 1597.

Dernat, S. 2015. « Premiers résultats du projet VeTerra ». Communication lors de l'Assemblée Générale du GTV Rhône-Alpes, Miribel, 26 février.

Guy, A. 2013. « Gestion sanitaire en élevage et relations vétérinaire(s)-éleveur(s) : une caractérisation de la diversité des pratiques et des modes de relations dans les élevages du Massif central ». Poster de présentation du travail entrepris dans le cadre du stage d'Aurore Guy.

Guy, A. 2013. « Gestion sanitaire au sein des élevages bovin laitiers, et nature des relations entre éleveurs et vétérinaires dans le Massif central ». 4 pages de présentation des principaux résultats du stage d'Aurore Guy.

Martin, A., P. Puyberthier, E. Rimet, et C. Vergnolle. 2013. « Quels sont les facteurs susceptibles d'influencer la qualité de la relation vétérinaires-éleveurs ? ». 4 pages de présentation des principaux résultats du projet ingénieur.

Alessio, C., M.C. Dépis, et E. Chierico. 2014. « La raréfaction des vétérinaires en milieu rural est-elle ou non prise en compte par les politiques de développement territorial ? Le cas de l'Auvergne ». 6 pages de présentation des principaux résultats du projet collectif.

Encadré 5. Liste des interventions en formation réalisées dans le cadre du projet VeTerra.

Gouttenoire, L. 2012. « Le projet VeTerra. Vétérinaires et Territoires Ruraux Attractifs ». Module « cartographie » de l'option Ingénierie du Développement Territorial, VetAgro Sup, 4 janvier 2012, 3 heures.

Gouttenoire, L. 2013. « Eleveurs, vétérinaires et désertification des campagnes. » Module « Elevage et développement durable des territoires ». Institut d'Auvergne du Développement des Territoires, 12 décembre 2013, 2 heures.

Gouttenoire, L. 2014. « VeTerra Massif central. Vétérinaires et Territoires Ruraux Attractifs. Explorer les conditions susceptibles de favoriser l'installation des vétérinaires dans les territoires du Massif central. » Sensibilisation à la recherche pour les élèves ingénieurs en 2^{ème} année, VetAgro Sup, 27 janvier 2014.

Gouttenoire, L. 2015. « Eleveurs, vétérinaires et désertification des campagnes. » Module « Elevage et développement durable des territoires », Institut d'Auvergne du Développement des Territoires, 8 janvier 2015, 2 heures.

Gouttenoire, L., et M. Guillot, 2015. « Eleveurs, vétérinaires et désertification des campagnes. » Module « Elevage et développement durable des territoires », Institut d'Auvergne du Développement des Territoires, 17 décembre 2015, 2 heures.

II. Des préconisations opérationnelles

L'exploitation de la base de données fournie par l'Ordre National des Vétérinaires a rencontré certaines difficultés en particulier en raison de champs mal renseignés. Pourtant, nous avons relevé à plusieurs reprises dans ce rapport que le manque d'objectivation du problème révélait autant qu'il alimentait la non prise en considération par les pouvoirs publics (partie 2, sections III.A.1.ii, III.A.4.iii et III.B.2.i). Aussi, nous formulons certaines propositions en vue d'une amélioration de la base de données.

- **Construction d'un dictionnaire des variables :**

Il est important que les bases de données soient fournies avec un dictionnaire des variables relativement précis. Celui doit permettre de connaître la signification exacte des différentes données, leur mode de calcul éventuellement, ainsi que la source et l'année de l'information.

- **Les données de localisation :**

La localisation géographique des vétérinaires est une information précieuse pour nos travaux. Or celle-ci n'a pas pu être correctement exploitée en raison de deux problèmes : celui de l'information recueillie qui n'était pas homogène et celui du géocodage.

- *Manque d'homogénéité dans les informations recueillies :*

Ce manque d'homogénéité porte plus particulièrement sur la notion de DPA. En effet, le DPA correspond au Domicile Professionnel Administratif. Cette adresse correspond donc à l'adresse administrative d'inscription du vétérinaire au tableau de l'ordre des vétérinaires. Elle a l'avantage d'être unique et obligatoire : chaque vétérinaire a un et un seul DPA. Par contre, elle présente l'inconvénient d'être imprécise. En effet, dans certains cas, il peut s'agir du domicile personnel, du DPE (Domicile Professionnel d'Exercice) ou d'un des DPE si le vétérinaire est attaché à plusieurs établissements ou encore de toute autre adresse sur présentation du justificatif de domicile.

Il nous semblerait important de rajouter des items dans le questionnaire des vétérinaires et de leur demander d'indiquer :

- L'adresse de leur domicile principal
- Eventuellement l'adresse de résidence à titre secondaire
- L'adresse de leur(s) domicile(s) professionnel(s) d'exercice (DPE)
- Et dans un second temps de leur demander à laquelle de ces adresses ils souhaitent rattacher leur DPA (domicile, résidence secondaire, 1^{ère} DPE, 2^{nde} DPE...).

- *Géocodage*

Pour être exploitable d'un point de vue cartographique ou statistique, les données localisées relatives aux vétérinaires doivent être géocodées, c'est-à-dire être rattachées soit à des coordonnées géographiques précises soit à des codes INSEE « commune ». Dans la base actuelle, les adresses sont plus ou moins bien renseignées et nous disposons des noms des communes et des codes postaux mais pas des codes INSEE des communes. Or, pour un code postal, on peut avoir plusieurs codes INSEE (ex : zone rurale) et vice-versa (ex : Paris, Marseille et Lyon).

Par conséquent, nous avons dû procéder à une phase de Géocodage. Sans adresse exacte et précise, cette étape peut avoir introduit des erreurs dans les codes INSEE retenus. Par ailleurs, cette phase étant particulièrement chronophage, nous l'avons réalisée uniquement pour le DPA et n'avons pas pu le faire pour le ou les DPE ainsi que pour les lieux de naissance.

Par conséquent, si les questionnaires sont remplis directement de façon informatique par les vétérinaires, il serait préférable de leur faire préciser leur commune de DPA, DPE et éventuellement naissance par l'intermédiaire d'une liste déroulante, correspondant aux libellés INSEE des communes, rattachés directement à un code INSEE unique.

- **Autres données**

Enfin, la base contient peu de données individuelles. Il serait idéal de pouvoir bénéficier de données supplémentaires sur les vétérinaires de la « rurale » et notamment sur leur patientèle (nombre d'exploitations, nombre d'animaux traités, aire géographique de patientèle), ainsi que sur leurs résultats économiques. En outre, il serait souhaitable d'avoir un suivi et de construire des données historiques (par ex. changement de localisation), ce qui permettrait d'améliorer grandement les analyses statistiques descriptives et économétriques. Cela nécessiterait de renseigner régulièrement (tous les 2 à 5 ans) l'ensemble des items et de garder des traces des bases précédentes.

III. Des outils de formation et d'animation

Dans le cours du projet, nous avons conçu et testé trois outils de formation et/ou d'animation concernant les problématiques principales du projet VeTerra. Chacun d'entre eux a été donné à voir et testé (pour la première fois dans le cas de l'atelier A, pour la deuxième fois dans le cas des ateliers B et C) au cours d'un atelier dédié lors du séminaire final de VeTerra, le 24 septembre 2015.

A. Un atelier participatif sur la gestion sanitaire des troupeaux à l'échelle d'un petit territoire à dominante bovin lait

Forts des résultats de la partie 2 section III.A.2.ii sur les pratiques de gestion sanitaire des éleveurs en lien avec leurs manières de solliciter différents intervenants en élevage, nous avons conçu un outil d'animation à destination d'étudiants (agronomes et/ou vétérinaires) et/ou d'acteurs professionnels, et visant à mettre en débat la manière d'organiser la gestion sanitaire des troupeaux à l'échelle d'un petit territoire.

En effet, nos résultats ont montré des situations de concurrence sur le terrain, parfois assez exacerbées, entre les différents intervenants qui peuvent apporter des conseils d'ordre sanitaire aux éleveurs (vétérinaires, mais aussi contrôleurs laitiers, inséminateurs, techniciens des chambres d'agriculture, marchands d'aliments...). Nous avons également montré que ces situations de concurrence pouvaient être préjudiciables aux performances sanitaires des troupeaux.

Les principales questions posées lors de l'atelier que nous avons conçu sont alors les suivantes : Quelles complémentarités, concurrences, synergies entre les différents acteurs (vétérinaires, contrôleurs laitiers, inséminateurs, marchands d'aliments, nutritionnistes...) ? Quels services le vétérinaire peut-il proposer aux éleveurs ? Comment s'adapter à la variété des profils des éleveurs ? Quelles modalités d'action publique pour réguler ce système ?

Inspiré d'un travail sur les questions socialement vives réalisé en collaboration entre le lycée agricole des Hautes-Alpes à Gap et SupAgro Florac sur la question de la présence du loup en France¹⁰, cet atelier propose, sur un format de 2 heures, à des équipes de quatre participants, de réaliser les activités suivantes, en se référant à des fiches de consignes précises et en utilisant des outils de travail collaboratif variés :

- Echanger, dans un climat de bienveillance et en guise d'introduction au travail, sur leurs conceptions individuelles des rôles du « vétérinaire de campagne » (outil : blason) ;
- S'appropriier ensemble des connaissances nouvelles, potentiellement controversées, sur la problématique de l'atelier (outil : lecture de textes, témoignages et synthèses issus des résultats de recherche du projet VeTerra) ;
- Utiliser ces nouvelles connaissances et en mobiliser d'autres pour proposer ensemble des pistes d'action pour un petit territoire (fictif) à dominante bovin lait et confronté au départ en retraite

¹⁰ Pour en savoir plus : <http://pollen.chlorofil.fr/resultat-des-innovations/?monparam=218>.

imminent de ses deux vétérinaires ruraux (outil : mise en situation à partir d'un cas d'étude visant à décentrer les participants de leurs problématiques propres) ;

- Restituer les propositions d'action de son groupe et les mettre en débat avec les propositions formulées par les autres groupes de 4 (outil : débat oral en groupe complet).

Ce format d'atelier participatif a été testé par une dizaine de participants lors du séminaire final du projet VeTerrA. Les participants ont mis en avant l'intérêt et la richesse d'échanger entre acteurs provenant d'horizons divers, conduisant à échanger des idées potentiellement très variées.

Suite à ce premier test prometteur, nous pourrions envisager de reconduire cet atelier dans d'autres contextes, et de l'améliorer de façon continue en fonction des résultats des différentes mises en application. Des applications paraissent pertinentes auprès d'étudiants (agronomes et/ou vétérinaires), et/ou auprès d'acteurs professionnels pour lesquels cet atelier pourrait constituer un outil d'animation et d'aide à la réflexion sur l'offre en conseils sanitaires aux éleveurs et sur les modalités éventuelles de coordination entre les différents acteurs.

B. Un « jeu de territoire » pour travailler sur les représentations des territoires ruraux des étudiants vétérinaires

1. Genèse

Le point de départ de la conception de cet outil pédagogique réside dans les résultats obtenus sur les représentations que les étudiants vétérinaires se font des territoires ruraux (partie 2, section III.A.3).

Pour lutter contre les visions stéréotypées qu'ont certains étudiants vétérinaires des territoires ruraux, nous avons décidé de produire un outil pédagogique dont l'objectif est d'augmenter les compétences de lecture et d'analyse des territoires des étudiants vétérinaires, afin qu'ils puissent se projeter (ou non) en tant que praticien rural de manière plus éclairée.

Pour ce faire, un outil participatif existant et développé dans l'UMR Métafort, le jeu de territoire (Lardon, 2013), a été adapté. Ce jeu repose sur la construction d'une vision partagée d'un territoire par les différents acteurs participant au jeu. Un territoire support (réel) est utilisé, en l'occurrence ici la « zone Chabreloche » (figure 1), pour laquelle des données froides et chaudes ont été collectées au préalable et mises à disposition des différents participants au jeu sous la forme de fiches thématiques.

2. Des résultats obtenus prometteurs par rapport aux objectifs pédagogiques assignés à l'outil

Le dispositif Jeu de territoire VeTerrA – orientation a été testé avec des étudiants de 2^e année de VetAgro Sup sur le campus vétérinaire de VetAgro Sup le 5 février 2015. Il a mobilisé en tout 26 participants. Le dispositif visait à amorcer une modification des représentations des étudiants vétérinaires à l'égard du territoire rural. Cette modification pouvait alors se concrétiser dans l'interprétation que ceux-ci font du vécu de leurs stages après le jeu. Pour cela, le dispositif utilise le

concept de conflit socio-cognitif, c'est-à-dire la mise en place d'un conflit inter-personnel qui permet à un individu de remettre en question son opinion de départ lorsqu'il prend conscience qu'il peut exister des points de vue différents du sien, et qu'il confronte son point de vue à celui des autres. Le jeu faisait ainsi jouer 12 étudiants aux profils différents ainsi que trois enseignants du campus vétérinaire et trois vétérinaires praticiens. Les autres participants étaient les animateurs et observateurs du jeu. Les résultats du test montrent que sur les 12 étudiants joueurs du test, 10 d'entre eux ont intégré une réflexion approfondie du territoire d'activité à leur vécu du stage. Dans le groupe témoin de même effectif, seule une étudiante a intégré le territoire. Le jeu permet donc d'améliorer la prise en compte du territoire dans la réflexion sur l'orientation des étudiants. Ci-dessous, quelques extraits tirés des entretiens réalisés avec les étudiants à la suite du jeu et du premier stage en clinique rurale :

« Mais bon ça m'a permis de replacer la clinique dans son contexte. C'est un peu avec la réflexion que l'on est reparti de l'animation. On réfléchit à faire de la rurale ou de la mixte, mais est ce que l'on serait prêt à s'implanter n'importe où et tout ? Du coup, ça permet d'avoir un petit point de réflexion sur comment la clinique elle se situe si elle pourrait nous convenir avec ce qu'il y a autour. » (étudiant vétérinaire)

« Y'a pas que l'aspect boulot forcément qui rentre en ligne de compte. D'avoir fait l'animation avant ça permet d'avoir un œil un peu plus critique en stage. Ce qu'on n'aurait pas forcément fait avant » (étudiant vétérinaire)

« Déjà dans ce stage là je me suis un peu plus intéressée à pourquoi ils se sont installés là-bas, comment ils travaillent avec leurs éleveurs. Du coup je poserai plus la question. Le jeu, ça permet de me dire est-ce que moi j'aurais réfléchi de la même façon qu'eux et est-ce que ça me plairait de travailler comme ils travaillent. » (étudiant vétérinaire)

3. Les éléments du territoire comme critères de choix de carrière

Le test du jeu de territoire a mis les étudiants face à un certain nombre d'éléments qui caractérisent un territoire où exercent les vétérinaires ruraux. Dans la première étape du jeu, ils avaient ainsi à choisir à tour de rôle deux fiches présentant des critères qui leurs semblaient significatifs. Ces choix, visibles dans le tableau 13, montrent que les étudiants prêtent attention à de nombreux items pour leur activité future qui dépassent largement la profession : possibilité d'emploi pour le conjoint, réseaux de communication, présence d'établissements d'enseignement, dynamisme du territoire. On conforte ainsi les résultats énoncés dans la partie 2 section III.A.3 sur les étudiants vétérinaires. Il est donc nécessaire de prendre en compte l'ensemble de ces caractéristiques des territoires pour accompagner les étudiants vers la filière rurale et ne pas se focaliser que sur la pratique de soin.

Tableau 13. Fiches sélectionnées au cours du jeu de territoire VeTerra - orientation selon le profil des joueurs dans chacun des groupes par tour de jeu pour l'étape du diagnostic du territoire.

Tour	Groupe 1	Fiches	Groupe 2	Fiches	Groupe 3	Fiches
1	Joueur 1 Étudiant	Commerce	Joueur 1	Cabinets vétérinaires	Joueur 1	Politiques d'installation
1	Joueur 2 Étudiant	Filières	Joueur 2	Filières	Joueur 2	Météo
1	Joueur 3 Étudiant	Politiques d'installation	Joueur 3	Sorties Événements	Joueur 3	Filières
1	Joueur 4	Météo	Joueur 4	Météo	Joueur 4	Relations éleveurs vétérinaires
1	Joueur 5	Emploi	Joueur 5	Emploi	Joueur 5	Démographie
1	Joueur 6	Géographie	Joueur 6	Relations éleveurs vétérinaires	Joueur 6	Emploi
2	Joueur 1	Démographie	Joueur 1	Démographie	Joueur 1	Localisation des élevages
2	Joueur 2	Dynamique économique	Joueur 2	Services de proximité	Joueur 2	Gastronomie
2	Joueur 3	Localisation des élevages	Joueur 3	Déplacements accessibilité	Joueur 3	Dynamique économique
2	Joueur 4	Enseignement primaire et secondaire	Joueur 4	Modalités d'exercice	Joueur 4	Enseignement supérieur
2	Joueur 5	Réseaux de communication	Joueur 5	Réseaux de communication	Joueur 5	Cabinets vétérinaires
2	Joueur 6	Relations éleveurs vétérinaires	Joueur 6	Enseignement supérieur	Joueur 6	Réseaux de communication

4. Une mallette pédagogique pour les écoles vétérinaires

A la suite du test du jeu, celui-ci a été adapté pour permettre son utilisation facile par les enseignants au sein du cursus vétérinaire. Une mallette pédagogique a ainsi été constituée. Elle sera proposée aux quatre écoles vétérinaires françaises. L'école de Nantes est déjà intéressée pour une expérimentation dans l'année 2015/2016. La mallette pourra également être étendue dans sa version francophone au campus belge de Liège intéressé également, et dans une version anglophone à d'autres cursus vétérinaires confrontés à la même problématique. Des chercheurs du Royal Veterinary College de Londres ont ainsi proposé de tester la mallette.

Plusieurs modalités d'adaptation sont en cours pour faire correspondre la mallette aux besoins des différents contextes possibles d'utilisation du jeu. L'un des ateliers proposés dans le séminaire final du 24 septembre 2015 a concerné notamment une discussion autour de ces éléments d'adaptation.

- Structuration et durée du jeu : le jeu de territoire qui a été expérimenté à VetAgro Sup présente une durée assez longue de près de quatre heures qui rend sa transposition directe dans le cursus impossible. Néanmoins certains éléments comme la phase de débriefing peuvent être limités ou reportés à une phase post-stage. De même, deux étapes jouées de manière continue semblent également pouvoir être réalisées ensemble, réduisant ainsi la durée du jeu à environ trois heures. Sa réalisation serait ainsi possible sous la forme d'une seule session chaque année avec les étudiants d'une promotion et par petits groupes de TD.

- Moment dans le cursus et public visé : le choix d'effectuer le jeu avec des étudiants de 2^e année semble pertinent. Ils ne sont pas complètement naïfs concernant la profession mais n'ont pas encore construit de stéréotypes à l'égard des territoires d'activité des vétérinaires ruraux. Ils sont donc à même de construire plus durablement leurs choix de carrière. Le positionnement du jeu dans cette année de cursus, juste avant le premier stage en clinique rurale, semble opportun mais pourrait être adapté selon les contextes spécifiques des établissements.
- Cas d'étude et durée de validité : le cas d'étude du Jeu de territoire testé est celui de Chabreloche (figure 1), du nom d'une petite ville du Puy-de-Dôme à la limite de la Loire. Même s'il semble pertinent avec les étudiants et au-delà du simple contexte lyonnais, son utilisation questionne à deux niveaux : sa validité dans le temps et la nécessaire réactualisation des données mobilisées et son adaptabilité à des contextes non français. D'autres territoires semblent ainsi devoir être investis.

5. Une utilisation dans les cursus vétérinaires qui nécessite certaines précautions

Le jeu de territoire ne se suffit pas en lui-même pour aider les étudiants dans leur orientation, il se doit d'être inséré de manière optimale dans le cursus et ses modalités de mise en œuvre doivent être maîtrisées par les organisateurs. Des formations à l'animation doivent ainsi être proposées.

Pour accompagner efficacement les étudiants au travers de la mobilisation du jeu de territoire, deux éléments sont à prendre en compte :

- Rôle des animateurs : l'animateur a un rôle clé dans la réussite du jeu de territoire. Il doit maîtriser les techniques permettant la réalisation du conflit socio-cognitif chez les étudiants. Les enseignants qui souhaitent l'animer doivent donc être à même de l'encadrer dans ce sens et ne pas sous-estimer cet élément pédagogique.
- Rôle des professionnels : pour surmonter l'écueil possible des asymétries liées au rôle des professionnels (enseignants ou praticiens), il semble nécessaire de les considérer comme des co-animateurs. Ils doivent donc être intégrés dans l'animation du jeu et être prêts à s'investir pour cela. Le choix de ces professionnels est donc crucial et doit être réfléchi au préalable.

Des formations seront ainsi proposées en accompagnement de la mallette pédagogique pour aider les enseignants qui souhaitent mettre en place le jeu de territoire au sein de leurs établissements. Ces formations prendront la forme de sessions d'une demi-journée réalisées sur place afin de toucher un maximum d'enseignants volontaires de chaque campus.

C. Une mise en mouvement et une réflexion prospective dans un territoire test : la Lozère

Une version « acteurs » du jeu de territoire VeTerra a été testée le 29 juin 2015 à Mende auprès de 5 participants du monde agricole, vétérinaire et territorial. L'objectif était d'aider les acteurs à raisonner le maillage vétérinaire dans les territoires ruraux. Il s'est donc agi d'une mise en mouvement et d'une réflexion prospective sur la thématique vétérinaire dans un territoire test : la Lozère.

Le dispositif « jeu de territoire » avec les acteurs a été précédé d'entretiens avec une dizaine d'acteurs du territoire (vétérinaires, éleveurs, organisations professionnelles agricoles, agents de développement locaux).

Une mise en perspective à l'horizon 2020 lors des entretiens, et jusqu'à 2030 dans le Jeu de territoire Lozère réalisé à Mende, a généré une réflexion par les acteurs sur les actions les plus appropriées pour garantir la présence vétérinaire sur le territoire.

Pour ce faire, lors des entretiens individuels, un jeu de cartes - actions territoriales, défini en plusieurs catégories (immobilier, contrat, lobbying ou attractivité) a servi de support de réflexion pour les acteurs. Ils pouvaient ainsi sélectionner trois actions et exprimer leurs modalités de mise en œuvre mais aussi proposer d'autres pistes d'actions pour le territoire. Les acteurs ont choisi une approche humaine pour répondre à un éventuel déficit futur de praticiens vétérinaires en pratique rurale. C'est ainsi que les actions de type immobilier arrivent seulement en contre-point des autres propositions d'actions. L'action de « démarchage d'étudiants vétérinaires dans les écoles » arrive en tête des choix avec la moitié des personnes interrogées qui manifeste la volonté de réaliser ce type d'action correspondant à la thématique « attractivité ». Par ailleurs une des actions les plus citées (dans 5 entretiens individuels sur 12) est la mise en place d'une convention entre un vétérinaire et un groupe d'éleveurs. Ensuite trois actions sont choisies avec la même importance (citées 4 fois chacune parmi 12 actions évoquées lors des entretiens individuels) par les acteurs : (i) un stage de tournée des cliniques du département afin de découvrir le territoire pour les étudiants vétérinaires ; (ii) une communication partagée auprès d'un groupe d'éleveurs sur le besoin d'un vétérinaire (dans l'objectif que « tout le monde soit d'accord », selon une agricultrice) ; (iii) la rencontre de responsables publics en charge de la question agricole.

Nous constatons que les personnes rencontrées ont tendance à favoriser des actions centrées sur les personnes. Elles prennent en compte l'ensemble des acteurs du territoire afin de construire une argumentation commune mais surtout une prise en charge de la question vétérinaire. Elles font le lien avec les futurs praticiens vétérinaires afin de favoriser leur connaissance du territoire et susciter des volontés d'installation.

L'importance de l'attractivité du territoire est ressortie comme un élément majeur pour les acteurs du territoire (29 % des choix de cartes-actions, à égalité avec la catégorie d'actions « contrat ») : « il faut agir sur l'attractivité du territoire car je pense qu'en Lozère il y a beaucoup de perspectives, car il y a un immobilier pas très cher mais typique, il y a la question des éleveurs et du relationnel, la Lozère est un territoire à taille humaine » nous communique une technicienne sur la reprise d'activités.

Les acteurs prennent conscience de l'intérêt à agir en cas de nécessité et d'adopter une stratégie spécifique aux besoins du territoire afin de maintenir un maillage de vétérinaire approprié pour le territoire, « Il faut éviter d'agir dans l'urgence [...] mais après ça peut aller très loin et il faut mesurer les conséquences sur l'élevage », d'après une technicienne travaillant sur l'économie locale.

La mise à l'écart des actions de type immobilier peut s'expliquer par le fait que la profession de vétérinaire s'exerce majoritairement en libéral et selon un acteur rencontré « il ne faut pas qu'on ait de distorsion de concurrence ». Cette vigilance est mise en avant par certains acteurs à la fois lors des entretiens individuels et lors du jeu de territoire en Lozère.

Dans la réflexion sur le rural, notamment avec le jeu centré sur la zone de Chabreloche (figure 1) et pour contrer une dynamique de centralisation des services vétérinaires dans les villes, les acteurs proposent d'« ouvrir les villes aux campagnes ». Un aspect développé dans leur réflexion collective du jeu de territoire est de favoriser les échanges autour des différents pôles urbains et de garantir les besoins vétérinaires des campagnes.

Des propositions d'actions complémentaires, dans une vision intégrée, ont également été construites par les acteurs. En complément d'une approche sur l'attractivité du territoire, sur la communication auprès des étudiants vétérinaires, toute une réflexion sur les conditions d'accueil de la famille du vétérinaire a émergé. C'est ainsi que des propositions ont été faites pour le/la conjoint(e), afin de garantir son intégration dans la vie locale (distribution d'un carnet des associations, propositions d'emploi). Mais aussi des propositions ont été faites pour les enfants du praticien, avec une mise en avant de la nécessité de la présence de services éducatifs à proximité du lieu d'implantation du vétérinaire. Enfin, des points de valorisation des activités du territoire et du cadre de vie ont été exposés pour le bien-être du praticien.

Ainsi, les supports d'animation que nous avons proposés (jeu de fiches-actions territorialisées ; jeu de territoire VeTerrA) paraissent être des outils intéressants pour stimuler une réflexion prospective sur la question vétérinaire au sein des territoires.

IV. De la mise en lien

En dernier lieu, force est de constater que le projet VeTerrA, en plus d'avoir produit une meilleure compréhension du problème, des préconisations et des outils de formation et d'animation, a permis des échanges intéressants, des mises en lien fructueuses entre différents acteurs concernés par la problématique de l'installation et du maintien des vétérinaires ruraux sur les territoires (cf. annexe 5).

Rappelons ici la tenue de deux réunions du comité de pilotage, de réunions de restitutions intermédiaires des résultats du projet, ainsi que les différentes rencontres d'acteurs que nous avons organisées dans le cours du projet (cf. partie 1, section III.C). Ces rencontres ont permis de réunir et/ou de sensibiliser différents professionnels agricoles et vétérinaires, ainsi que des décideurs publics et des acteurs du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche aux questions posées par la présence des vétérinaires sur les territoires ruraux, du Massif central et d'ailleurs.

Enfin, notons que notre séminaire de fin de projet, organisé le 24 septembre 2014, a réuni pas moins de 93 personnes, qui ont donc participé à la restitution et aux échanges sur les principaux résultats du projet.

Références bibliographiques

- Aubert, F., A. Diallo, Frère, Q., D. Lépicier, S. Truchet, and D. Vollet. 2014. *Analyse économétrique de la croissance de l'économie présentielle en France*. Rapport de recherche, Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR), 31 p.
- Barbat-Bussière, S. 2009. *L'offre de soins en milieu rural: l'exemple d'une recherche appliquée en Auvergne*. Presses Univ Blaise Pascal.
- Bolduc, D., B. Fortin and M-A. Fournier. 1996. "The effect of incentive policies on the practice location of doctors: a multinomial probit analysis." *Journal of Labor Economics*. 14(4): 703-732.
- Boussaguet, L., S. Jacquot, et P. Ravinet. 2006. *Dictionnaire des politiques publiques*. Presses de Sciences po.
- Cameron, A. C., and P.K. Trivedi. 1986. "Econometric models based on count data. Comparisons and applications of some estimators and tests". *Journal of applied econometrics*. 1(1): 29-53.
- Champy, F., et L. Israël. 2009. « Professions et engagement public ». *Sociétés contemporaines*. 1(73):7-19.
- Chaussepied, M. 2015. *L'élaboration du schéma régional de maîtrise des dangers sanitaires en région Bourgogne*. Mémoire pour le Master PAGERS, ENSV Lyon/IEP de Lyon.
- Chomitz, K. M. 1998. "What do doctors want?: Developing incentives for doctors to serve in Indonesia's rural and remote areas". *World Bank Publications*. N°1888.
- Dedieu, B., E. Chia, B. Leclerc, C.H. Moulin et M. Tichit. 2008. *L'élevage en mouvement : Flexibilité et adaptation des exploitations d'herbivores*. Editions Quae, Versailles (FRA).
- Delattre E. and A-L. Samson. 2012. "Stratégies de localisation des médecins généralistes français : mécanismes économiques ou hédoniques ?" *Economie et statistique*. 455-456: 115-142.
- Deller, S. C., T-H. S. Tsai, D. W. Marcouiller, and D. B. K. English. 2001. "The role of amenities and quality of life in rural economic growth." *American Journal of Agricultural Economics*. 83(2):352-365.
- Déplaud, M.O. 2009. « Une mobilisation contre-révolutionnaire : la refondation du syndicat autonome des enseignants de médecine en mai 1968 et sa lutte pour la sélection ». *Sociétés contemporaines*. 1(73):21-45.
- Détang-Dessendre, C.V. Pigué, et B. Schmitt. 2002. "Les déterminants micro-économiques des migrations urbain-rural : leur variabilité en fonction de la position dans le cycle de vie." *Population*. 57(2002/1):35-62.
- Dionne, G., A. Langlois and N. Lemire. 1987. "More on the geographical distribution of physicians." *Journal of Health Economics*. 6:365-374.
- Dobry, M. 1986. *Sociologie des crises politiques*. Paris, Presses de la FNSP.

- Duranton, G., and D. Puga. 2003. "Micro-foundations of urban agglomeration economies." In *Handbook of Urban and Regional Economics*, Edited by J. V. Henderson and J. F. Thisse, 50. North-Holland.
- Fritsch, P., et R.M. Loisy. 2011. *Etre vétérinaire*, Paris, Broché.
- Graves, P., and P. Linneman. 1979. "Household migration: Theoretical and empirical results." *Journal of Urban Economics*. 6(3):383-404.
- Gunéné, C. 2008. *Vers une profession vétérinaire du XXI^e siècle*. Rapport au Premier Ministre, au Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, 61p.
- Hassenteufel, P. 2008. *Sociologie politique : l'action publique*. A. Colin, coll. U, Paris.
- Henry, E. 2003. «Intéresser les tribunaux à sa cause. Contournement de la difficile judiciarisation du problème de l'amiante ». *Sociétés contemporaines*. 4(52):39-59.
- Krugman, P. 1991. "Increasing returns and economic geography." *Journal of Political Economy*. 99(3):483-499.
- Lagroye, J. 1991. *Sociologie politique*. Dalloz, Presses de la FNSP, Paris.
- Lagroye, J. 2003. *La politisation*. Belin, Paris.
- Lapeyre, N., et N. LeFeuvre, 2004. « Concilier l'inconciliable ? Le rapport des femmes à la notion de "conciliation travail-famille" dans les professions libérales en France ». *Nouvelles questions féminines*. 23(3):42-58.
- Lardon S., 2013. « Le « jeu de territoire », un outil de coordination des acteurs locaux ». Revue FaçSADe, Résultats de recherches du département Inra-Sad, Vol 38, 4p.
- Le Bail, P., G. Le Bourdais, D. Repiquet, et C. Viau. 2010. *Rapport sur la profession vétérinaire et l'exercice en milieu rural*. CGAAER, Ministère de l'Agriculture, Paris.
- Lémery, B. 2006. « Nouvelle agriculture, nouvelles formes d'exercice et nouveaux enjeux du conseil aux agriculteurs », In: J. Rémy, H. Brives et B. Lémery (coord.). 2006. *Conseiller en agriculture*. Dijon, Educagri et INRA éditions, pp. 235-252.
- Luo, W. and Y. Qi. 2009. "An enhanced two-step floating catchment area (E2SFCA) method for measuring spatial accessibility to primary care physicians". *Health & place*. 15(4): 1100-1107.
- Maurey, H. (dir.). 2013. *Déserts médicaux : agir vraiment*. Rapport d'information au Sénat n°335 (2012-2013) fait au nom de la commission du développement durable, déposé le 5 février 2013.
- Meyer-Warnod, A.C. 2015. *La gouvernance sanitaire en Auvergne*. Mémoire pour le Master PAGERS, ENSV Lyon/IEP de Lyon.
- Muller, P., et Y. Surel. 1998. *L'analyse des politiques publiques*. Montchrestien.
- Offerlé, M. 2008. « Retour critique sur les répertoires de l'action collective, 18-21 siècle ». *Politix*. 81:181-202.
- Olfert, R., M. Jelinski, D. Zikos and J. Campbell. 2012. "Human capital drift up the urban hierarchy : veterinarians in Western Canada." *Annals of Regional Science*. 49: 551-570.

Patridge, M. 2010. "The duelling models : NEG vs amenity migration in explaining US engines of growth." *Papers in Regional Science*. 89(3):513-536.

Sans, P., L. Mounier, J.J. Bénét and B. Lijour. 2011., "The Motivations and Practice-Area Interests of First-Year French Veterinary Students (2005–2008)". *Journal of Veterinary Medical Education*. 38(2):199-207.

SONECOM, 2010. *Etat des lieux et perspectives pour la profession de vétérinaire rural*, 94 p.

Sulpice, P., M. Delacroix, T. Caillaux et P. Séon. 1999. « Le conseil en élevage dans la pratique quotidienne vétérinaire. L'expérience des groupes vétérinaires conventionnés ». *Renc. Rech.Ruminants*. 6:69-73.

Surdez, M. 2010. « Les bouleversements de la profession vétérinaire : lorsque la recherche d'une nouvelle légitimité sociale coïncide avec l'arrivée des femmes ». *Revue d'études en agriculture et environnement*. 90(4):473-498.

Vallat, B. 2009. *Le parcours de formation initiale des vétérinaires en France : propositions pour son évolution*, Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, 66p.

Ward, A., M. Kamien and D. Lopez. 2004. "Medical career choice and practice location: early factors predicting course completion, career choice and practice location." *Medical Education*. 38: 239-248.

Wooldridge, J.M. 2002. *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*. Cambridge, Mass : MIT Press.

Annexe 1 : Traitement de la base de l'Ordre National des vétérinaires pour la catégorisation des vétérinaires

Type de vétérinaire	Espèces traitées principales	Espèces traitées secondaires	Espèces traitées autres	Nb d'observations
Vétérinaire de « la rurale »	Animaux de rente	Animaux de rente ou néant	Animaux de rente ou néant	2419
Vétérinaire de « la canine »	Animaux de compagnie ou Nouveaux animaux de compagnie (NAC)	Animaux de compagnie ou NAC ou Equins ou Faune sauvage ou néant	Animaux de compagnie ou NAC ou Equins ou faune sauvage ou néant	9020
Mixte (canine – rurale)	Animaux de compagnie ou NAC	Animaux de compagnie ou NAC ou Equins ou Faune sauvage ou Néant	Animaux de rente	393
	Animaux de compagnie ou NAC	Animaux de rente	Tous	2282
	Animaux de rente	Animaux de rente ou néant	Animaux de compagnie ou NAC ou Equins ou Faune sauvage	344
	Animaux de rente	Animaux de compagnie ou NAC ou Equins ou Faune sauvage ou Néant	Tous	1299
	Equins ou Faune sauvage ou Néant	Animaux de compagnie ou NAC	Animaux de rente	49
	Equins ou Faune sauvage ou Néant	Animaux de rente	Animaux de compagnie ou NAC	21
				4389
Autres	Equins ou Faune sauvage ou Néant	Equins ou Faune sauvage ou Néant	Faune sauvage ou Néant	1 320
	Equins ou Faune sauvage ou Néant	Equins ou Faune sauvage ou Néant	Animaux de compagnie ou NAC	11
	Equins ou Faune sauvage ou Néant	Equins ou Faune sauvage ou Néant	Animaux de rente	19
	Equins ou Faune sauvage ou Néant	Animaux de compagnie ou NAC	Animaux de compagnie ou NAC ou Equins ou Néant	209
	Equins ou Faune sauvage ou Néant	Animaux de rente	Animaux de rente ou Faune sauvage ou Néant	90
			1650	
Total				17478

Annexe 2 : La typologie communale selon le Zonage en Aire Urbaine (ZAU) de 2010

ESPACES DES GRANDES AIRES URBAINES :

- **Grandes aires urbaines :**
 - **Grands pôles urbains** : unité urbaines qui comptent au moins 10 000 emplois
 - **Communes appartenant à la couronne des grands pôles urbains**, dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans un grand pôle ou dans des communes attirées par celui-ci
- **Communes multi-polarisées des grandes aires urbaines**, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

ESPACES DES AUTRES AIRES URBAINES :

- **Moyennes aires urbaines :**
 - **Moyens pôles** : unités urbaines qui comptent de 5 000 à moins de 10 000 emplois
 - **Communes appartenant à la couronne des moyens pôles** : dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans un moyen pôle ou dans des communes attirées par celui-ci
- **Petites aires urbaines :**
 - **Petits pôles** : qui comptent de 1 500 à moins de 5 000 emplois
 - **Communes appartenant à la couronne des petits pôles** : dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans un petit pôle ou dans des communes attirées par celui-ci

AUTRES COMMUNES MULTI-POLARISEES :

Communes situées hors de l'espace des grandes aires urbaines et dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires quelle que soit leur taille

LES COMMUNES ISOLEES HORS INFLUENCE DES POLES,

Communes n'appartenant pas à une aire urbaine et non multi-polarisées.

Annexe 3 : Description des classes de bassins de vie selon les trois indicateurs d'accessibilité de l'offre vétérinaire

Disponibilité	Indicateur de distance	Indicateur de gravité	Densité	% de bassins de vie
Très faible	21,7	0,009	0,006	7%
Plutôt faible	13,7	0,019	0,016	22%
Moyen	9,4	0,028	0,031	35%
Elevé	6,1	0,041	0,049	36%
Ensemble	9,9	0,030	0,033	100%

Annexe 4 : Liste des acteurs rencontrés dans le cadre de la tâche 3 du projet VeTerra

Niveau	Catégorie	Type d'activité ou responsabilité	Ville d'exercice ou service	Date entretien	Lieu entretien
National	Ministériel	Bureau de la santé animale	DGAL Ministère de l'agriculture	17/11/2014	Paris
National	Ministériel	Bureau de la santé animale	DGAL Ministère de l'agriculture	19/11/2014	Paris
National	Ministériel	CGAAER	Ministère de l'agriculture	19/11/2014	Paris
National	Ministériel	Chef des ISPV	Ministère de l'agriculture	19/11/2014	Paris
National	Ministériel	Bureau de la santé publique en élevage	Ministère de l'agriculture	20/11/2014	Paris
National	Ministériel	Mission d'appui aux agences régionales de santé	Ministère de la santé	26/01/2015	Paris
National	Organisme professionnel vétérinaire	Directeur général SNGTV	Syndicat national des GTV	29/06/2015	Téléphonique
National	Organisme professionnel vétérinaire	Vice-président conseil de l'ordre	CNOV	23/04/2015	Téléphonique
National	Vétérinaire	ancien vétérinaire	Clermont-Ferrand	06/10/2014	Clermont-Ferrand
National	Ecole	ENV	Marcy-L'Etoile	14/11/2014	Clermont-Ferrand
Régional	Service déconcentré de l'Etat	Commissariat de massif	CGET	05/11/2014	Clermont-Ferrand
Régional	Association départementale d'éleveurs	Chargée de coordination régionale	GDS Auvergne	15/06/2015	Téléphonique
Régional	Service déconcentré de l'Etat	Responsable pôle Coordination	SRAL/DRAAF Auvergne	09/07/2015	Téléphonique

Régional	Organisme professionnel vétérinaire	président CROV	CROV	03/06/2015	Téléphonique
Régional	Association - Agence régionale	ARDTA		29/06/2015	Téléphonique
Régional	Fédération éleveurs-vétérinaires	FEVEC		16/10/2014	Clermont-Ferrand
Monographie 03	Vétérinaire	vétérinaire	Bellenaves	23/10/2014	Bellenaves
Monographie 03	Vétérinaire	vétérinaire	Hérisson	29/04/2015	Téléphonique
Monographie 03	Vétérinaire	vétérinaire salarié	Bellenaves	04/05/2015	Téléphonique
Monographie 03	Service déconcentré de l'Etat	service protection animaux	DDCSPP 03	06/05/2015	Téléphonique
Monographie 03	Vétérinaire	vétérinaire	Cressanges	12/05/2015	Téléphonique
Monographie 03	Collectivité territoriale	service Mission accueil Allier	Mission accueil Allier	13/05/2015	Téléphonique
Monographie 03	Territoire de projet	directeur pays Vichy-Auvergne	Pays Vichy-Auvergne	01/06/2015	Téléphonique
Monographie 03	Vétérinaire	vétérinaire salarié	Bellenaves	02/06/2015	Téléphonique
Monographie 03	Organisme agricole	service élevage	EDE 03	04/06/2015	Téléphonique
Monographie 03	Vétérinaire	vétérinaire conseil salarié COVIDO BOVICOP	Champs	18/06/2015	Téléphonique
Monographie 15	Organisme agricole	EDE	Chambre d'Agriculture Cantal	22/10/2014	Aurillac
Monographie 15	Vétérinaire	vétérinaire	Saint-Mamet-la-Salvetat	22/10/2014	Saint-Mamet-la-Salvetat
Monographie 15	Vétérinaire	vétérinaire	Saint-Flour	29/04/2015	Saint-Flour
Monographie 15	Vétérinaire	vétérinaire	Saint-Flour	05/05/2015	Téléphonique

Monographie 15	Service déconcentré de l'Etat	Chef de service	DDCSPP 15	06/05/2015	Téléphonique
Monographie 15	Organisme professionnel vétérinaire	président GTV 15	Mauriac	20/05/2015	Téléphonique
Monographie 15	Vétérinaire	vétérinaire salarié	Mauriac	01/06/2015	Téléphonique
Monographie 15	Vétérinaire	vétérinaire	Saint-Flour	02/06/2015	Téléphonique
Monographie 15	Service déconcentré de l'Etat	service Economie agricole	DDT 15	03/06/2015	Téléphonique
Monographie 19	Vétérinaire	vétérinaire	Ussel	08/07/2015	Téléphonique
Monographie 19	Vétérinaire	vétérinaire salarié	Bort les Orgues	16/07/2015	Téléphonique
Monographie 19	Vétérinaire	vétérinaire	Issé/Les quatre routes du Lot/Nantes	17/07/2015	Téléphonique
Monographie 19	Organisme professionnel vétérinaire	président GTVR Limousin	Bennevent L'Abbaye	17/07/2015	Téléphonique
Monographie 19	Organisme agricole	Conseiller AB	Chambre d'agriculture de Corrèze - Tulle	20/07/2015	Ussel
Monographies 19 et 63	Vétérinaire	Vétérinaire retraité	Limons	23/07/2015	Clermont-Fd
Monographie 19	Service déconcentré de l'Etat	service santé animale, protection animale et environnement	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) 19 - Tulle	31/07/2015	Téléphonique
Monographie 19	Organisme professionnel vétérinaire	Snvel : président section départementale 19 et administrateur national	Ussel	05/08/2015	Ussel
Monographie 19	Collectivité territoriale	Pôle de développement	Conseil Départemental	06/08/2015	téléphonique

		économique et aménagement	de la Corrèze – Tulle		
Monographie 19	Association départementale d'éleveurs	Vétérinaire - GDS 19	Tulle	25/08/2015	Téléphonique
Monographie 19	Organisme professionnel vétérinaire	Ordre Limousin	Saint Pantaléon de Larche	02/09/2015	Téléphonique
Monographie 19	Collectivité territoriale	Vétérinaire - Conseil départemental 19	Laboratoire Départemental d'Analyse -Tulle	03/09/2015	Téléphonique
Monographie 63	Service déconcentré de l'Etat		DDPP 63	06/11/2014	Clermont-Ferrand
Monographie 63	Collectivité territoriale	service Agriculture et Forêt	Conseil Départemental 63	06/05/2015	Téléphonique
Monographie 63	Service déconcentré de l'Etat	antenne Livradois-Forez	DDT 63	01/06/2015	Téléphonique
Monographie 63	Collectivité territoriale	service de l'Animation économique	Conseil Départemental 63	02/06/2015	Téléphonique
Monographie 63	Collectivité territoriale	Chargé de mission	Communauté de communes Montagne thiernoise	10/06/2015	Téléphonique
Monographie 63	Collectivité territoriale	Chargé de mission	Communauté de communes Montagne thiernoise	12/06/2015	Téléphonique
Monographie 63	Organisme agricole	Conseiller technique	EDE 63	15/06/2015	Téléphonique
Monographie 63	Vétérinaire	vétérinaire	Courpière	17/06/2015	Téléphonique
Monographie 63	Organisme agricole	territoire Dore Bois Noirs	Chambre d'Agriculture 63	08/07/2015	Téléphonique
Monographie 06	Collectivité territoriale	section développement rural	Conseil Départemental 06	17/06/2015	Téléphonique

Monographie 06	Collectivité territoriale	en charge du suivi des conventions avec les vétérinaires de montagne et des aides relatives à la politique sanitaire animale	Conseil Départemental 06	17/06/2015	Téléphonique
Monographie 06	Service déconcentré de l'Etat		DDCSPP 06	17/06/2015	Téléphonique
International - Belgique		Membre syndicat & chargée de projets	FWA (Fédération Wallonne de l'Agriculture)	06/07/2015	Gembloux
International - Belgique		Enseignant vétérinaire & vétérinaire rural	Faculté de médecine Vétérinaire, Université de Liège	08/07/2015	Liège & courriels
International - Belgique		Enseignant vétérinaire & Membre UPV & Conseiller cabinet ministre de l'agriculture	Faculté de médecine Vétérinaire, Université de Liège	08/07/2015	Liège
International - Belgique		Enseignant-chercheur	Faculté de médecine Vétérinaire, Université de Liège	08/07/2015	Liège & courriels
International - Belgique		Sociologue - Chargé de l'étude vétérinaire 2010-2011		09/07/2015	Bruxelles
International - Belgique		Directeur cabinet adjoint Ministre de l'Agriculture-Responsable Agriculture et Santé Alimentaire + ancien véto	Ministre de l'Agriculture Belge	09/07/2015	Bruxelles
International - Belgique		Vétérinaire + Directeur Ordre Vétérinaire Francophone	Ordre Vétérinaire Francophone	10/07/2015	Limal

International - Belgique		Vétérinaire Rural + Membre UPV	UPV	10/07/2015	Couvin
International - Finlande		membre cabinet Ministre de l'Agriculture	MMM (Ministère de l'Agriculture et de la Forêt)	10/08/2015	Helsinki
International - Finlande		Etudiante vétérinaire & chargée de mission Ministère de l'Agriculture et de la Forêt	Faculté de Médecine Vétérinaire, Université d'Helsinki	10/08/2015	Helsinki
International - Finlande		Directrice adjointe Finnish Veterinary Association	Finnish Veterinary Association	11/08/2015	Helsinki
International - Finlande		Officier Provincial Vétérinaire	AVI (Regional State Administrative Agency) - Oulu	12/08/2015	Oulu
International - Finlande		Directrice Clinique Municipalité de Oulu	Municipalité de Oulu	12/08/2015	Oulu
International – Finlande		Chargé d'études EVIRA - Section Santé animale	EVIRA (Finnish Food Safety Authority Evira)	14/08/2015	Helsinki
International – Finlande		Directrice EVIRA - Section Santé Animale	EVIRA (Finnish Food Safety Authority Evira)	14/08/2015	Helsinki

Annexe 5 : Indicateurs d'évaluation du projet VeTerra

Cette annexe présente une mise en comparaison des résultats que nous avons obtenus avec les prévisions que nous avons formulées lors du dépôt du dossier de demande de co-financement en juin 2012, concernant les quatre indicateurs d'évaluation que nous avons précisés dans le dossier.

1^{er} indicateur : nombre d'acteurs locaux mis en réseau

Prévisionnel :

- *6 ateliers participatifs, avec une dizaine de participants par atelier (éleveurs, vétérinaires et étudiants), soit environ 60 personnes mises dans des situations d'échanges approfondis sur l'offre de services vétérinaires dans les territoires du Massif central ;*
- *100 personnes environ participant au séminaire intermédiaire et/ou au séminaire final, mises dans des situations d'information et de partage des connaissances produites ;*

*Soit environ **160 acteurs locaux** mis en réseau.*

Réalisé :

Le jeu de territoire VeTerra – orientation joué à Marcy l'Etoile le 5 février 2015 a mobilisé en tout 26 participants (étudiants et professionnels vétérinaires) (cf. partie 3, section III.B.2).

Le jeu de territoire VeTerra – acteurs joué à Mende le 29 juin 2015 a mobilisé 5 participants du monde agricole, vétérinaire et territorial (cf. partie 3, section III.C).

Le comité de pilotage du projet a mobilisé en tout 16 acteurs, en dehors des chercheurs participant au projet (cf. partie 1, section III.C).

La restitution du projet étudiants intitulé « Quels sont les facteurs susceptibles d'influencer la qualité de la relation vétérinaires-éleveurs ? » le 22 mars 2013 à VetAgro Sup a réuni 7 personnes (cf. partie 1, section III.C).

La restitution du projet étudiants intitulé « La raréfaction des vétérinaires en milieu rural est-elle ou non prise en compte par les politiques de développement territorial ? Le cas de l'Auvergne » le 20 mars 2014 à Irstea a réuni 10 personnes (cf. partie 1, section III.C).

Le « séminaire de recherche en sciences sociales sur la santé animale et les pratiques vétérinaires » co-organisé avec l'unité INRA RiTME le 4 mars 2015 a réuni 20 participants (cf. partie 1, section III.C).

Le séminaire final du projet a permis de réunir 93 personnes (cf. partie 3, section IV).

Au total, ce sont donc 177 personnes qui ont été mises dans des situations d'échanges approfondis sur l'offre de services vétérinaires dans les territoires du Massif central.

2^{ème} indicateur : nombre d'actions plurirégionales mises en place

Prévisionnel :

- *3 comités de pilotage ;*
- *1 séminaire intermédiaire ;*
- *1 séminaire final ;*
- *4 sessions de formation continue ;*

Soit en tout 9 actions plurirégionales mises en place.

Réalisé :

2 réunions du comité de pilotage ont été tenues (le 15/04/14 et le 18/05/15), rassemblant des acteurs officiant dans différentes régions du Massif central, et à un échelon national (cf. partie 1, section III.C).

Le séminaire final du 24 septembre 2015 a réuni des acteurs en provenance de toute la France et de différentes régions du Massif central (cf. partie 1, section IV).

L'atelier jeu de territoire – orientation a réuni étudiants, acteurs professionnels et chercheurs principalement en provenance des deux régions Auvergne et Rhône-Alpes. Il avait pour support un territoire clairement « plurirégional » (Auvergne – Rhône-Alpes – Bourgogne) centré sur la « zone Chabreloche » (Figure 1) (cf. partie 3, section III.B).

Du fait d'un partenariat étroit avec la FEVEC et le campus vétérinaire de Lyon, les quatre réunions principales de la tâche 2 du projet (cf. partie 1, section IV) ont réuni des acteurs de la Région Auvergne et de la Région Rhône-Alpes, et ont eu lieu de ce fait soit dans le Puy-de-Dôme, soit dans la Loire (le 6 octobre 2011 à Lempdes (63) pour une préparation du dépôt du projet, le 26 février 2013 à Boën (42), le 27 août 2013 à Boën (42), le 2 décembre 2014 à Lempdes (63).

Le « séminaire de recherche en sciences sociales sur la santé animale et les pratiques vétérinaires » co-organisé avec l'unité INRA RiTME le 4 mars 2015 a réuni 20 participants en provenance de toute la France (cf. partie 1, section III.C).

Au total, ce sont donc 9 actions plurirégionales qui ont été mises en place.

3^{ème} indicateur : nombre d'outils de veille ou de dispositifs d'aide à la décision pour l'accueil créés

Prévisionnel :

- *6 diagnostics dans 6 terrains Massif central ;*
- *9 posters + plaquettes médiatisant les résultats du projet ;*

Soit 15 outils de veille ou dispositifs d'aide à la décision pour l'accueil.

Réalisé :

4 diagnostics dans des terrains contrastés du Massif central ont été réalisés, sous la forme de monographies, concernant l'Allier, le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Corrèze (cf. partie 2, section III.B.1).

3 diagnostics complémentaires ont été réalisés hors Massif central, mais peuvent alimenter la réflexion du Massif central : le cas des Alpes-Maritimes (cf. partie 2, section III.B.1.v) et les cas belge et finlandais (cf. partie 2, section III.B.2).

Une mise en mouvement et une réflexion prospective sur la thématique de l'installation des vétérinaires ruraux a été initiée en Lozère (cf. partie 3, section III.C).

Six communications ou publications d'ordre technique ont d'ores et déjà été réalisées (cf. encadré 4), pouvant servir de documents de vulgarisation des résultats du projet à destination des acteurs du Massif central.

Un ensemble de préconisations a été formulé en vue d'augmenter l'opérationnalité de la base de données des vétérinaires tenue par le Conseil National de l'Ordre en tant qu'outil d'aide à l'objectivation et au suivi du problème (cf. partie 3, section II).

Au total, ce sont donc 15 outils de veille et dispositifs d'aide à la décision pour l'accueil qui ont été créés.

4^{ème} indicateur : nombre de formations continues ou initiales dispensées

Prévisionnel :

- 2 modules en formation initiale (élèves vétérinaires et ingénieurs agronomes) ;
- 4 sessions de formation continue (agents de développement, éleveurs, vétérinaires) ;

Soit **6 formations** continues ou initiales dispensées.

Réalisé :

5 interventions en formation concernant le projet VeTerra ont été réalisées (cf. encadré 5).

Le jeu de territoire VeTerra – orientation a été joué le 5 février 2015 à Marcy l'Etoile dans un cadre de formation pour les étudiants vétérinaires (cf. partie 3, section III.B.2).

Au total, ce sont donc 6 formations qui ont été dispensées dans le cadre du projet VeTerra, sans compter le fait que nous disposons d'un format d'atelier participatif sur la gestion sanitaire des troupeaux à l'échelle d'un petit territoire à dominante bovin lait (cf. partie 3, section III.A), et du jeu de territoire VeTerra (cf. partie 3, section III.B), qui pourront tous les deux être réinvestis à l'avenir dans le cadre de formations initiales ou continues.

VeTerra Massif central : Vétérinaires et Territoires ruraux Attractifs

Le projet de recherche VeTerra part d'une question initiale qui vient du terrain : la diminution, en France comme dans de nombreux autres pays d'Europe et du monde, du nombre de vétérinaires dans les territoires ruraux, en particulier les vétérinaires qui exercent auprès des animaux d'élevage. Financé par la Région Auvergne, l'Europe (FEDER) et l'Etat (FNADT) dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif – Massif central et du programme opérationnel Massif central FEDER, ce projet, porté par VetAgro Sup, a visé, sur une durée de deux ans, à explorer ce problème et les conditions susceptibles de favoriser l'installation et le maintien de vétérinaires dans les territoires ruraux du Massif central.

D'un point de vue organisationnel, il a réuni principalement une quinzaine de chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UMR Métafort, un doctorant, ainsi que des personnels temporaires, des stagiaires et des post-doctorants embauchés pour l'occasion. Une originalité de ce projet a été de proposer un regard résolument pluridisciplinaire (géographie, zootechnie des systèmes d'élevage, économie, science politique, sciences de l'éducation) pour éclairer une question de terrain. Compte tenu de cette entrée par le terrain, des interactions régulières ont été organisées avec différents partenaires professionnels, notamment dans le cadre d'un comité de pilotage réunissant, en plus des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UMR participant au projet, des représentants du monde vétérinaire (Conseil de l'Ordre des Vétérinaires (niveau national et niveau auvergnat), Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL), Groupements Techniques Vétérinaires (GTV) Rhône-Alpes et Auvergne, Fédération des Eleveurs et Vétérinaires en Convention (FEVEC)), des écoles vétérinaires (VetAgro Sup mais aussi l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT)), des représentants du monde de l'élevage (GDS Auvergne), et des représentants de l'Etat, des territoires et du développement territorial (DRAAF-SRAL Auvergne, DDPP63, DATAR, Collectif Ville-Campagne).

Nos résultats de recherche portent : (i) sur une tentative d'objectivation du problème *via* une analyse statistique et cartographique de la base de données des vétérinaires détenue par le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires ; (ii) sur une caractérisation et une analyse de la considération par les pouvoirs publics de ce problème de raréfaction des vétérinaires en milieu rural ; (iii) sur une caractérisation de la diversité des profils d'éleveurs dans leurs manières de solliciter un (ou plusieurs) cabinet(s) vétérinaires, qui pose question aux vétérinaires en termes de services à proposer ; (iv) sur une mise en évidence de l'impact des stages et autres expériences de mobilité dans la construction des représentations socio-spatiales et socio-professionnelles des étudiants vétérinaires, représentations qui influent sur la propension à s'installer en milieu rural ; (v) sur une caractérisation des trajectoires, sources de motivation et difficultés de vétérinaires du Massif central pratiquant « la rurale » ; (vi) sur la caractérisation de configurations d'acteurs contrastées pour répondre à la problématique de l'offre en soin vétérinaire, au sein de différents territoires ruraux situés dans le Massif central, en France et à l'international.

En parallèle de valorisations écrites (académiques et techniques), nous avons, à diverses reprises dans le cours du projet, restitué nos résultats auprès d'acteurs concernés par la problématique, par exemple lors d'un séminaire de fin de projet ayant réuni 93 personnes. Des interventions d'enseignement auprès d'étudiants ingénieurs ou en master ont également été réalisées. Côté terrain, la « problématique vétérinaire » a été explorée lors d'un « jeu de territoire » impliquant différents acteurs locaux en Lozère. Un dispositif pédagogique, inspiré également par le « jeu de territoire », a par ailleurs été conçu et testé auprès d'étudiants vétérinaires à VetAgro Sup, visant à accroître leurs capacités à appréhender et décrire un potentiel territoire d'installation. Ce dispositif pourrait être redéployé dans d'autres contextes, de même qu'un dispositif d'animation, testé lors du séminaire de fin de projet, visant à faire réfléchir différents acteurs aux modalités de coordination des activités de conseil en gestion sanitaire à l'échelle d'un petit territoire. Enfin, des préconisations ont été formulées concernant la base de données des vétérinaires détenue par le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires, afin d'augmenter son opérationnalité en tant qu'outil d'objectivation et de suivi du problème.